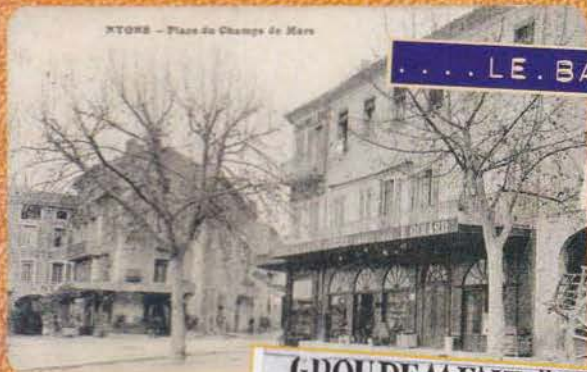


Terre d'Eyques

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES NYONSAISES

2005



... LE BAZAR ...

... LE DOCTEUR BOURDONGLE ...
... ET SA PLACE ...



... LA REPRÉSENTATION ...
... DES PLANTES ...
... DANS LES COLLECTIONS ...

... LES CHANTIERS ...
... DE LA JEUNESSE ...



... SORTIE À LYON ...



... UNE RELÈVE DANS LE SECTEUR ...
... DU MORT-HOMME EN AOÛT 1916 ...

SECOND SEMESTRE 2005

N° 36

Terre d'Eyques

Bulletin N° 36 de la Société d'Études Nyonsaises

Sommaire

Le mot du Président	2
Un grand magasin nyonsais de naguère : le Bazar <i>Jean LAGET</i>	3
Rapport du pasteur Paul Seignol sur l'activité au sein de la Résistance de M. le Docteur Bourdongle	11
Causerie du 13 juillet avec Jacques Bourdongle	13
Inauguration de la place rénovée du Dr Bourdongle	14
Une relève dans le secteur du Mort-Homme en août 1916 Récit de <i>Firmin FARNIER</i> présenté par <i>Gérard BOUCHET</i>	15
La représentation des plantes dans les collections et monuments locaux de l'Antiquité à la Renaissance <i>Anne-Marie DONADIEU</i>	23
Des Chantiers de la Jeunesse française à la Résistance <i>Jean IMBERT</i>	27
- Implantation des groupes dans le Nyonsais <i>Joffre LEMAIRE</i>	31
- Témoignages et documents	35
La séparation des Églises et de l'État <i>Daniel CUCHE</i>	45
Sortie à Lyon le 23 avril 2005 <i>Jeannine DÉMÉSY</i>	49
Livres, revues	51

Prix de ce numéro :
9 € (10,50 € franco)

Règlement :
Société d'Études Nyonsaises
BP 84 - 26111 NYONS CEDEX

Directeur de publication :
Jean LAGET

Éditeur :
Société d'Études Nyonsaises

Siège social :
Mairie de Nyons

Conception, saisie informatique :
Simone DUTOUR

Impression :
Imprimerie les Mimosas
26110 NYONS - 04 75 26 32 03

Dépôt légal N°1828 C 87
ISSN N°1245-382

Les opinions émises n'engagent que
la responsabilité des auteurs

Eventuellement
conditions d'adhésion page 52

Le mot du président

Le 24 novembre 1985, il y a donc vingt ans, mourait à Paris, René Barjavel. Je voudrais ici saluer la mémoire de celui qui fut le grand témoin de la vie nyonsaise du début du XX^e siècle. Lui qui écrivit de belles pages sur le retour de permissionnaires revenant du front, aurait certainement apprécié le récit de Firmin Farnier -qu'il a probablement connu puisqu'il a évoqué dans la *Charrette bleue* l'incendie de la menuiserie Farnier- récit qui décrit heure par heure la dure et périlleuse réalité de la vie des poilus dans le secteur tristement célèbre du Mort-Homme, au cours de la bataille de Verdun. Il aurait peut-être aussi aimé l'évocation du *Bazar*, le grand magasin de son époque fréquenté par une nombreuse clientèle de Nyons et des alentours.

Par ailleurs, documents et témoignages permettent de faire revivre les Chantiers de la Jeunesse du Groupement 33 *Ventoux* dont l'influence fut grande dans notre ville et sa région. S'ils furent nettement marqués par l'idéologie vichyssoise, les Chantiers, il faut le rappeler, ont préparé de nombreux jeunes à entrer dans la Résistance, qu'ont rejoint également bon nombre de leurs chefs. C'est à leur intention que le Dr Bourdongle, chef de la Résistance dans le Nyonsais, avait rédigé des directives précises concernant la création des camps et leur organisation ainsi que le rapporte le pasteur Seignol. Il est heureux que les manifestations liées à l'inauguration de la place qui porte aujourd'hui son nom, aient permis de faire revivre la mémoire du docteur si tragiquement disparu.

Enfin, en collaboration avec la *Catananche*, nous publions la pertinente contribution d'A. M. Donadieu dont l'intérêt n'échappera pas à nos lecteurs que nous remercions par avance, pour toute critique, suggestion et autres témoignages qu'ils voudront bien nous faire parvenir.

Jean LAGET



UN GRAND MAGASIN NYONSAIS DE NAGUÈRE LE BAZAR



Le Grand Bazar au début du XX^e siècle -carte datée de 1916- (Coll. Girard)

Apparus sous le Second Empire, d'abord à Paris, puis dans les grandes villes, les grands magasins ¹ prospérèrent rapidement dans un contexte nouveau marqué par la croissance de la population urbaine, l'expansion du chemin de fer et de l'industrie, celle-ci recherchant de plus larges débouchés pour ses produits. Par rayons spécialisés, on y vendait à un prix marqué et généralement moins élevé que dans les boutiques traditionnelles, toute sorte d'objets manufacturés. Très vite cette nouvelle forme de commerce connut une grande vogue dont témoigne E. Zola dans son roman *Au bonheur des dames*. A une échelle plus réduite, dans les petites villes et bourgs de province, des commerçants hardis fondèrent des bazars mettant en oeuvre les mêmes principes que les grands magasins. A Nyons, le **Bazar Universel E. Girard**, plus familièrement appelé **le Bazar**, en offre un bon exemple. Nous tenterons de retracer l'histoire de ce magasin qui, pendant des décennies, de la fin du XIX^e siècle aux années 1950, fut certainement l'un des plus importants, sinon le plus important commerce nyonsais.

1-On peut citer : le *Bon Marché* fondé en 1852 par A. Boucicaut, le *Bazar de l'Hôtel de Ville* (1853), le *Louvre* (1855), le *Printemps* (1869), la *Samaritaine* par E. Cognacq et M.L. Jaÿ (1870). (Source : M. Mourre, *Dictionnaire encyclopédique d'Histoire*, T.V, Bordas Editions, article "Grands magasins").

Bazar Universel
LE PLUS ANCIEN DE LA RÉGION
Émile GIRARD, à NYONS
Jouets de toutes sortes, Articles de Paris et de Bohême
Petits Bronzes. — Articles de Voyage
SERVICES À THÉ ET À CAFÉ
Jardinières — Bijouterie — Maroquinerie — Ganterie
Parfumerie, Vannerie, Coutellerie
Ferblanterie, Articles émaillés
Tapis de Jeux & de Table, Sparterie, Ombrelles, Parapluies, Cravates, Foulards
Vues de Nyons
Linge américain, Couronnes mortuaires
Voitures d'Enfants
Seul Agent de la région pour la vente des Bicycles PEUGEOT Frères

Annuaire de l'arrondissement de Nyons, 1892 :
une offre déjà très variée

FAMILLE GIRARD (généalogie simplifiée)

Jean-Jacques GIRARD X Eugénie VIAL

Eugène GIRARD
X Philippine LAURENT

2 enfants



Emile et "Mélie" Girard le 18 septembre 1885
(à l'occasion de leur voyage de noces à Paris)

Jules David GIRARD
(1846-1900)

Emile Flavien GIRARD
(1856-1900)

X Louise "Mélie" BERNARD
(1863-1931)

5 enfants

dont Jean Jules GIRARD
(1889-1969)

X Jeanne VEAUX
(1890-1974)

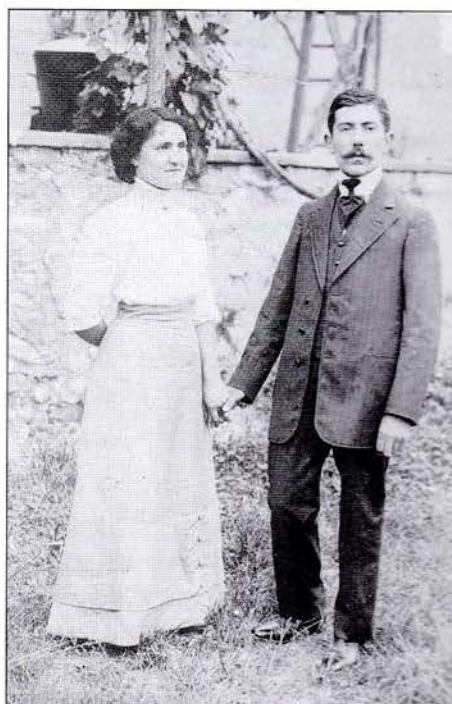
4 enfants :

Emile (1912)

Yvonne (1914)

Maurice (1915)

André (1920)



Jean et Jeanne Girard
le jour de leurs noces
(Coll. Girard).

LES DÉBUTS (fin XIX^e - 1924)

Dès le départ, une affaire familiale

Le **Grand Bazar Universel** est intimement lié à une famille protestante nyonsaise, celle des Girard. Une publicité parue dans l'*Annuaire de l'Arrondissement de Nyons* de 1892 montre qu'à cette date un magasin qualifié de "*plus ancien de la région*" existait déjà. Il était implanté au nord de la Place du Champ de Mars, sur un terrain contigu à l'Hôtel du Louvre et Voyageurs (aujourd'hui Hôtel Colombet) et à l'ancienne pension de Charles Hyacinthe Dupuy² devenue Collège municipal en 1881. Emile Girard, alors âgé de trente six ans, avait créé ce magasin qui arborait son nom, sans doute quelques années auparavant, ce qui démontrait assez son tempérament actif et entreprenant. Mais il n'en n'était que le gérant, l'immeuble où se trouvait le Bazar appartenant alors à la famille Estève d'Aubres, famille apparentée à celle des Girard. En 1893 (acte passé en l'étude de Me Giraud, notaire à Mirabel et daté du 8 janvier), il passe à la famille Girard, non pas à Emile, mais à son frère Jules David, représentant de commerce, qui en fit l'acquisition d'Abel Estève et de Mme Vve Casimir Estève. Emile dut vraisemblablement rester gérant.

2-Ce dernier avait été propriétaire du terrain sur lequel devait s'élever le magasin acheté en 1835 à David Vigne puis revendu vingt ans plus tard aux consorts Peyrolles, limonadiers à Nyons. (Acte de donation partage de M. et Mme Jean Girard passé en l'étude de Me. A. Gras le 26 février 1954)

Cette situation dura quelques années, jusqu'en 1900, date à laquelle les deux frères décédèrent à quelques semaines d'intervalle ³. Jules, resté célibataire, avait institué pour légataires universels ses six neveux et nièces : les quatre enfants d'Emile et les deux de son autre frère Eugène, lui aussi décédé.

3-Emile le 22 août 1900, Jules le 12 novembre suivant. (AM Nyons)

Peu après, Louise Mélie Girard, la veuve d'Emile, racheta les parts des deux enfants d'Eugène ; ainsi l'immeuble, fonds de commerce compris, appartenait désormais en totalité à sa propre famille.

Une femme énergique

Jusqu'à la première Guerre mondiale, et au début des années 1920, Mme Louise Girard (née Bernard, plus souvent appelée Mélie) assumait seule la direction de l'établissement. Si l'on se rappelle qu'elle avait également en charge quatre enfants mineurs à la mort de son mari, cela laisse assez supposer l'énergie et la détermination dont elle dut souvent faire preuve. Certes à la veille de la guerre, elle avait trouvé une aide efficace en la personne de son fils Jean qui était appelé à lui succéder. Ce dernier avait atteint sa majorité en 1910. Peu après, il épousait Jeanne Veaux, originaire de Lyon. Deux enfants Emile et Yvonne étaient déjà nés avant le premier conflit mondial, Maurice et André suivirent en 1915 et 1920.

Le grand magasin nyonsais

Les cartes postales du début du siècle montrent l'aspect qu'avait alors l'immeuble Girard, aspect pour l'essentiel demeuré inchangé :

◆ rez-de-chaussée, le magasin avec sa devanture en trois parties, chacune surmontée d'une imposte vitrée semi-circulaire. Un autre local comportant une vitrine semblable se trouvait de l'autre côté de la porte donnant accès aux étages. L'ensemble était protégé par une large marquise avec l'inscription :

GRAND BAZAR UNIVERSEL ENTRÉE LIBRE E. GIRARD

Sur le trottoir se trouvaient habituellement des objets et des articles proposés à la vente et souvent des piles de caisses ou de cartons en attente de déballage.

- ◆ le premier étage était réservé aux locaux d'habitation, les pièces, côté sud donnant sur un large balcon situé au dessus de la marquise du magasin ;
- ◆ le second étage surmonté d'un toit de tuile servait d'entrepôt.

Au total c'était un magasin bien situé au centre de la ville, aux assises solides et fréquenté par une clientèle plus qu'honnête que léguait, le 23 avril 1924, Mélie Girard à ses trois enfants survivants ⁴. Elle pouvait être fière du travail accompli. Devenue veuve à trente sept ans, elle avait su maintenir et développer de façon remarquable son commerce.

4-Acte passé en l'Etude de Me Charles Gras à la date citée.

De son côté, Jean Girard profitait de l'occasion pour racheter les parts de ses deux cohéritiers. Désormais avec son épouse Jeanne, il était le seul maître des destinées du *Grand Bazar Universel*.

UNE PÉRIODE BRILLANTE JUSQU'À LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Les nouveaux propriétaires possédaient au plus haut point les qualités requises pour être de bons commerçants. Ils savaient se montrer avenants et dévoués à l'égard de leurs clients et aussi très bienveillants envers leur personnel.

Mais leur qualité essentielle était d'être très travailleurs. Jeanne Girard très présente dans le magasin, s'occupait particulièrement de l'épicerie -située au fond du magasin. Quant à son époux, il tenait la caisse et s'occupait d'une partie de la comptabilité, le comptable de l'établissement étant Emile Souchon ⁵. Il lui revenait également de recevoir les représentants de commerce et de passer les commandes.

5-Ce dernier arrêté par la Gestapo le 21 janvier 1944 mourut en déportation. (cf TE n° 33 p 10)

Très adroit de ses mains, il réparait (souvent gratuitement) jouets, appareils mécaniques ou électriques, en particulier les postes TSF à lampes qui, à l'époque tombaient souvent en panne.

A cet effet, il avait aménagé un petit atelier où lui seul avait accès.

Le couple Girard s'intéressait de près à la vie locale et participait activement à l'organisation des fêtes, notamment des corsos de Pâques. Par ailleurs dans l'immédiat avant guerre, Jean fut élu conseiller municipal sur la liste du Dr Bernard.

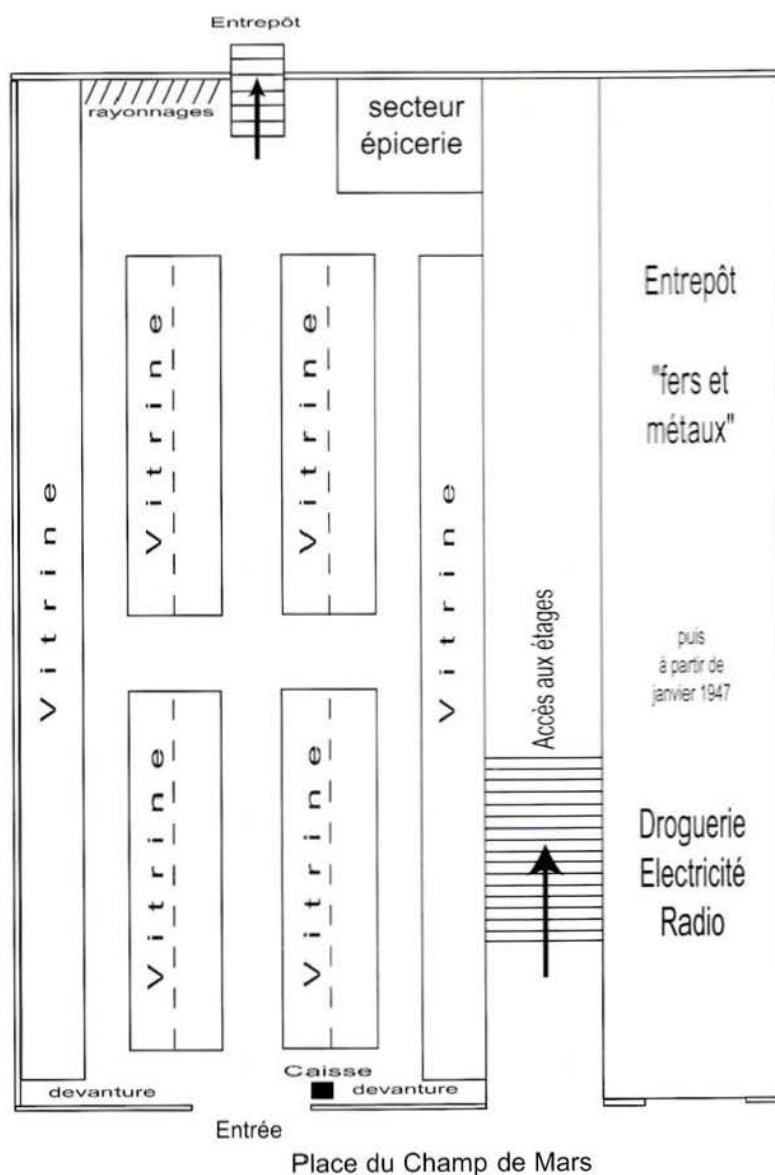
Des locaux restructurés. Au début des années 1930, de grands travaux rénovèrent le *Bazar Universel*. D'abord le bâtiment fut surélevé d'un troisième étage à usage d'entrepôt, étage surmonté d'une vaste terrasse (voir photo ci-dessous). Un monte-charge permettait d'y transporter les marchandises. Un autre entrepôt fut construit au nord du bâtiment principal auquel le reliait un passage couvert. Dans le magasin, prirent place quatre grandes vitrines ainsi que des vitrines et étagères latérales. Toutes ces transformations traduisaient les progrès de l'activité commerciale.

Le troisième étage et la terrasse



Le Bazar après les travaux de rénovation

Schéma d'organisation du magasin
(selon A. Girard)



"Au bazar, on trouve tout" ⁶ C'était là l'expression souvent entendue à l'époque. On pouvait s'y procurer aussi bien outils, literie, vaisselle, produits de droguerie, matériel électrique (dont les postes radio - combien de foyers nyonsais s'y sont procuré leur premier poste ?), que cycles, linge de maison, jouets, papeterie, livres, etc., sans oublier l'épicerie déjà mentionnée et à l'écart l'entrepôt fers et métaux sous la responsabilité de M. Brun.

Ces produits, achetés en grandes quantités, étaient vendus bon marché, les propriétaires étant plus soucieux d'assurer un bon service à leur clientèle que de réaliser des bénéfices importants.

Aussi une nombreuse clientèle affluait : jeunes et vieux, originaires souvent de villages éloignés, se côtoyaient devant les rayonnages et les vitrines du magasin. Le jeudi, jour de marché, c'était la grande presse. On réalisait ce jour-là l'essentiel du chiffre d'affaires de la semaine.

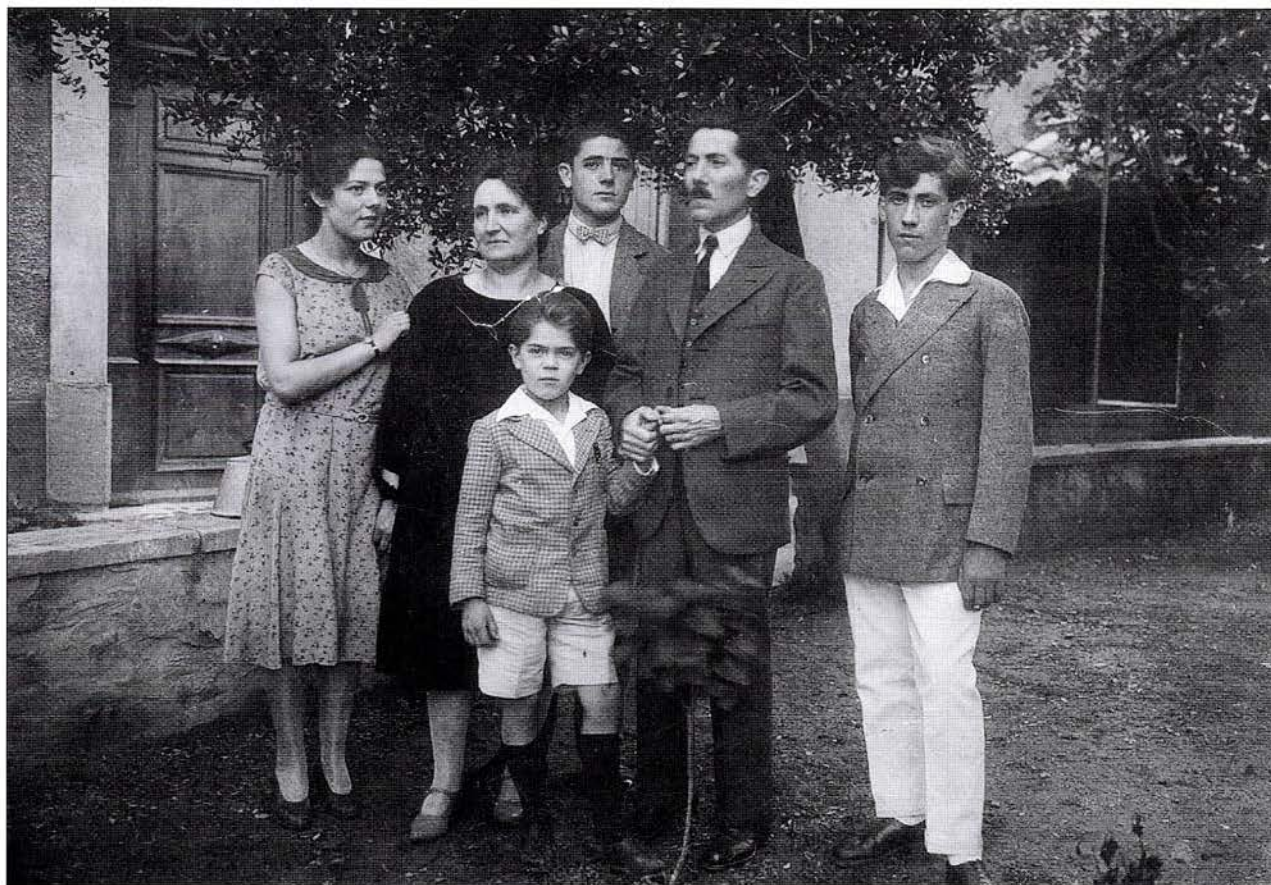
Le magasin employait 7 à 8 personnes en permanence, ce nombre était porté à 13 le jeudi. Parmi ce personnel, il y eut dans les années d'avant-guerre un Sénégalais, Ahmed, longtemps le seul homme de couleur de la ville. Du Sénégal également arriva une guenon appelée Bobette. Attachée sur une chaise, devant le magasin, elle constituait une attraction pour les badauds et les enfants sur le chemin de l'école.

Autre sujet d'émerveillement pour les visiteurs : la grande volière installée sur la terrasse qui renfermait de nombreux oiseaux multicolores.

6-Dans l'annuaire Fournier de la Drôme, édition de 1937, Jean Girard est cité dans sept rubriques différentes : bazar-bimbeloterie, épicerie détail, fer et métaux, glaces-miroiterie, jouets, parfumerie, quincaillerie.



Bobette



La famille Girard en 1928 : Les parents Jeanne et Jean Girard entourés de leurs 4 enfants :
Yvonne, Emile, Maurice et le jeune André
(Coll. A. Girard)

PREMIERS SIGNES DE DÉCLIN ET PASSATION DES POUVOIRS

La guerre de 1939-1945 porta un coup d'arrêt à cette prospérité. D'abord Jean et Jeanne Girard eurent la douleur de perdre leur troisième enfant Maurice, tombé face à l'ennemi en juin 1940, quelques jours avant l'armistice qui mit fin aux combats.

Par ailleurs, le conflit provoqua de grandes difficultés d'approvisionnement : certains produits étant introuvables, d'autres rationnés (alimentaires, textiles par exemple) et de qualité très inférieure. L'activité du magasin s'en ressentit.



La droguerie d'A. et F. Girard

L'après guerre ne mit pas fin aux problèmes. Certes l'approvisionnement redevint progressivement normal, mais les difficultés n'en persistèrent pas moins pour un établissement commercial trop dépendant des époux Girard qui, malgré d'évidentes qualités, arrivaient en fin de carrière. Quelques unes peuvent être avancées :

- ◆ la concurrence accrue des magasins à succursales multiples ou des magasins spécialisés, qui pouvaient offrir un choix plus étendu. A ce titre, André Girard et son épouse ouvrirent en janvier 1947, une boutique de *droguerie, électricité, radio* dans le local dépendant du bazar où étaient primitivement stockés barres de fer, fers à béton. Ce magasin, grâce à la notoriété de la famille Girard, prospéra rapidement.

- ◆ les charges salariales accrues en ce qui concerne le personnel ;
- ◆ les difficultés de gestion des stocks dans une période marquée par de nombreuses dévaluations monétaires et une forte inflation. Sur ce dernier point, Jean et Jeanne Girard se montraient "*gros travailleurs... mais pas gros gagners*" (La Tribune), si bien que certains produits insuffisamment revalorisés, étaient en fait vendus à perte.

La rentabilité du Bazar en souffrit gravement, la comparaison avec la droguerie d'André Girard étant suffisamment éloquente. Pour la période de 3 ans (1951-1952-1953), le chiffre d'affaires moyen du bazar s'établissait à 5.471.000 francs de l'époque, celui de la droguerie à 3.039.000 F, ce qui laissait un bénéfice moyen de 309.000 F (5.55%) dans le premier cas et 630.000 F (20.70%) dans le second ⁷.

Cette rentabilité médiocre laissait mal augurer de l'avenir d'un magasin dont l'offre disparate ne répondait plus aux exigences du commerce moderne.

La donation de 1954.

A soixante cinq ans, Jean Girard décidait de passer la main. Le 26 janvier 1954, il signait avec son épouse, en l'étude de Me André Gras, l'acte de donation partage par lequel ils se dessaisissaient de leurs biens au profit de leurs trois enfants Emile, chirurgien-dentiste, Yvonne, veuve Henner et André. Le total de la succession s'élevait à 13.600.000 F. Pour s'en tenir aux seuls fonds de commerce, celui du Bazar estimé à 2.500.000 F revenait à Mme Henner ainsi que les marchandises qu'il comportait (pour un total de 1.882.500 F) et celui de la droguerie et électricité, estimé 1.800.000 F (plus 20.000 F de marchandises), à André Girard. Une clause particulière interdisait toute concurrence entre les deux commerces qui étaient déjà indépendants l'un de l'autre.

Désormais Jean et Jeanne Girard menèrent une existence plus discrète. Jean qui aimait beaucoup les enfants leur distribuait des bonbons et de bonne grâce poussait parfois les balançoires du jardin public. Il décéda à quatre vingts ans en 1969. Cinq ans plus tard, son épouse le rejoignait dans le caveau familial, elle seule ayant pu assister aux derniers moments du Bazar.

1971 LA FIN D'UN DES FLEURONS DU COMMERCE NYONSAIS

Le recentrage de l'activité commerciale

Yvonne Girard, Vve Henner ⁸, montra d'emblée son efficacité. Elle accentua l'orientation vers la vente des jouets. A cette époque, à côté des jouets traditionnels (cyclorameurs, autos à pédales que les jeunes de la famille venaient essayer dans le

7-Chiffres tirés de l'acte de donation-partage du 26 février 1954.

8-Devenue Mme Ganichot après son remariage.

DROGUERIE - ELECTRICITE - RADIO
- PARFUMERIE -
GIRARD FILS
PLACE DE LA LIBERATION - NYONS (DROME)

André et France Girard exploitèrent ce magasin de 1947 à leur retraite survenue en 1984. "Au début bien des rayons étaient vides, se souvient France, et l'essentiel de notre travail consistait à vendre au détail des produits qui nous parvenaient en grandes bonbonnes de verre que ce soit l'eau de javel, l'alcali, le potassium (pour rendre les olives vertes comestibles)... et également les parfums notamment le "Lavande 33" des établissements J. Teyssère de Nyons.

Notre affaire s'est ensuite développée et nous avons été les premiers sur Nyons à vendre un poste de télévision à un habitant de Valréas alors que la télévision n'était même pas captée à Nyons."

En 2005, la droguerie ouverte par les époux Girard reste le dernier commerce de ce type dans notre ville.



Monsieur, Madame, Cher Client,

*Nous vous souhaitons un JOYEUX NOËL
et nous vous présentons nos MEILLEURS VŒUX.*

Nous vous informons de notre départ à la retraite le 31 Décembre 1984. Nous sommes heureux de vous manifester tout le plaisir de vous avoir eu comme client au cours de notre carrière du commerce de DROGUERIE-PARFUMERIE que nous avons créée en date du 7 Janvier 1947. Nous vous en remercions bien vivement.

Nous cédonz notre affaire à Monsieur et Madame GAUTHIER Annick qui vont poursuivre notre travail comme auparavant. Nous vous y recommandons et espérons que vous leur accorderez votre confiance comme vous nous l'avez accordée depuis 38 ans.

Nous gardons un excellent souvenir de notre aimable et fidèle clientèle.

Madame et Monsieur GAUTHIER ouvriront le 8 Janvier 1985. Nous leur souhaitons des affaires prospères.

Bonne et Heuteuse Année.

France et André GIRARD.

vaste entrepôt) apparaissaient circuits électriques, voitures télécommandées, *Dinky Toys* et autre *Lego* qui connurent très vite un grand succès.

L'été, c'était au tour des articles de plage d'envahir présentoirs et devanture.

Cependant, les habitués savaient pouvoir trouver au Bazar qui la bobine de fil qui lui manquait, qui, dans les tiroirs de l'ancien fonds de quincaillerie, le ou les objets qu'il désirait.

Le magasin nyonsais était désormais affilié aux *Nouvelles Galeries* de Paris, ce qui permettait d'obtenir des conditions intéressantes de la part des fournisseurs ainsi que des livraisons rapides, les commandes se faisant par fiches mécanographiques.

L'organisation plus rationnelle du "magasin universel", à la devanture rénovée, nécessitait un personnel plus réduit. Yvonne Girard, sa fille cadette Claude et une employée Conchita suffisaient aux besoins de la clientèle. Celle-ci était particulièrement nombreuse au moment des fêtes de fin d'année, au point qu'il fallait parfois ouvrir le dimanche au moment de Noël.

La disparition du Bazar

Cette situation aurait pu durer encore longtemps si des problèmes familiaux ne s'étaient posés à Yvonne Girard : d'abord le départ de sa fille pour Paris après son mariage en 1969 ; surtout deux ans plus tard le décès de sa fille aînée Annie après une longue et douloureuse maladie, perte dont elle ne se remit jamais complètement.

Restée seule, Yvonne Girard n'avait guère le cœur de poursuivre l'activité commerciale.

Mais le coup de grâce lui fut porté par un grave problème d'origine extérieure qui amena une humiliante saisie de ses biens et leur vente aux enchères.

La cessation d'activité eut lieu en 1971.

C'en était fini du magasin plus qu'octogénaire remplacé aujourd'hui par une agence de voyage et une agence immobilière. Mais bien que l'enseigne du **Grand Bazar Universel** ait disparu de la marquise qui en protégeait la façade, bien que la disposition de la devanture ait profondément été changée, il subsiste malgré tout, pour qui sait regarder, bien des éléments qui rappellent le magasin d'autrefois...

De quoi éveiller un brin de nostalgie chez les Nyonsais, encore nombreux, qui l'ont fréquenté.

Jean LAGET



Noël 1966 : exposition de jouets
(à gauche, cabinet d'assurances de
M. Ganichot)

(Coll. Mme J.L. Reynaud)

RAPPORT DU PASTEUR PAUL SEIGNOL (*FRANCK*) SUR L'ACTIVITÉ AU SEIN DE LA RÉSISTANCE DE MR LE DOCTEUR BOURDONGLE

INTRODUCTION - En février 1943, avec le Docteur Bourdongle et MM. Buffavin et Vilhet et quelques camarades, nous avons créé un Organisme de la Résistance à Nyons.

I - FORMATION LOCALE

Elle comprenait un Comité Directeur qui inspirait, dirigeait et contrôlait un Comité Local et une centaine de Résistants placés sous son contrôle. Le Docteur Bourdongle en était le Chef, en même temps que membre du Comité Local et du Comité Directeur.

II - EQUIPES

C'est le Docteur Bourdongle qui a réparti l'élément actif de la Résistance en plusieurs équipes. Il les réunissait chaque semaine pour leur passer les consignes, dont ils devaient rendre compte à la réunion suivante.

a) Consignes permanentes : les formations combattantes groupaient l'essentiel des Résistants, avec à côté d'elles des équipes de spécialistes.

1) Renseignements : Entr'autre, le Service des Renseignements, qui comprenait des fonctionnaires de Mairie, de Gendarmerie, de Sous-Préfecture, des P.T.T. Le Chef, en liaison permanente avec le Docteur, le tenait au courant de tout ce qui se passait. Grâce à son impulsion, cette équipe a pu, suivant les circonstances, donner des renseignements appréciables sur l'ennemi, répandre même de faux bruits afin de l'égarer.

2) Répression : C'est elle qui exerçait une surveillance sur les agissements des collaborateurs et des miliciens et qui a permis à l'équipe spécialisée de faire une répression efficace. C'est ainsi qu'ont disparu des éléments dangereux, tels que Georgesco, chef de la milice, Colombet, Pons, etc.

3) Ravitaillement : Une autre équipe, celle du Ravitaillement a eu une tâche énorme et est arrivée avec ses ressources locales et l'entraide des localités voisines, à assurer le ravitaillement, pendant une année environ, de plus de trois cents hommes. Que d'initiatives, d'efforts contenus, d'ingéniosité et de courage le docteur Bourdongle n'a-t-il pas dû déployer pour faire réaliser ce miracle renouvelé qui consistait, non seulement à trouver l'approvisionnement, mais à le transporter.

4) Argent : Pour cela il fallait beaucoup d'argent et une équipe était chargée de la question financière. Partant du principe que chaque Résistant devait se préparer au sacrifice de sa vie par l'acceptation de tous les sacrifices, il donnait, non seulement son temps, ses forces et son intelligence, mais encore son argent ; les Résistants étaient

donc les premiers sollicités. Ce sont eux qui assuraient en majeure partie les ressources financières et pendant longtemps ils furent les seuls à alimenter la caisse.

5) Discrétion : C'est en dernier lieu que nous parlons des équipes réservées uniquement à l'action, et qui, en attendant l'heure de prendre les armes, exécutaient les consignes ci-dessus qui restaient pour eux des consignes permanentes. Ainsi, ils apportaient un appui appréciable à l'ensemble sous le rapport de leur discrétion, des renseignements, du ravitaillement, de la finance et ils devaient suivant le cas, s'occuper des questions suivantes.

b) Missions - Trouver l'emplacement d'un camp - Au moment de la relève ou au moment du départ pour l'Allemagne des Camps de Jeunesse, etc., ils devaient, dans les parties hautes de la région accessibles mais offrant une sécurité, trouver une ferme isolée et abandonnée avec un point d'eau, et l'aménager afin qu'elle puisse être utilisée le moment venu. Alors le chef de ce Camp de Réfractaires, accompagné de deux adjoints transportaient dans une camionnette de la paille, un fourneau et des ustensiles de cuisine avec du ravitaillement pour trois jours. Ils préparaient la venue de leurs camarades réalisée en 48 heures, et dès lors, les jeunes affluaient et c'est ainsi qu'en 8 jours, l'on vit la formation de trois camps de 50 à 80 hommes chacun.

III - LES CAMPS

a) Ravitaillement - courrier - Le ravitaillement local centralisé montait régulièrement chaque semaine, l'excédent allait aux Camps des communes voisines ou inversement. Un service de courrier discret permettait un contact régulier avec les familles. Non seulement dans les Camps qu'il avait créés, mais également dans tous les Camps de la région, le docteur Bourdongle se dépensait pour voir les malades et les blessés.

b) Chefs - Ces Camps avaient un Chef civil, sorti en général de notre Ecole de Cadres, qui portait toute la responsabilité morale et matérielle ; un Chef militaire placé sous ses ordres portait la responsabilité militaire.

1) Rôle du Chef civil - Le Chef civil avait repris l'organisation locale dans le Maquis. A côté des équipes spécialisées se trouvaient les formations combattantes. Deux choses essentielles doivent être mentionnées en premier lieu : la tenue morale et la tenue matérielle du camp.

c) Tenue morale - Bien que librement consentie, la discipline que chacun s'imposait était sévère mais sereine, la fraternité touchante.

d) Tenue matérielle - Les masures qu'ils venaient occuper étaient d'une propreté méticuleuse, non seulement habitables, mais gaies, après quelques jours, les abords de la ferme, nettoyés et entretenus. Nous signalons avec quel soin ils avaient ramassé les tuiles cassées et les avaient soigneusement entassées. L'aspect de désolation et d'abandon, par ces faits modèles, disparaissaient de leurs camps qui étaient toujours accueillants aux visiteurs et pour les jeunes, c'étaient leur "home".

e) Garde - Sur les rochers dominant le Camp, une sentinelle était postée jour et nuit avec un relais de sentinelles placées tous les 100 m environ, jusqu'aux abords du chemin carrossable. Elles assuraient la protection et signalaient tous les mouvements des environs. Lorsqu'une alerte sérieuse était donnée, chaque jeune alors remplissait sa mission, emportant une partie du matériel ou des victuailles. En peu de temps, tout avait disparu dans la nature. Un seul membre de chaque équipe était chargé de maintenir le contact avec les autres équipes. Les Chefs restaient en liaison entre eux. Les derniers, avant de quitter le camp, redonnaient à la ferme et à ses alentours, un aspect de désolation et d'abandon et c'est ainsi que des formations de police, se rendant sur les lieux ont cru à de faux renseignements lorsqu'on leur avait signalé l'endroit exact du maquis. Les Jeunes restaient quelques jours dans la nature et reprenaient leur place dans la ferme, provisoirement abandonnée.

En quelques jours, ces Jeunes ne formant qu'un corps et qu'une âme, avaient leurs chants et avec quel entrain, quelle fraîcheur, quelle puissance et quel ensemble, ils les entonnaient.

Le chef avait une vie exemplaire, d'où il tirait toute son autorité ; tout le monde, même le Chef militaire était sous ses ordres.

f) Programme d'une journée - Lever à 6 heures. Aération de la paille et des couvertures - 7 h petit déjeuner - 7h 30 répartition du travail par équipes. De 8 h à 10 h cuisine, bois nettoyage, aide aux paysans des environs. A 10 h instruction technique jusqu'à 10 h 30. Chef civil 10 h 30 exercices pratiques militaires. 11 h repos, divertissement jusqu'à 12 h. A 12 h repas (la nourriture toujours chaude, bien préparée, abondante comprenait de la viande et du vin). Silence absolu dans le camp jusqu'à 14 h : sieste, correspondance, méditation. De 14 h à 16 h travail. 16 h 30 - 17 h technique. De 17 h à 18 h formation pratique. 18 h 30 repas. 20 h détente en commun, jeux collectifs, discussion sur un sujet choisi et préparé à l'avance par le Chef, entretiens. Extinction des feux à 21 h.

IV - PARACHUTAGES

Les groupes locaux travaillaient au repérage des terrains de parachutage, assuraient les liaisons inter-communales et certains avec la Région et même avec la Suisse où ils passaient des renseignements intéressants pour le Haut-Commandement inter-allié. Dans les derniers temps, les parachutages intensifs nécessitaient la formation d'équipes

de spécialistes. La période la plus dangereuse, la plus difficile, la plus héroïque était venue avec l'heure suprême de la bataille. Le docteur Bourdongle dut y faire face pour les autres au sein du Comité Directeur local, comme responsable des groupes locaux et des camps. Il était jour et nuit sur la brèche.

V - SACRIFICE SUPREME

Compromis, malgré toute sa sagesse par une activité trop débordante, il fut arrêté et emprisonné à Montluc, et libéré ensuite, mais ce n'était qu'une feinte pour mieux le surveiller et saisir toutes ses filières afin d'anéantir un élément qui n'était pas sans donner de fortes craintes à l'adversaire. N'écoutant que son courage et réalisant humblement l'impossibilité qu'il y avait à pourvoir à son remplacement, il continua avec plus de prudence que jamais, fut arrêté à nouveau, sans que son activité ait compromis qui que ce soit. Martyrisé comme un agneau sanglant, il n'a pas ouvert la bouche devant ses bourreaux et nous terminerons en citant ce poème sobre de Pierre Emmanuel qui rend hommage à celui qui, parmi nous, a été un "HOMME".

SUR UN MARTYR

"Je chante un homme. Si ma voix est dure, c'est que pleurer ôterait à mon chant de sa haine. Ce mort veut la vengeance et non les pleurs. Plus tard, nous nous tairons sur lui, pieusement. Les tertres de silence, comme le sien, ce sont autant d'autels de la Patrie ; et le serment est grave fait aux morts, car le sol fidèle en est témoin. Mais je chante un vivant, qui paya cher le droit d'être homme, et non pour lui seulement, mais pour toi qui me lis et pour moi qui le chante, pour l'homme qui le martyrisa lui-même. Ce plein droit est de tous ou d'aucun : et terrible ! il exige la mort de qui l'ôtant à d'autres s'en exclut. Ce vivant donc paya son dû. L'on prit ses yeux, ses dents, ses ongles, ses oreilles, son visage, il lui restait du sang assez pour que son coeur dominât la fureur de ses bourreaux. Sa vie piétinée, défoncé le temple de son sein, cette chose à leurs pieds était encore un homme et leur rage ferrée s'exténua dessus sans en avoir raison. Car cet homme inconnu était déjà ressuscité en d'autres hommes.

CAUSERIE DU 13 JUILLET 2005

LORS DE L'INAUGURATION DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DE LA PLACE DU **DOCTEUR BOURDONGLE**

Devant une bonne assistance réunie sous les arcades de la place, Jacques Bourdongle et notre président ont évoqué la glorieuse mémoire du Dr Jean Bourdongle ¹.

Jacques Bourdongle parle avec beaucoup d'émotion de son père qui fut, à l'instar du pasteur Seignol à Valréas et d'Amédée Téna à Montségur, le chef de la Résistance nyonsaise. Nouveau venu à Nyons, il avait pu s'imposer à ce poste par sa détermination à combattre l'ennemi par tous les moyens, par son intelligence et ses talents d'organisateur dont le texte précédent témoigne amplement.

Arrêté une première fois en janvier 1944, il lui fut conseillé de se cacher, mais Bourdongle n'en fit rien estimant qu'il se devait à sa clientèle et aux résistants qui dépendaient de lui. On connaît la suite : l'infiltration du maquis de St Pons par le traître Marie-Louise, l'arrestation du Docteur au matin du 19 mars, les tortures endurées et enfin son exécution à St Pons aux côtés de six autres patriotes.

Un dialogue put s'établir entre la foule et les intervenants, certaines personnes fournissant même à Jacques Bourdongle des détails qu'il ignorait sur la journée tragique qui vit la disparition de ce père qu'il n'a connu qu'au travers des écrits ou des souvenirs de la famille ou des amis.

Pour finir, Daniel Cuhe lut l'émouvant poème de Pierre Emmanuel *Je chante un homme*.

1- Voir article de Jean Schmitt, *Terre d'Eygues* n° 23, p.3 à 14.

SEN

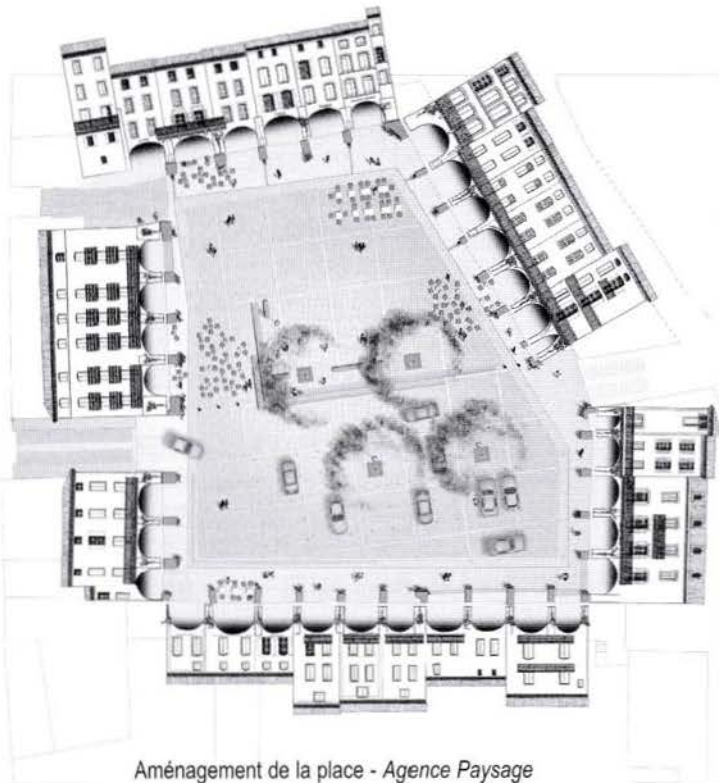


Jacques Bourdongle, à droite, et notre président Jean Laget au cours de la causerie.



Un auditoire attentif
(Clichés D. Cuhe)

INAUGURATION DE LA PLACE RÉNOVÉE DU DR BOURDONGLE



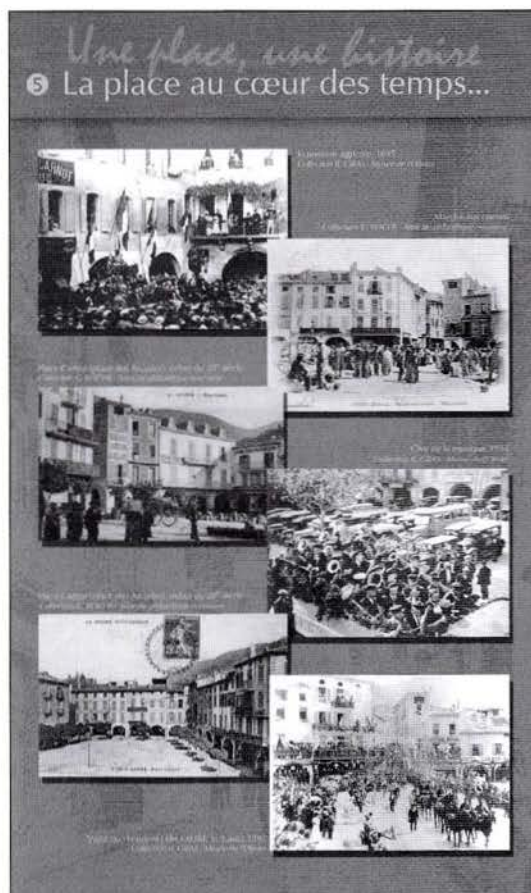
Aménagement de la place - Agence Paysage

Plusieurs manifestations ont eu lieu à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle place du Dr Bourdungle. Le nouveau style, bien dégagé, convivial, avec les terrasses des cafés aménagées avec goût a emporté l'adhésion de la majorité des Nyonsais.

Le 13 juillet après-midi, sous les Arcades, Jean Laget, président de la SEN, a fait avec la participation de Jacques Bourdungle, fils du Dr Bourdungle, une conférence sur ce héros de la Résistance.

Le programme du 14 juillet au soir, comprenait, sur la place, la projection d'un film sur l'histoire de ce lieu, réalisé par des membres de l'association @Soft avec le concours de la SEN. Elle a été suivie d'un spectacle offert par le théâtre de la Lance dirigé par Serge Plaute.

Après que M. le Maire eut procédé officiellement à l'inauguration de la place, les façades ont fait l'objet de jeux d'illuminations (le traditionnel feu d'artifice ayant été supprimé pour cause de sécheresse) et la place fut enfin livrée aux danseurs pour le bal.



Dans le cadre des festivités qui ont accompagné l'inauguration de la Place du Dr Bourdungle rénovée, deux remarquables expositions ont été présentées :

◆ **"Une Place, une histoire"** - Onze panneaux réalisés par le service de communication de la ville de Nyons évoquant les origines et le passé de la place, les grands événements et les personnages qui l'ont habitée, ainsi que la philosophie et le calendrier des travaux effectués sous l'égide de l'Agence Paysage d'Avignon. Pendant une bonne partie des mois de juillet et août, Nyonsais et visiteurs ont pu apprécier in situ, sous les Arcades, cette belle exposition dont il faut féliciter les auteurs, Audrey Barnier et Jean Munoz.

◆ **Exposition de cartes postales et photos**, remarquable réalisation de l'Amicale philatélique et de son président Charles Rochas. 220 cartes postales anciennes et photos récentes prises sous les mêmes angles, ont permis aux visiteurs de se rendre compte des permanences et des changements apparus dans la plupart des quartiers et des rues de la ville depuis le début du XX^e siècle.

UNE RELÈVE DANS LE SECTEUR DU MORT-HOMME EN AOÛT 1916

L'auteur, Firmin FARNIER, est né le 27 octobre 1885 à Nyons. Son père, Pierre Ernest Farnier originaire de St Ferréol, exerçait le métier de boisselier et habitait rue Ste Luce (actuellement rue Jean Pierre André) dans la maison qui fait l'angle de cette rue avec l'actuelle place Joseph Buffaven ; mieux connue des Nyonsais sous le nom de "place du Foussat".

Sa mère, Rosalie Bompard, née à Tulette, fille d'un paysan finalement installé à Châteauneuf-de-Bordette, a exercé avant son mariage (en 1878) le métier de couturière à Marseille (la famille Bompard fera souche dans la région et des descendants habitent aujourd'hui Mirabel-aux-Baronnies).

Lorsqu'il écrit ces lignes, Firmin a 31 ans.

Son père est mort quelques mois auparavant (le 28 février 1916). Comme ses quatre frères : Ernest, Edouard, Louis et Joël, il a été mobilisé pour cette guerre qui devait être si vite terminée. Comme eux, et beaucoup d'autres, il passe par le secteur de Verdun au cours de l'année 1916.

Il est encore célibataire. Ce n'est que le 19 mars 1917 qu'il épousera à Nyons Jeanne Soupir, une jeune fille de huit ans sa cadette, placée à l'Assistance publique lors de sa naissance, et qui travaille comme vendeuse dans la pâtisserie qui fait toujours face à l'église paroissiale St Vincent.

La relève qu'il décrit se déroule sur la rive gauche de la Meuse dans le secteur de Mort-Homme et de la Cote 304. C'est le secteur ouest de la bataille de Verdun.

Les Allemands y ont fait un gros effort, en mai, pour s'emparer de la ligne de crêtes qui permet des observations sur le secteur principal de la bataille, rive droite. Le 30, ils ont atteint Chattancourt (dont il est question dans le texte). Une contre-attaque les a un peu repoussés.

Dans cette zone, le front s'est alors stabilisé et l'essentiel des combats s'est reporté sur les crêtes de rive droite de la Meuse : Vaux, Douaumont, Fleury... Le 12 juillet, l'offensive allemande s'est brisée sur le fort de Souville.

Pendant les deux mois qui suivent, fin juillet, août et début septembre, les forces s'équilibrent en attendant les offensives françaises d'octobre et décembre, qui termineront la bataille de Verdun.

La semaine qui est décrite est donc, si on ose dire, une "semaine ordinaire" de la vie d'un poilu dans le secteur des combats de Verdun : pas de grande attaque qui s'inscrirait dans l'histoire, pas de grands faits d'armes héroïques, mais les bombardements quotidiens, les blessés, la patrouille, le travail de terrassier, la soupe, les fayots, la gnôle...

C'est à ce titre que ce texte, sans aucune prétention littéraire, sans enflure et sans effet, a une valeur irremplaçable de témoignage d'un homme simple sur une période tragique, le témoignage d'un civil transformé en fantassin d'une guerre qu'il n'avait pas voulue mais qu'il assume.

Je conserve précieusement dans les archives familiales le petit carnet sur lequel ces mots ont été écrits au crayon à papier, mots que j'ai voulu transcrire avant que le temps ne les efface.

Je n'ai rien changé du texte, sinon la ponctuation, parfois totalement absente, et l'orthographe que j'ai restituée.

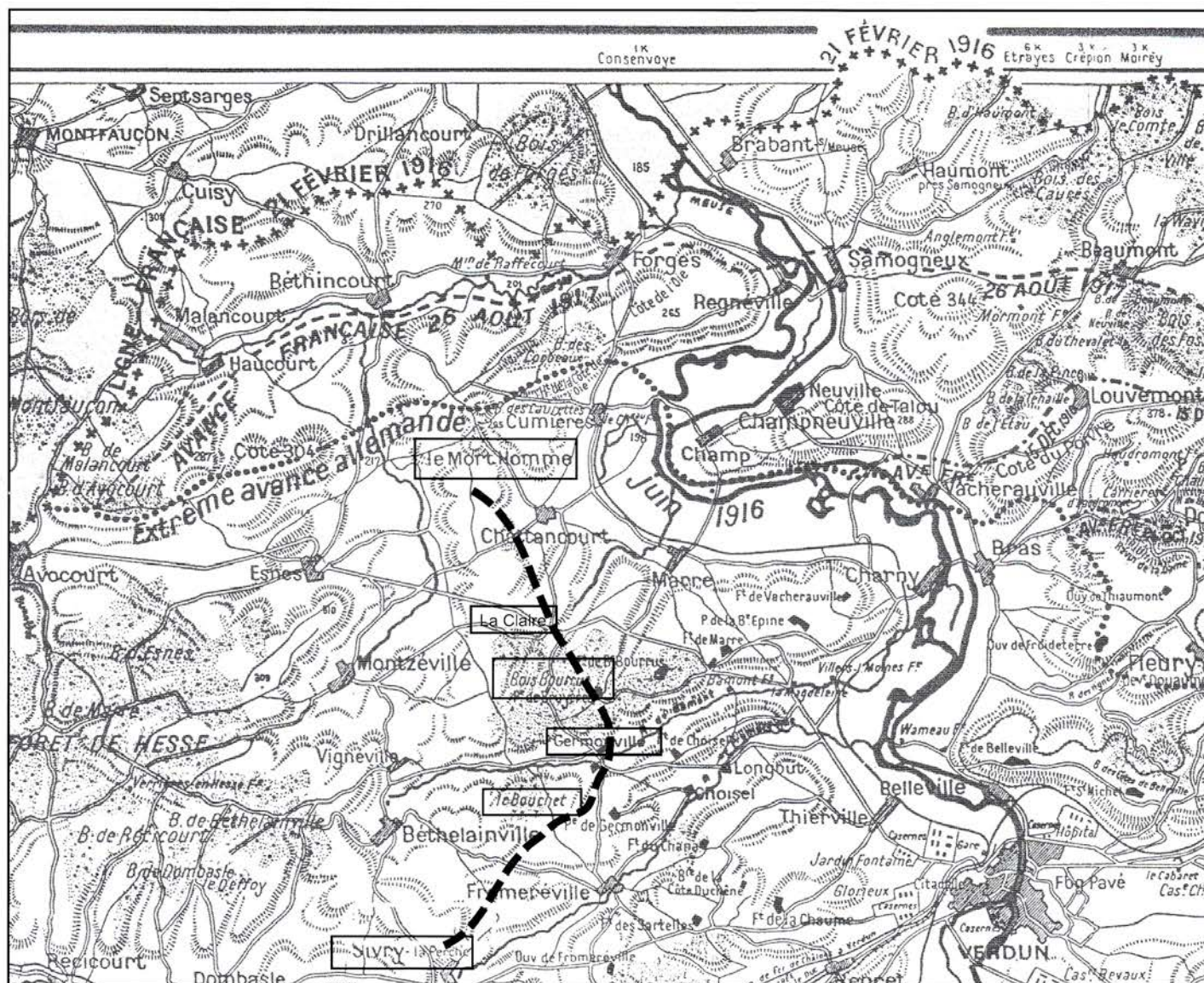
Mon grand-père, revenu à Nyons, sans blessure apparente, tout comme ses quatre frères¹, décédera en 1934. Son décès sera cependant considéré comme un effet lointain de son séjour au front et ma grand-mère "bénéficiera" du statut de veuve de Guerre.

Gérard BOUCHET



Firmin et Jeanne le jour de leur mariage le 19 mars 1917
(Coll. G. Bouchet)

1-Les frères Farnier créeront à Nyons une scierie dont l'incendie est évoqué par R. Barjavel dans son livre de souvenirs d'enfance *La charrette bleue*.



Le parcours de Firmin Farnier effectué pour la relève
(les lieux cités ont été encadrés)



Photo extraite de 1916 Année de Verdun
Service Historique de l'Armée de Terre, Lavauzelle, 1986

TRANSCRIPTION DU CARNET DE NOTES DU SERGENT FIRMIN FARNIER

(les dates intertitres sont du transcripteur)

... minute après minute un de nos jours aux tranchées de 1^{re} ligne.

Je voulais déjà le faire lors de la dernière relève, celle du 8 au 14 août, pendant laquelle j'eus malheureusement à déplorer la mort de notre meilleur ami : Blache, ainsi que celle des camarades Gros, le photographe, et Soulas arrivé du dernier renfort de Fucancourt (Meuse), relève pendant laquelle nous fûmes copieusement bombardés puisque nous eûmes même quatre blessés à la compagnie, les camarades Ballon....

Mais il est tard pour se souvenir et noter toutes les impressions, toutes les sensations éprouvées pendant ces dix jours. Aussi, avant que le temps ne coule trop vite, je vais tâcher, pendant cette relève, de saisir à tout instant les événements qui s'écouleront pour pouvoir les livrer en méditations à mes amis... qui ne connaissent la guerre que dans les journaux.

19 août 1916

Nous sommes cantonnés à Sivry-la-Perche. C'est le 19/8. Il est 11 heures.

Je viens du rapport où on nous a annoncé le départ pour les tranchées, pour le lendemain 20/8 à 19 heures.

L'officier de jour nous a dit que d'après les ordres, il est interdit de quitter la colonne pendant le trajet de la relève. Serait passible du conseil de guerre tout militaire qui serait trouvé en dehors de la piste rouge. Il nous a rappelé également qu'aux tranchées, il est absolument interdit de se faire des trous ou des niches dans le parapet pour se mettre à l'abri en cas de bombardement. On pourra cependant utiliser les trous existants. Tous les hommes font la moue en se regardant, à la pensée que les officiers ont, eux, des trous solides en tout cas les meilleurs qui se trouvent dans le secteur.

Enfin, après avoir demandé si tous avaient leurs deux jours de vivres de réserve et leurs outils, le sergent de jour fait rompre.

Il nous reste donc une bonne nuit à roupiller, à condition que les puces et les rats nous fient la paix.

Comme il est l'heure de la soupe, après le rapport nous nous mettons à table car, pour la première fois depuis que nous avons quitté Mendre-aux-quatre-tours et Virecourt ² le ... juin, il ne nous a pas été possible d'installer une popote.

A peine sommes-nous à table qu'un obus éclate dans le village. "C'est un 130 !" dit Martel et moi de leur dire : "l'as-tu mesuré avant qu'il tombe ?". Puis un autre obus arrive, passe sur le village et va éclater tout en haut. Plusieurs d'entre nous quittent la table et vont se mettre à l'abri dans la cave. Nous restons cependant deux ou trois dans la cuisine. Plusieurs obus se succèdent. On a

l'impression que le tir se raccourcit. Le dernier tombe au milieu de la rue, entre l'église et le garage où est notre cuisine roulante. Un cuisinier qui sortait est blessé par huit éclats dans différentes parties du corps. Immédiatement on le transporte à l'infirmerie. On le panse. Il est évacué.

Il n'en tombe plus de la journée.

L'après midi est employé à la correspondance et aux préparatifs du départ. Dix sept heures arrivent. On dîne et tout comme les bourgeois, nous allons faire un tour, les sous-offs, un petit tour dans le village pour permettre aux cuistots de lever le couvert et servir le jus.

Nous voilà de retour. Tout en sirotant le café, dans lequel je verse une goutte de *gniole*, des parties de cartes s'engagent, qui à la bourre, qui à la manille. Nous jouons une paire de bouteilles que le caporal d'ordinaire nous a procurée, que nous buvons à nos familles en souhaitant Paix et Victoire et d'être de retour.

Il est vingt-deux heures, tout le monde va se coucher pour profiter de cette dernière nuit. Bonsoir.

Premier jour de relève : 20 août

Le lendemain 20/8, réveil au jus.

Il est sept heures. Préparatifs de départ à neuf heures ?

Le capitaine rassemble les sous-offs pour leur lire une note du général de brigade et donner ses derniers ordres : à 9 h 30, rapport. Les hommes prépareront leurs sacs pour midi. Une voiture les prendra pour les porter à Germonville. Ils feront en outre un sac de balles demi-section. Ces derniers resteront au P.C.

On mange enfin la soupe. Il est 1 heure. Après midi, correspondance et préparatifs.

Arrive le soir 16 h 30, soupe de la roulante, notre cuisinier ayant dû emballer son matériel pour le remettre à la voiture.

A 18 h 45, levée du cantonnement, rassemblement des sections dans la rue, appel, et à 19 h : départ.

Voici l'instant de chaque relève où l'on dit adieu à tous ceux qu'on a laissés en arrière. A tout ce qui est la vie. Instant où l'on envoie une forte pensée aux siens, à ceux qui restent à la maison en disant : "*vous reverrai-je un jour ?*". Car, à eux, on pense toujours. Mais surtout, à ces départs pour les tranchées, on marche, mais le cœur n'y est plus. Il est parti revoir le patelin, la vieille mère, la femme, les enfants, les fiancées. L'on se souvient de quelques heureux moments vécus dans un temps de paix quelconque. On ne se distrait pas de cette obsession. C'est avec des allures de condamnés à mort que l'on va sur la route. Cependant, dans les rangs, nombreux sont ceux qui, malgré la défense faite par le colonel, ont bu plus qu'ils n'auraient dû. Parmi ceux là, qui l'a fait par faiblesse, qui pour noyer un chagrin qui les mord au cœur, il en est encore, quoiqu'on dise, certains officiers.

On arrive à Germonville grâce à la piste qui passe par la corne sud-est du Bois Bouchet laissant Fromeréville à droite. Chacun reprend son sac. On fait une pause de vingt minutes et l'on repart. Nous traversons les Bois Bourrus ; passons à la ferme La Claire. Un bout de route, puis un boyau. Il fait noir. On n'y voit goutte. Aussi faut-il bien écarquiller les yeux pour ne pas perdre de vue l'homme qui nous précède. Toute la compagnie est en file indienne sur un petit sentier, entre un boyau et un champ de blé. Nous longeons ce champ de blé pendant près d'une heure avec la pluie... dont la présence nous est révélée seulement par le frôlement des épis mûrs sur le dos de la main gauche. A la pensée que ces récoltes prêtes à cueillir sont perdues, mon cœur se serre. Combien, sur tout le front de Verdun, des champs couverts de récolte seront labourés par les obus ? On pourrait peut-être, à la faveur de la lune, couper ces récoltes qui sont la vie. Mais non, au pays de la mort tout doit mourir. Et nous y sommes, à ce maudit pays.

Nous arrivons enfin sans encombre à la tranchée. Je demande après le sergent que je dois relever. Je place mes deux escouades. Je prends les consignes. Je vais m'assurer si les sentinelles sont relevées et que mes caporaux ont pris leurs consignes et je viens me reposer un brin dans le trou qui m'est dévolu.

Seuls quelques obus tirés loin derrière ou sur les batteries déchirent l'air. Quelques fusées sont lancées pour permettre aux sentinelles de bien observer le terrain devant elles. Il est minuit. Le reste de la nuit se passe calme ainsi que la matinée du 21 jusqu'à neuf heures, heure à laquelle les boches commencent à tirer des grenades à fusil sur nos deuxième et troisième sections. Plus tard, quelques fusants.

Deuxième jour : 21 août

A partir de 10 heures, c'est avec des obus de 150 qu'ils tirent sur nous. Quelques-uns tombent au milieu de la tranchée, vers la deuxième section. Y a-t-il quelqu'un de touché ? Je n'en sais rien. Je l'apprendrai plus tard.

Si un soldat n'est blessé que légèrement et qu'il peut marcher, tant mieux pour lui, car il peut par les boyaux aller au poste de secours. Mais s'il est gravement atteint, malheureusement, car les boyaux étant très étroits pour les passages des brancards, il attendra la nuit sur place, après des pansements sommaires, pour être transporté par-dessus le terrain.

Voilà ce qui nous effraye le plus. Voilà pourquoi nous souhaitons plutôt la mort au premier coup. (A midi, mangé un bout de fromage de l'ami Tordret, le camembert pourri de l'ordinaire.)

Jusqu'à midi trente, le bombardement continue vers nous à la vitesse d'un obus par minute, puis le tir se déplace plus à notre droite.

Nos canons ne sont pas inactifs, mais 20% des obus n'éclatent pas. Ça nous met en rogne contre les fabricants. Ne sont pas boches ceux qui fabriquent nos munitions. De seize heures à dix-huit heures trente, trois avions ennemis

viennent survoler nos lignes. Comme ils volent à une faible hauteur, nos mitrailleuses tirent dessous.

A la nuit, le tir des pièces s'allonge et nous pouvons sortir des trous pour faire des travaux d'installation.

Deux sardines à dix-huit heures trente. A la même heure, trois de nos avions, qui volaient bien en arrière, s'avancent jusque sur nos lignes.

A dix-neuf heures vingt cinq, tous les oiseaux à moteur disparaissent et la nuit commence à tomber. Que nous réserve-t-elle ?

Les sentinelles sont placées à la Puisque je suis commandé pour conduire la corvée de soupe qui doit partir à 22 h 30 du P.C. capitaine.

Jusque-là, les deux artilleries échangent quelques obus sur les batteries.

A l'heure dite, je rassemble la corvée. Il manque les hommes de quatre escouades. J'attends quinze minutes. Ne les voyant pas venir, je pars quand même car les autres s'impatientent. Nous longeons le boyau qui passe au poste S. et suivons le sentier de relève jusque vers La Claire où sont groupées dans le pré les roulantes du régiment.

Une chose qui embête les poilus, c'est lorsque je leur dis qu'il faut, en plus de la soupe, porter des canons VB³ et de l'alcool solidifié. Il est vrai qu'ils sont passablement chargés, flanqués de bidons contenant le pinard, le jus et la gnôle, une marmite de rata et des fayots, de la bidoche avec les boules passées à un fil de fer passé en bandoulière. Cela fait une charge pour un homme, qui doit faire quatre kilomètres pour remonter aux tranchées. Aussi, je partage leur mauvaise humeur à l'annonce d'un embarras supplémentaire.

A une heure un quart, nous sommes de retour aux tranchées. A ce moment, et pendant que nous sirotons le jus et dégustons la gnôle, notre artillerie exécute des feux de rafale sur les tranchées boches (nous estimons des 90). Nous comptons 5 éclatements sur 18 obus. C'est affreux, dégoûtant. Que font nos fabricants ? C'est sans doute des vendus. Comment pouvons-nous espérer la victoire avec des munitions comme ça !

J'apprends que l'ami Pouzet est évacué des tranchées pour s'être foulé le pied dans un trou de la tranchée.

Troisième jour : 22 août

Il est le 22 août. Je reçois trois lettres.

Les deux artilleries tirent à longue portée.

Le lieutenant me passe le commandement de la section pendant qu'il va prendre son repos au P.C. capitaine.

Je m'assure que tout le monde est à son poste et je rentre dans mon trou pour lire les correspondances à la lueur d'une bougie.

Le jour commence à poindre. Le lieutenant arrive. Les sentinelles rentrent. Des guetteurs sont placés dans la tranchée et avant de nous coucher, nous prenons notre

3-VB : grenade à fusil (NDLR)

premier repas composé de fayots en salade, d'un morceau de mouton et, après un dernier coup d'œil sur les boches, comme pour leur dire "fichez-moi la paix !", je m'enfonce dans mon trou pour essayer de roupiller.

La matinée, de l'aube jusqu'à midi, est très calme sauf quelques crapouillots qui ne nous font pas de mal. Mais, à partir de cette heure-là, les boches reprennent leur tir comme la veille et balancent sur nos lignes 60 obus de 150 qui ne causent aucun dégât que de balancer un peu de terre. Les nôtres répliquent tout d'une bordée sur leur première ligne et jettent 50 obus en 8 minutes.

A 14 heures tout est redevenu calme, à part quelques coups de canons.

A ce moment je profite, aidé de mon ami Turret, de nettoyer et consolider mon trou, et après nous être rincé les mains, nous mangeons une sardine, un peu de confiture et du beurre offert par l'ami Teston rentrant de permission.

Comme il fait soleil, je regarde à l'aide de ma jumelle la campagne en arrière des lignes dans le fond du ravin de Chattancourt qui est tout bouleversé de trous d'obus, de boyaux, de tranchées et planté de réseaux de barbelés. Plus en arrière, les boyaux continuent vers les Bois Bourrus et serpentent à travers des champs de blé mûr fauchés par la mitraille. Plus loin derrière, je compte neuf saucisses qui se balancent au bout de leur câble.

Je vais profiter du calme pour faire un brin de sieste et ensuite je ferai réponse à mon frère Louis, à tante Antoinette et Félicien qui m'ont écrit hier et ce soir je ferai porter mon courrier aux hommes de soupe qui le remettront au caporal d'ordinaire qui lui, le donnera demain matin au vagemestre du bataillon.

Mais la journée ne peut s'achever dans le calme. Voilà que les boches se mettent à taper avec des 150, et, en deux heures ne lancent pas moins de 300 obus dans nos lignes. La plupart dans le ravin déjà nommé. Cependant deux tombent où est notre 13^e escouade.

Le premier tombe dans la tranchée, ensevelit trois hommes qui, une fois dégagés, ne sont que contusionnés par la chute des bois de leur cagna et la terre. Seul Reymon est évacué au P.C.

Le deuxième tombe sur le poste d'observation, le lieutenant qui s'y trouve en tournée et le caporal observateur. Tous deux ne sont que contusionnés. Cependant sur le soir, à la nuit tombante, le lieutenant se trouvant mal, est évacué au P.C. Il est provisoirement remplacé à la section par le lieutenant Lambert de la 1^{re} section.

J'apprends que plusieurs obus sont tombés sur la tranchée de soutien et ont détruit une mitrailleuse sans faire de mal à personne.

J'écris rapidement mes lettres et cartes.

Enfin la nuit arrive.

Les sentinelles sont placées à leur poste. Les corvées d'eau et de soupe partent avec les hommes disponibles. Je vais réparer les dégâts faits à la tranchée par les obus. Une fois les hommes en train, on vient nous annoncer que l'équipe des barbelés fournie par la première section qui est en réserve est là et qu'il faut avancer les sentinelles en avant du réseau, ce que je fais tout de suite.

A une heure la corvée de soupe rentre. On boit le jus et la gnôle et on repique au boulot jusqu'au jour.

Je reçois quatre lettres ou carte des frangins, de la ... et un colis porté par Pez⁴ qui arrive de permission. Il ne peut pas mieux réussir ce sacré colis. Aussi, comment je vais déguster son contenu pendant les quatre jours qu'il nous reste à faire ! Merci.

Mais pendant la nuit, les boches ont tapé plus qu'ils ne le font d'habitude. Qu'est-ce que cela veut dire ?

La corvée des barbelés ayant fini son travail, le caporal Granon ramène les sentinelles à leur poste derrière les barbelés. Il fait jour. Nous mangeons les fayots et on tâche de roupiller si les boches ne nous dérangent pas avec leurs obus.

4-La famille Pez habitait elle aussi la rue Sainte Luce à Nyons !



La moisson derrière le champ de bataille : au premier plan un trou d'obus
(Photo extraite du Recueil de l'Illustration, 1916/2, p. 222)

Quatrième jour : 23 août

C'est le 23/8. Il est 5 h 45.

Une dizaine d'avions français volent sur nos lignes et se retirent. Puis un boche nous survole pendant quatre heures.

Il est onze heures. Je n'ai guère dormi, car à tout instant, un coup de canon d'ici, un de là, accompagné du puissant sifflement, me tenait en éveil. Les obus vont cependant éclater assez loin en arrière. Je casse la croûte en dégustant les olives et les picodons contenus dans le colis reçu au cours de la nuit. Dire le plaisir que l'on ressent à croquer les produits du pays, c'est inouï ! Surtout les olives, produit de l'arbre symbole de paix. Je comprends pourquoi c'est la guerre ici. Et je crains pour l'avenir. Tant que les oliviers ne prendront pas racine dans le Nord, toujours flottera une menace de guerre. Aussi, par ces fruits, mon esprit se transporte un instant vers cette Provence, à Nyons, aux tapis d'oliviers sous le ciel d'azur incomparable où j'ai laissé les êtres chers qui me rattachent à la vie.

Pays aimé qu'il me tarde de revoir.

Mais tout à coup, voilà la triste réalité qui me tire de ma rêverie. Les boches raccourcissent leur tir et leurs obus tombent vers le poste de notre chef de bataillon sur un ancien emplacement de batterie, dans le ravin, à 250 mètres derrière notre tranchée. Je regarde tomber les obus qui m'apparaissent gros comme des bouteilles d'un litre et qui arrivent à la vitesse de deux par minutes et vont s'écraser sur le sol en soulevant des nuages de poussière et de fumée.

Ce tir dure deux heures sur le même objectif et à 13 h 20, le calme revient, à part quelques obus que l'on entend éclater vers la 304.

Je vais en profiter pour écrire mon courrier et faire réponse à Joël qui m'a écrit deux cartes, à Edouard et Julie qui m'annoncent la triste nouvelle que mon cousin Emile B. a été tué à Verdun⁵.

Voilà mon courrier prêt à expédier par les hommes de soupe de cette nuit.

Pziaou, Pziaou, pan pan !

Encore deux petits boches qui viennent soulever un peu de terre.

Le soleil est chaud. En attendant la nuit, je me mets à bouquiner *Peau de chagrin* de Balzac, livre que j'ai rapporté de Sivry-la-Perche.

Voici la nuit. Je suis commandé de patrouille pour 23 heures.

Les sentinelles sont placées à leur poste. Les hommes disponibles sont employés à la confection du boyau pour communiquer avec la tranchée de soutien dans laquelle travaille une section de la 23^e qui est placée en réserve. Pendant que les hommes travaillent, notre artillerie tire sur les tranchées ennemies. Mais, comme la veille, 6 sur 20 seulement éclatent. C'est une abomination.

Il est 22 h 30. Les hommes de soupe partent, emportant les lettres de la section. Je désigne les hommes qui doivent venir avec moi en patrouille. Ou plutôt, je demande des volontaires.

Le caporal et moi sommes armés de grenades et d'un revolver et.... n'a que des grenades et les deux sont armés de fusils approvisionnés. On se débarrasse de la capote et de l'équipement. J'explique à mes hommes la mission que nous avons à remplir et leur recommande de bien observer en faisant le plus grand silence.

Nous partons, sortons par le petit poste, traversons notre réseau et partons en avant vers les boches.

Nous sautons d'un trou d'obus dans l'autre. Nous avançons ainsi quatre vingt mètres en retenant notre respiration, examinant le terrain.

Tout à coup, nous apercevons la silhouette d'une sentinelle ennemie devant nous. Un de mes hommes veut tirer un coup de fusil. Je l'en empêche et nous poursuivons notre chemin dans la direction du Nord-Est. Examinons avec soin et précaution. Traversons des trous d'obus au fond desquels gisent des cadavres. Continuons notre course et rentrons à 0 h 45 par le petit poste de la 17^e compagnie. J'envoie mes hommes à la tranchée et vais faire mon rapport chez le capitaine au P.C. Là, on me donne les lettres de la section et je réintègre ma cagna pour lire une lettre de Louis Serre.

Je bois le jus que les hommes de soupe viennent d'apporter. Le lieutenant va au P.C. du capitaine manger la soupe.

Les hommes se remettent à travailler jusqu'à cinq heures.

L'aube apparaît. Nous mangeons pour la troisième fois des fayots et l'on se couche après avoir désigné les guetteurs.

J'apprends qu'un sergent de la 17 a été blessé en patrouille.

Cinquième jour : 24 août

Jusqu'à 11 heures, calme absolu. A partir de ce moment, après quelques grenades à fusil, les boches tirent des obus de 150 sur notre tranchée de soutien et causent simplement des dégâts matériels.

A midi, je croque un bout de camembert et continue à faire la sieste. Quelques obus tombent plus court. Alors, six hommes viennent vers mon trou qui n'en peut contenir que trois, bien cognés. Les boches s'arrêtent de tirer sur la tranchée de soutien pour tirer sur les batteries aux Bois Bourrus. Un avion boche se payant de culot descend voler à 200 mètres au-dessus de nous. Je tire dessus. Les mitrailleurs aussi. Il remonte. Deux des nôtres voltigent non loin en arrière.

La soirée se passe, avec des alternatives de calme, avec quelques obus un peu partout sur les batteries.

La nuit arrive. Même service habituel : sentinelle, corvée d'eau et de soupe, travail au boyau. Reste pour surveiller les travailleurs.

⁵-Edouard et Joël sont deux de ses frères mobilisés eux aussi. Julie est une cousine.

Nuit calme, à part quelques balles tirées sur les travailleurs par les boches et qui viennent exploser tout près. Et cela, à cause du bruit que font les outils.

Le jus arrive. On le boit et le travail est repris jusqu'au jour. Puis chacun rentre à la tranchée. On prend le principal repas du jour, composé comme par hasard de fayots pour la quatrième fois. Comme complément : du gruyère. Un bon morceau de la valeur d'au moins 14 sous. Bref, après avoir croûté on se couche dans les trous après avoir désigné les guetteurs pour la journée comme d'habitude.

Sixième jour : 25 août

Calme plat jusqu'à onze heures, heure à laquelle nous sommes réveillés brusque par l'éclatement de plusieurs obus derrière notre tranchée qui se trouve sous des feux d'enfilade. Le tir s'allonge jusqu'au 341 dans le haut du ravin et après trois heures de tir, il n'est pas tombé moins de 210 obus de gros calibre.

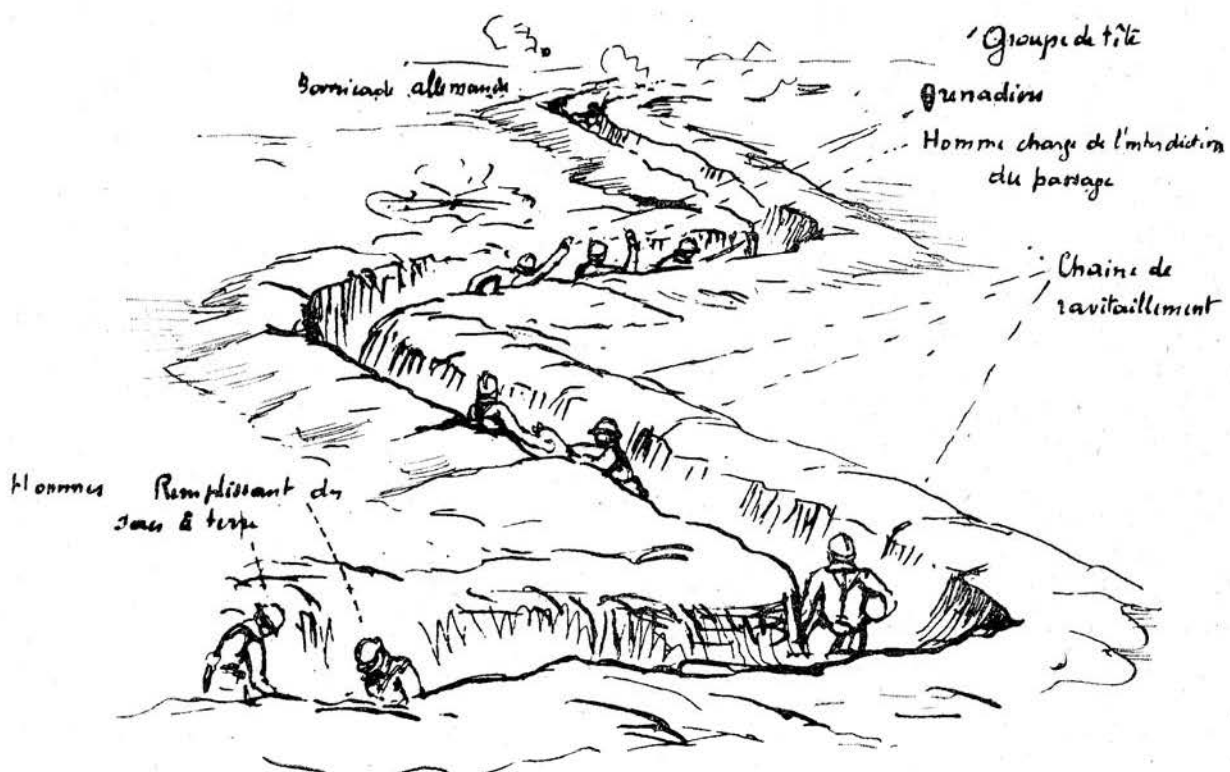
Nous causions tranquillement entre poilus après avoir cassé la croûte. C'était 15 heures quand, tout à coup, claque un 77 sans nous prévenir. Il vient s'écraser à 3 mètres de nous, sur le parapet, nous criblant d'une grêle de pierres et obstruant la tranchée. "Y a pas de blessé ?" que je demande ! *Non*, que tous répondent. Alors nous reprenons notre causette en ouvrant les oreilles cette fois, pour ne pas nous laisser surprendre. "Ça sert de rien, dit Escoffier, parce que l'obus qui doit te tuer, tu ne l'entendras pas venir". Sans avoir jamais été tué encore, je m'étais déjà rendu compte de cette vérité. J'apprends la mort d'un sergent observateur du 341 avec lequel nous sommes en liaison à gauche.

Enfin la nuit vient. La dernière avant la relève. On commence à se dire qu'il y a du bon. Les sentinelles sont placées. La pluie qui aurait pu se retenir se met à tomber pendant une heure, précédée d'éclairs et de tonnerre, se mariant aux coups de canon et aux éclatements des obus. Il fait noir. Le tableau est sinistre. La corvée d'eau part. Elle est de retour au moment où, malgré l'inclemence du temps, les boches envoient six obus de gros calibre au même point que dans la journée. Un combat de petit poste à la grenade se déclenche sur la gauche sur la pente est du Mort-Homme et, à la lueur des fusées, nous apercevons les nôtres qui lancent des grenades par-dessus leur parapet. Ça dure cinq minutes et, après quelques coups de fusil, le calme revient.

Je ne sais si les boches ont aperçu quelque chose chez nous, mais ils nous envoient quelques explosives qui viennent éclater sur notre parapet. Nos canons tirent pendant au moins une heure, mais le cinquième des coups, à peine, éclate. Quelques fusants des nôtres éclatent sur nos têtes à une grande hauteur, mais ne causent aucun dégât.

A 22 h 30, la corvée de soupe part et j'envoie le caporal Granon prévenir nos sentinelles qu'une de nos patrouilles va sortir. Par suite du mauvais temps et de la nuit, nous ne travaillons pas au boyau et tous les hommes sont placés en sentinelles dans la tranchée. J'envoie une fusée éclairante.

Quelques étoiles se montrent. Le ciel semble s'ouvrir un brin. Les hommes disponibles vont travailler au boyau, à la nouvelle partie tracée vers le bas et jalonnée de baguettes de fusée au sommet desquelles j'ai placé un



morceau de papier blanc. Pan ! Un obus sur le boyau de 341 à 30 mètres. Les mottes de terre et quelques éclats nous tombent dessus sans blesser personne.

Par prudence je fais rentrer les hommes à la tranchée pour se mettre à l'abri un moment. A ce moment, les hommes de soupe arrivent. On boit le jus et la gnôle et quand le bombardement de 6 obus est fini, nous retournons au boyau. Nous sommes dérangés encore deux fois avant le jour par des séries de six obus. Nous avons marqué 100 mètres de boyau. Enfin nous croûtons la salade de patates et carottes bouillies aux oignons. C'est délicieux. Et un bout de mouton comme complément. Pour la journée, sardines et confiture. Et j'oubliais les deux quarts de pinard. Comme tous les jours d'ailleurs.

Septième jour : 26 août

On se couche, mais ces sales boches ont décidé de ne pas nous laisser roupiller, car toute la matinée ils jettent quelques obus par-ci par-là, jusqu'à 13 heures où ils serrent davantage leur tir qui prend en écharpe notre 3^e section à raison de trois obus à la minute, puis ralentissent et s'arrêtent ensuite un moment vers 14 heures. Quelques obus sont tombés dans la tranchée. Quand les boches ont fini, les nôtres commencent. Ce qui est pitoyable : très peu éclatent.

C'est la dernière journée qui se tire et ce soir nous sommes relevés.

Ce n'est pas trop tôt qu'on aille au repos pour pouvoir avaler un peu de bouillon chaud, vivre le jour et dormir la nuit, comme tout le monde.

Il pleut, ce qui n'est pas pour égayer à la pensée qu'on fera la relève, par une nuit sans lune, sur les pistes boueuses et glissantes. Mais ça ne fait rien. Quand il s'agit d'aller au repos, par n'importe quel temps ça fait toujours plaisir.

20 h, 21 h, 22 h, 23 h se passent dans le calme mais, à partir de ce moment, les boches envoient des rafales de 77 dans le ravin par où vient la relève. Vont-ils l'empêcher de se faire ?

Ce n'est pas sans inquiétude que nous regardons éclater dans la nuit les obus dans le vallon à la pensée que des camarades se trouvent là, dans le fond.

Bien plus tard, nous apprenons que tout s'est bien passé car, ayant du retard à cause du mauvais temps, le régiment de relève n'était pas à ce moment là arrivé à ce point. Tout à coup, sur le Mort-Homme, se déclenche une alerte fusée rouge : grenade, mitrailleuse, fusil, barrage d'artillerie. Tout se met en branle sur ce point : que se passe-t-il ?

Je m'assure que tout le monde dans la section se trouve à son poste. Serait-ce un coup d'essai des boches ou bien de nous autres ? Je n'en sais rien. Les boches répondent à notre artillerie. Enfin à 0 h45, tout se calme et le 339 arrive pour nous relever sans accroc.

Chaque gradé passe les consignes au gradé correspondant et on se débène en douce, s'arrêtant et se couchant à chaque fusée pour ne pas nous dévoiler aux feux des boches qui ne seraient pas en peine de taper dans le tas.

Le ravin est franchi sans encombre. Traversons la route Esne-Chattancourt ; longeons le boyau, arrivons à la Claire. Pause. Traversons les Bois Bourrus, arrivons à Germonville. Trouvons Sivry-la-Perche et les bois de Sivry.

Arrivons à 7 h. Baraquements clairs, chênes à gauche, route hors des obus enfin. Nous allons goutter six jours de repos et faire une cure de pinard pour nous refaire un peu. Mais la pluie gênera un peu notre séjour ici. La v'la qui se met à tomber par ondées. C'est dégoûtant mais ça fait rien du moment que l'on pourra dormir une nuit tranquille.

Carte, photos et dessin illustrant cet article ont été aimablement communiqués par "Le Souvenir Français", Maison des Associations à Nyons.

LA REPRÉSENTATION DES PLANTES DANS LES COLLECTIONS ET MONUMENTS LOCAUX DE L'ANTIQUITÉ À LA RENAISSANCE

Diaporama du 4 avril 2005 (Salle de Culture et Loisirs) par A.M. Donadieu de La Catananche

L'hiver est peu propice à la botanique de terrain. Les sorties "culturelles" se situent plutôt dans des endroits fermés tels que musées, bibliothèques, monuments divers. Or, ceux-ci abritent de nombreuses plantes sous leur forme figurée : sculptures, peintures, dessins, gravures... Ces représentations du monde végétal interpellent le botaniste : de quelle plante s'agit-il ? Des questions se posent qui dépassent le domaine de la botanique : pourquoi telle plante ? Pourquoi associée à tel personnage ? Est-ce le décor ? Est-ce le sujet ? Est-ce un symbole ou la réalité ?

Le propos de cet exposé est d'examiner les végétaux représentés, suivant l'ordre de leur réalisation, et après consultation de la documentation, d'apporter -en amateur- quelques réponses à ces interrogations, c'est-à-dire de tenter de comprendre le sens attribué à ces figures.

AVANT L'HISTOIRE

Grotte Chauvet, Musées archéologiques de Saint-Paul, du Pègue

Les artistes du paléolithique figurent essentiellement des êtres animés -hommes et animaux - Ex : grotte Chauvet, 32 000 ans avant le présent. A la fin du paléolithique, apparaissent des formes géométriques. Les représentations végétales sont rares. Le contexte est celui de sociétés nomades de chasseurs-cueilleurs, la chasse étant une activité masculine et la cueillette effectuée par les femmes.

Quand les sociétés se sédentarisent, l'importance des végétaux grandit. Avec la domestication -culture des plantes et élevage des animaux- naît l'agriculture. Cette transformation appelée révolution néolithique (passage de la pierre taillée à la pierre polie) s'est produite en Mésopotamie, il y a 12 000 à 14 000 ans. Cette révolution correspond à des changements profonds dans l'organisation sociale et dans les relations que l'Homme entretient avec le monde animal ou le monde végétal. Ce mode de vie va se diffuser lentement dans tout le monde méditerranéen.

En pratique, en Mésopotamie, des plantes sauvages, abondantes à l'époque au Proche-Orient, à graines permettant le stockage, ont été cultivées : céréales (orge, blé, engrain) et des légumineuses (lentilles, pois, fèves). Or, c'est précisément ce type de graines qui a été trouvé au Pègue, récolté à l'époque historique, vers 490 av.J.C. (photo n° 1)

L'ÉGYPTE ANCIENNE

Musée lapidaire d'Avignon

C'est l'eau du Nil qui assure la croissance des végétaux et qui permet la culture. Aussi, le végétal est synonyme de vie. Les arbres et les plantes sont considérés comme des êtres animés. Issus de la terre, les végétaux sont l'émanation des forces cosmiques. Le monde végétal appartient au divin. A ce titre, il participe à l'architecture

Ex. de plantes habituelles :

- ◆ **le lierre** : associé à Osiris, symbole d'éternité.
- ◆ **le lotus blanc** : symbolise la renaissance du défunt.
- ◆ **la palme** : considérée comme l'image du temps, la palme était offerte à Pharaon pour lui souhaiter un long règne.

des temples. Les temples ne sont pas seulement des lieux de culte, mais constituent des espaces représentant des microcosmes et ils abritent potentiellement toute la création.

Les rites de l'embaumement nécessitent des végétaux et le cercueil constitue pour le défunt un substitut de l'arbre sacré qui a abrité Osiris. Les plantes à feuillage persistant sont symbole d'éternité. Ainsi le cyprès servira à faire des sarcophages.

Les personnages sont couronnés de fleurs, de feuilles de vigne, usage qui sera repris par les Romains. (photo n°2)

L'Égypte ancienne avait acquis aussi la connaissance des qualités propres du végétal : moment de la floraison, forme des fruits... L'Égypte était en contact, par la vallée du Nil, avec le monde africain et avec le monde oriental. A noter également la présence, près des temples, de jardins ou champs sacrés où les prêtres cultivaient des plantes signifiant la présence divine et pour les associer à la guérison des malades.

Cette connaissance du monde végétal ainsi que les symboles seront transmis aux Grecs, aux Romains, aux Byzantins. L'importance de l'apport de l'Égypte dans la connaissance des plantes est soulignée par les égyptologues. Cette connaissance sera recueillie par les moines chrétiens coptes, puis par les moines chrétiens d'Orient et transmise par l'intermédiaire, en particulier de l'abbaye saint Victor, aux abbayes d'Europe. "Il faut reconnaître lorsqu'on visite une abbaye cistercienne qu'il n'y a pas de différence profonde entre les pratiques égyptiennes et celles de l'Europe médiévale". (Sydney Aufrère in *Flore en Italie*)

LE MONDE GRÉCO-ROMAIN

Ex. de plantes représentées:

- ◆ **le lierre**, symbole d'immortalité, associé à Bacchus-Dionysos.
- ◆ **l'acanthé**, élément décoratif fondamental, sculptée, à l'origine, chez les Grecs, sur les stèles funéraires.
- ◆ **le laurier** : associé à Apollon, (photo n°3)
- ◆ **le chêne** : arbre de Zeus, roi des dieux, symbole de puissance.
- ◆ **les palmes** : symbole de victoire, de triomphe (photo n°4)
- ◆ **l'olivier** : la paix.

Musée lapidaire d'Avignon, Musées du Pègue, de Vaison

La mythologie raconte qu'un jour de printemps, Zéphir le dieu des vents, tombe amoureux de Flore et l'épouse. Il lui attribue le pouvoir de faire fleurir les arbres et de veiller sur les fleurs des jardins et des champs cultivés. Les Romains, en l'honneur de Flore, Chloris pour les Grecs, ont institué des jeux, les Floralia, qui se célébraient en avril, pour demander la floraison des céréales.

Le monde gréco-romain a également laissé des traités concernant les plantes. Nous sont parvenus, en particulier, les écrits des auteurs suivants:

Theophraste v. 372-287 av. J.C.

Philosophe grec qui réalise une classification des plantes, *Histoire des plantes*, et s'intéresse à leur croissance, *Causes des plantes*. Son enseignement est considéré comme l'origine de la botanique.

Crateus 120-60 av. J.C.

Grec, rédige un traité, le *Rhizotomikon*, avec illustrations, qui concerne les plantes et leur usage comme médicaments.

Dioscoride 1^{er} siècle après J.C.

Médecin romain qui écrit un traité de pharmacologie, *De Materia Medica*. Sur environ 1 000 drogues que constitue l'ouvrage, les trois-quarts sont des plantes. Il en mentionne les noms en différentes langues et décrit les propriétés connues.

Plin l'Ancien 23-79 après J.C.

Romain, mort dans l'éruption du Vésuve, auteur de l'*Histoire naturelle* où il traite, entre autre, des plantes, de leur usage et donne des informations concernant l'agriculture.

Au II^e après J.C., vraisemblablement, un anonyme réunit le texte de Dioscoride et une série de dessins en couleurs probablement issus des illustrations de Crateus.

A noter aussi, comme exemple de l'interpénétration entre les civilisations grecque, romaine et égyptienne, l'assimilation des dieux égyptiens au Panthéon gréco-romain et la diffusion de leur culte dans tout le monde méditerranéen. En particulier, pour :

Isis déesse-mère, symbole de la fécondité
Jupiter-Amon Amon, dieu égyptien, roi des dieux
Serapis, qui tient d'Osiris et de Zeus

LE MOYEN-ÂGE

Musée Calvet, Musée du Petit Palais, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Saint-Remond

Après les invasions barbares, les incursions sarrasines, le partage de l'empire de Charlemagne, les croisades, les guerres et conflits divers, la peste et le choléra, le Moyen-Âge maintient l'héritage gréco-romain et égyptien et intègre des apports variés. En même temps, la Bible constitue la référence de la pensée du Moyen-Âge et en partie celle de la Renaissance. Dans les représentations qui nous concernent, les thèmes de la Genèse, avec le jardin d'Eden, et le Cantique des Cantiques sont essentiels. Ces thèmes sont interprétés comme une promesse du Paradis. Le jardin représente le paradis: c'est un espace clos (signification du mot *hortus*), organisé où la nature est maîtrisée. La vie du Christ, ainsi que la figure de Marie, font partie des sujets majeurs. Marie est associée aux fleurs et l'Annonciation se situe au printemps.

Dans les monuments, le décor végétal est stylisé, peu réaliste. En revanche, dans les miniatures et dans les peintures, le mode de représentation devient de plus en plus naturaliste, surtout à la fin du Moyen-Âge. (photos n° 7 et 8)

L'Annonciation se situe dans un jardin clos, l'*hortus conclusus*, symbole de la virginité de Marie. Le thème du jardin est repris tout aussi symboliquement dans le monde profane. Des scènes de chasse et de pêche sont représentées dans les célèbres fresques des ateliers d'Avignon (photo n°9). Dans les tapisseries, apparaît le décor "mille fleurs". Dans une scène courtoise est décrite une nature ordonnée qui évoque le paradis, sans perspective, sans espace, une image hors du temps.

Ex. de plantes représentées :

◆ **la palme** : symbole du triomphe, victoire du martyr sur la mort. (photo n° 5)

◆ **la pomme** : Marie tient la pomme, symbole de la chute d'Eve. Nouvelle Eve, Marie participe à la Rédemption. En latin, pomme se dit *malus* et mal, *malum*, d'où l'assimilation. (photo n°6)

◆ **la grenade** : symbole de fécondité et d'unité -un seul fruit contient de nombreuses graines- symbolise l'unité de l'Eglise autour du Christ.

◆ **Le lys** : symbole de pureté, souvent porté par l'ange, messenger comme MERCURE-HERMES, messenger des dieux, tenait un bâton.

◆ **l'olivier** : symbole de paix.

◆ **l'ancolie** : ressemble à 5 colombes ou à 5 aigles groupés, constitue une représentation du Saint-Esprit.

LA RENAISSANCE

Bibliothèque du Musée Requien

Les artistes de la fin du Moyen-Âge savaient faire des représentations naturalistes des végétaux. A la Renaissance, Léonard de Vinci et Albert Dürer réaliseront des dessins très précis.

Nous avons évoqué plus haut le jardin médiéval, dont une partie, le jardin des simples, était réservée à la culture des plantes médicinales. De leur côté, les savants, les médecins, à la fin du Moyen-Âge, savent que les plantes peuvent être utilisées pour traiter les maladies. Mais connaissent-ils réellement les plantes prescrites ?

Au moment de la Renaissance, les auteurs anciens cités plus haut sont redécouverts. Où trouver les plantes nommées ? Comment les reconnaître ? Autre question nouvelle : à quoi ressemblent les plantes arrivées d'Amérique ? Comment les intégrer dans le monde végétal connu ?

D'où la nécessité d'identifier clairement les végétaux et établir un système pour les classer. L'Italien Luca Ghini (1500-1556) tient une place prépondérante dans cette nouvelle approche. En pratique, pour répondre, 3 voies ont été développées, basées sur l'observation directe des végétaux :

- ◆ l'*hortus siccus*, l'herbier, collection de plantes séchées, sous presse ;
- ◆ l'*hortus vivus*, jardin destiné à connaître les plantes, indépendant du jardin des simples, et qui deviendra le jardin botanique ;
- ◆ l'*hortus pictus*, c'est-à-dire la représentation du végétal, illustration réalisée d'après la plante vivante.

Des classifications sont élaborées. C'est au XVIII^e siècle que Linné mettra au point la nomenclature binominale.

Cet ensemble de préoccupations et de solutions aura pour conséquences, en particulier :

- ◆ la publication d'éditions commentées et illustrées des auteurs anciens, dont Dioscoride. (rappel : invention de l'imprimerie : Gutenberg, Strasbourg, 1440)

Ex. de publications :

Pierandrea Mattioli (1500-1577), édition de 1565

Leonhart Fuchs (1501-1577), édition de 1542

Ulysse Aldrovrandi (1522-1605), édition de 1615

Valerius Cordus (1515-1544) citant Conrad Gessner, édition de 1561 (**photo n°10**)

et quelques autres. (**photo n°11**)

- ◆ la botanique est séparée de la médecine et devient une discipline indépendante. Elle devient une science, ayant ses propres méthodes, basées sur l'observation et servira de référence à d'autres domaines où la science et l'art sont intimement liés, où l'esthétique intervient autant que la technique, comme la pharmacie, l'horticulture, la peinture... les arts appliqués. (**photo n°12**)

La Renaissance est considérée comme une étape fondamentale dans l'histoire des sciences pour la mise au point des méthodes scientifiques d'observation. Néanmoins, dans notre pensée subsistent toujours les symboles de l'Antiquité.

Anne-Marie DONADIEU

Matériel photographique

Les appareils numériques ne permettent pas de faire des diapositives. Dans certains musées, le flash est interdit. Dans d'autres, c'est le pied ! Sauf si on demande l'autorisation au conservateur. Le plus souvent les photos sont autorisées, à titre personnel, en excluant l'usage en vue de publication.

Les diapositives présentées sont des photos prises à la lumière ambiante, à main levée.

Appareil OLYMPUS II. Film FUJI SENSIA.100 Asa.

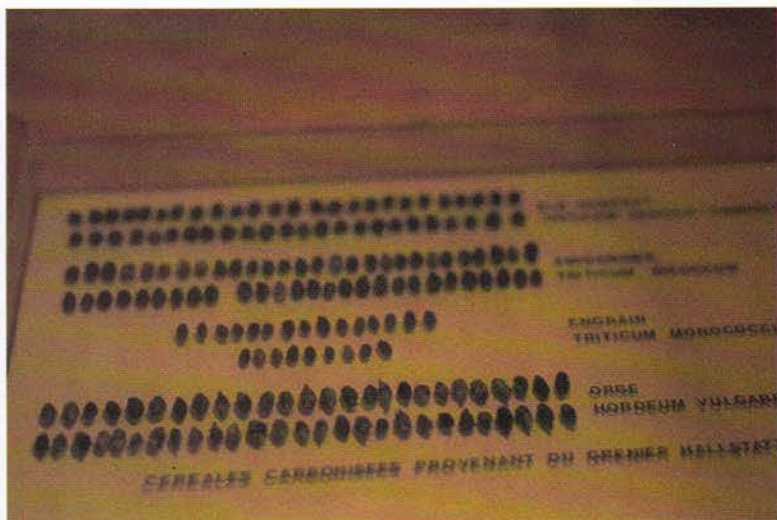
Bibliographie

MAUDUIT J., *40. 000 ans d'art moderne*, Paris, Plon, 1954

Flore en Italie, Collectif à l'occasion de l'exposition "Flore en Italie" au Musée du Petit Palais 25 mai au 31 juillet. Avignon, Lafont imprimeur, 1991

ROLAND J C, *Des plantes et des hommes*, Paris, Vuibert, 2002

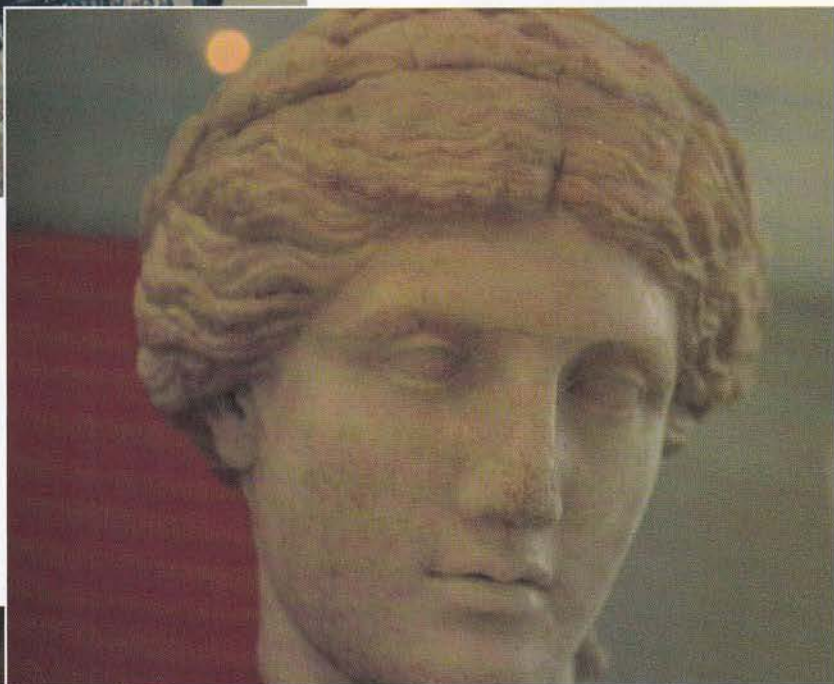
MAGNIN-GONZE J., *Histoire de la botanique*, Paris, Delachaux et Niestlé, 2004



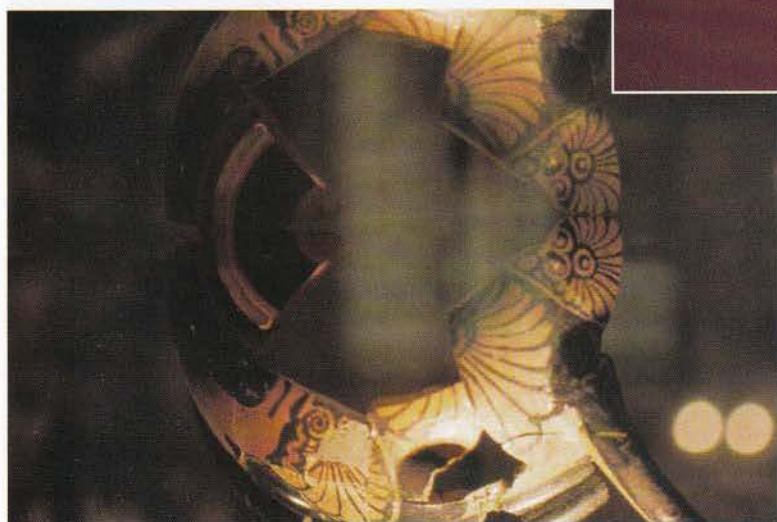
1 - Céréales carbonisées - Musée du Pègue



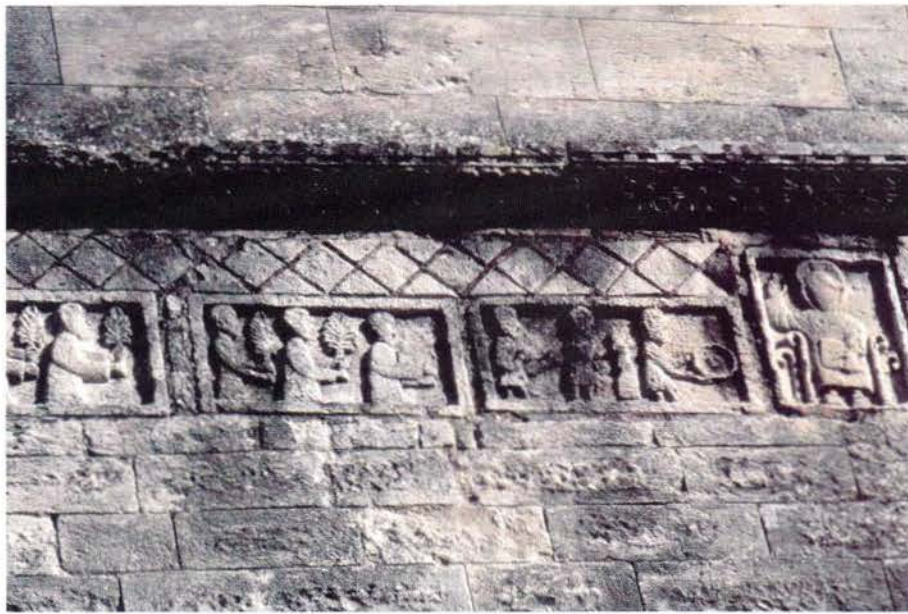
2 - Fragment d'une paroi de tombe thébaine
Nouvel Empire - XVIII^e dynastie (détail)



3 - Apollon lauré - II^e s. après J.-C.
Musée de Vaison-la-Romaine



4 - Céramique attique à figures rouges - IV^e s. av. J.-C.
Musée du Pègue



5 - Frise de la tour funéraire de Saint Restitut - XI^e s.



6 - Vierge à l'enfant - bois polychrome.
Castille XIV^e s. Musée Calvet, Avignon
(crédit photographique : André Guerrand)



7 - Filippino Lippi, La Sainte Famille (détail)
Musée du Petit Palais, Avignon



8 - Vittore Crivelli, Vierge entre deux anges (détail)
Musée du Petit Palais, Avignon



9 - Fresques de la Maison de Sorgue
Scènes de chasse (détail)
Musée du Petit Palais, Avignon



10 - Annotations in Pedacii Discoridio
de Materia medica Libros de Valerius Cordus,
Edition de 1561 - Bibliothèque du Musée Requien



11 - Histoire et portrahit des plantes de Leonhart Fuchs, Lyon 1551
Bibliothèque du Musée Requien

12 - Velin - XVII^e s.
Bibliothèque du Musée Requien

Les Chantiers de la Jeunesse



Uniformes des Chantiers de la Jeunesse : chef...



...et jeune

Le Ventoux

A Baillans Oueurs Riens Impossible

SOMMAIRE

- A ceux qui nous ont quittés
- Le Mot de l'Aumônier : Vie d'équipe Aujourd'hui... Toujours
- L'Érection de la Francisque vue par un Jeune
- A la conquête de nouvelles fidélités
- Jeux de neige : la Coupe Nationale de ski des Chantiers
- Éducation des Illettrés
- Un soir à Curnier
- Le Coin des Anciens

BI-MENSUEL
Rédaction - Administration :
Groupement 33 - NYONS

MARS

LE NUMÉRO DE FÉVRIER N'A PU PARAITRE FAUTE DE PAPIER

Prix : 3 Francs

La Piscine de Barjot



(photos extraites de *Images des Chantiers de la Jeunesse Française* Paul Edmond, Editions de l'Orme Rond, 1985)

Le Ventoux N°15 de Mars 1942
Journal bi-mensuel du Groupement 33

Il était imprimé sur les Presses des Anciens Ets Macabet Frères
à Vaison-la-Romaine

DES CHANTIERS DE LA JEUNESSE FRANÇAISE À LA RÉSISTANCE

HISTORIQUE

Une création dans des conditions difficiles

Début juillet 1940 -quelques jours seulement après la signature de l'armistice mettant fin aux hostilités avec l'Allemagne, le 22 juin- le général de la Porte du Theil est convoqué à Royat. Il est chargé par le général Colson, ministre de la Guerre, de prendre en main les jeunes hommes rassemblés dans les dépôts du 8 au 10 juin 1940 soit le dernier contingent de la classe 1939 et le premier de la classe 1940. Cela représentait en tout une masse importante de 90 000 hommes qui pour la plupart erraient en petits groupes, subsistant souvent de rapines et s'efforçant de rejoindre à pied les casernes qui leur avaient été affectées comme lieu de repli.

Toute latitude lui ayant été laissée quant au choix des moyens, De la Porte du Theil proposa presque aussitôt un plan : les commandants de régions militaires regrouperont en *"unités ne dépassant guère deux mille hommes"* ; on les ferait *"camper en pleine nature, au milieu des bois, à l'abri de toute cause de trouble et d'agitation"* et on les occuperait à *"de grands travaux d'intérêt général"*. Sa pensée profonde était de réaliser une oeuvre d'éducation dont la désastreuse campagne de 1940 lui avait montré la nécessité absolue.

Ce plan, approuvé sans discussion, commença à entrer en application : recrutement des cadres, recensement des recrues, choix des emplacements pour y installer les camps.

La III^e République n'ayant pas survécu à la défaite, il revenait au régime de Vichy, mis en place par le maréchal Pétain à partir du 11 juillet, de doter ces groupements de

jeunes d'un statut. Le 30 du même mois, était signé un décret stipulant que les hommes incorporés en juin 1940, relevés de leurs obligations militaires, devaient être versés pour une durée de 6 mois dans des groupements constitués sous l'autorité du ministre de la Jeunesse et de la Famille.

Ces groupements de jeunes, nés dans les derniers jours de la III^e République, s'appelleront plus tard "Chantiers de la Jeunesse". Naissance difficile, hésitante. De la Porte du Theil, mis à leur tête avec le titre de commissaire général, allait les marquer de son empreinte.

De l'improvisation des débuts à l'institution d'État

Le 1^{er} août 1940, le problème à résoudre consiste à désigner des cadres résolus, à installer des effectifs imprécis après en avoir assuré le transport, à les équiper, à acheminer les convois de véhicules, de bêtes, de matériel : tout cela alors que les trois cinquièmes du pays sont occupés par l'ennemi.

On regroupa environ 90 000 hommes, les groupements en comptèrent souvent plus de 2000 et les groupes plus de 200.

Un grand nombre d'officiers de tous cadres et toutes conditions présentèrent leur candidature. Au fur et à mesure de leur désignation, les chefs de groupements s'en allaient prendre le commandement, munis d'instructions tenant en quelques pages rédigées par De la Porte du Theil en une matinée sous le titre *Note de base*. Au bureau de l'intendant on leur avait également remis une avance de fonds et quelques explications sur la façon de s'en servir.



Le général de la Porte du Theil (Joseph)

Né à Mende en 1884, polytechnicien, il a effectué toute la guerre de 1914-1918 comme officier d'artillerie. Ensuite il devient professeur à l'École de Guerre, puis commandant de l'École d'application de l'Artillerie de Fontainebleau. Lors de l'invasion de mai-juin 1940, le général de la Porte du Theil commande le VII^e corps d'armée qui, devant la supériorité de l'ennemi doit se replier de l'Aisne vers la Seine et la Loire sans être débordé. Homme profondément attaché aux valeurs morales et spirituelles, il organise les Chantiers de la Jeunesse selon ses idées et son tempérament.

Déporté en Allemagne en 1944.

La général Joseph de la Porte du Theil, commissaire général des Chantiers de la Jeunesse Française;



Arpavon, le matin au sortir de la tente



Construction d'une baraque

Les hommes arrivent munis d'un paquetage sommaire et d'une toile de tente. L'hiver 40-41 est rigoureux, la neige précoce et le froid intense. Dans la clairière, près de la source, chefs et jeunes mangeront à la même popote et dormiront pendant des semaines sous les mêmes tentes alors que le thermomètre est en dessous de zéro. Par la suite, ils défricheront, traçant des chemins, installeront des caillebotis pour moins patauger dans la boue et construiront des huttes en rondins pompeusement appelées "chalets". Les premières baraques préfabriquées ne seront livrées qu'à la veille de leur libération. Ils construiront les camps pour le contingent suivant.

Pourtant peu à peu, l'improvisation du début fait place à une organisation plus méthodique. La discipline s'améliore, la propreté aussi ; le travail en commun et le mélange de toutes les classes sociales développent le sentiment de solidarité. De jeunes chefs sortis du rang se voient confier des responsabilités. De longues marches endurcissent les recrues ; chaque matin le salut au drapeau et la courte allocution du chef de groupe renforcent la notion de patrie. Plus que tout le reste, le contact direct avec celui qui commande, l'exemple des chefs pénétrés de leur rôle social, changent l'esprit.

En février 1941, les Chantiers rendent à leurs familles quelque 90 000 jeunes Français plus soucieux de l'avenir que déçus de l'aventure qu'ils viennent de vivre. Aucun n'oubliera comment il a passé ses vingt ans. On s'était demandé si après avoir atteint leur but initial qui était de reprendre en main les jeunes appelés de la classe 40, les Chantiers auraient un prolongement. C'était bien l'intention du général de la Porte du Theil : il proposait de convoquer au fur et à mesure en zone sud et en Afrique du Nord où l'on pouvait le faire, les contingents successifs pour une période de service obligatoire. Ainsi on maintiendrait le principe de service national, base des armées modernes, on reconstituerait un fichier de mobilisation et on préparerait directement une armée française, cadres et hommes, dont un jour on aurait besoin.

La loi du 18 janvier 1941 décida la poursuite des Chantiers. La grande aventure des premiers mois s'épanouissait dans une institution d'État.

De l'objectif à l'organisation des Chantiers

Lors de la création des Chantiers, le but avait été de créer un esprit afin de donner aux jeunes hommes de France, toutes classes confondues, un complément de formation morale, virile et professionnelle qui, des mieux doués fera des chefs, et de tous, des hommes sains, honnêtes communiant dans la ferveur d'une même foi nationale.

Le passage dans les Chantiers constitue le couronnement de la formation de la jeunesse. Il offre au jeune homme sorti du cercle étroit où il a vécu (famille, école, atelier, village) et avant qu'il n'y retourne, l'occasion unique - à une échelle réduite, mais justement à sa mesure - de réaliser ce qu'est la communauté nationale, de comprendre son étendue et sa pérennité. Pour en faire des hommes, il faut qu'ils soient sains et vigoureux. Le travail en plein air et la culture physique en sont le complément indispensable.

La formation technique a aussi sa place dans cette action d'ensemble. Il ne s'agit ni d'orienter arbitrairement des jeunes qui, le plus souvent ont déjà choisi leur profession, ni de leur apprendre en huit mois un métier. Le but est simplement de perfectionner ceux qui sont satisfaits de leur choix, de guider les hésitants, et enfin de donner à chacun des connaissances pratiques des principaux métiers de base (bois, fer et maçonnerie) et de leur en faire connaître les difficultés et les attraits.

L'essentiel est, peut-être, la formation morale. Elle a pour objectif de faire prendre conscience au jeune homme de ses devoirs comme homme et comme citoyen. Il a vingt ans, il est temps qu'il se forme beaucoup plus qu'on ne le forme. On fait appel avant tout au sentiment de l'honneur. L'honneur d'une collectivité est plus immédiatement sensible que l'honneur personnel ; aussi le jeune homme est-il placé au sein d'une collectivité complémentaire : l'Équipe.

Son effectif normal est de 14 jeunes. Elle constitue l'élément indissociable au sein duquel sont également partagés, le travail, la détente et le repos, les jeux, les repas. On s'efforce de convaincre chacun de ses membres que le plus humble de ses actes met en cause l'honneur de tous. On suscite l'émulation entre les équipes. L'équipe est dirigée par un chef choisi, en principe dans le contingent et

spécialement instruit de ses fonctions au cours de stages de formation. Vivant au milieu de ses hommes, il ne doit son autorité qu'à sa valeur personnelle.

L'organisation

Les Chantiers, c'est une doctrine. C'est aussi une minutieuse organisation. La structure des Chantiers est pyramidale. Au sommet sont placés le commissaire général et son état major. A l'échelon au-dessous, les Chantiers sont divisés en régions, dont cinq en zone sud dite libre et une en Afrique du Nord.

Au commissaire régional est rattachée une école chargée de la formation des chefs de la province. Chaque région comprend de huit à dix groupements dont l'effectif varie de 1500 à 2000 hommes.

Chaque groupement comporte de six à douze groupes. Le groupement est à la fois un organe de commandement et un organe administratif. Il est placé sous l'autorité d'un chef qui est responsable de la vie matérielle, de l'instruction et du moral de ses hommes. A son échelon se situent les différents services : personnel, éducation, santé, travaux, transports, etc. On y trouve des magasins, des ateliers et une infirmerie-hôpital. Naturellement, autour du commissaire, chef de groupement, gravite tout un état-major d'adjoints, de commis, de chefs ouvriers, de secrétaires.

Le Groupe, réunion d'une dizaine d'équipes, est l'unité de camp. Son effectif est de 150 à 220 hommes. Il est sous les ordres d'un chef jeune en général de vingt deux à vingt huit ans. Celui-ci règle dans le détail l'activité de son groupe, veille à l'application des mesures d'hygiène, à la préparation des aliments, à la répartition du travail et à l'éducation morale, physique et technique des jeunes. Administrateur de son groupe, il est responsable pécuniairement et disciplinairement de tout ce qui lui est confié et notamment des deniers, des denrées et du travail.

La vie des camps. Après un passage au siège du groupement où ont lieu les formalités administratives et sanitaires, le jeune appelé connaît la vie du camp dans son groupe à l'intérieur d'une équipe qui dispose de sa propre baraque.

Chaque matin a lieu la cérémonie des couleurs en présence de tout le groupe et suivant un cérémonial empreint de solennité.

Le temps des hommes est ensuite partagé en deux parts égales : travail de chantiers, éducation physique et technique.

Le travail est considéré essentiellement pour sa valeur éducative. Il s'agit de produire en équipe ou en groupe, ce qui sera utile à l'économie du pays : fourniture de bois de chauffage, de charbon de bois, construction de routes et de chemins nécessaires à l'exploitation des forêts jusqu'alors délaissées, mise en valeur des fermes non exploitées, etc.

Aux Chantiers, la discipline s'apparente à la discipline militaire. Les marques extérieures de respect sont les

mêmes que dans l'armée. Les rassemblements et les défilés s'exécutent dans les mêmes conditions qu'à l'armée. Le jeune des Chantiers suit sur ce point un entraînement complet et identique à celui que le soldat sans armes reçoit à la caserne.

Le Bilan sanitaire des Chantiers.

Sur les 384 000 jeunes qui ont effectué leur stage, il y a moins de 500 décès, ce qui représente 12,10 pour mille alors qu'il était de 17,10 dans l'armée en temps de paix en 1938. 64 % des jeunes ont une augmentation de poids et 56 % ont une augmentation de périmètre thoracique.

Production réalisée par les jeunes des Chantiers.

Production dans l'année 1942 :

860 000 stères de bois de chauffage

5 000 stères de bois de papeterie

30 000 stères de bois de mine

14 000 tonnes de charbon de bois, ce qui a permis de faire fonctionner les véhicules automobiles indispensables à la vie économique de la France grâce aux gazogènes qui les équipaient et fonctionnaient au charbon de bois.

En agriculture, bien que ne disposant que de moyens sommaires les Chantiers ont contribué à la survie économique du pays.

Il y eut aussi la mise en oeuvre de la forêt habitée : déboisement, reboisement, lutte contre les incendies.

Les jeunes vont défricher les maquis, mettre en culture des jachères.

Bilan moral

Le bilan moral est peut-être plus important que le bilan matériel mais plus difficile à établir. Les Chantiers ont été un creuset de cadres pour la nation et pour l'armée, une réserve d'hommes bien entraînés physiquement et rompus à la discipline. Rappelons le rôle joué à partir de 1942 par les cadres et les hommes des Chantiers d'Afrique du Nord et de métropole dans les combats de la Libération et par la suite dans les forces armées.

Le gouvernement issu de la Libération a pris position sur les Chantiers de la Jeunesse par l'ordonnance du 13 décembre 1944 dans laquelle on peut lire : *"les cadres des Chantiers ont pris une part active à la Résistance, soit dans le maquis soit dans l'exercice de leurs fonctions"*.

Vers la Résistance

Une telle organisation, composée de jeunes ainsi formés et encadrés par des cadres d'origine militaire, ou formés dans les écoles chantiers, a permis au général de la Porte du Theil de faire ce constat : il avait en mains une quarantaine de régiments sans armes, sans instruction militaire, mais prêts à faire, en quelques heures, des soldats fin prêts.

Il est certain que c'est en Afrique du Nord que l'organisation paramilitaire des Chantiers a fait la démonstration de la qualité de ses structures administratives

et de la valeur de son personnel, cadres et hommes, puisqu'ils n'étaient pas gênés par les contrôles et la surveillance d'un occupant soupçonneux.

Dès le débarquement allié -novembre 1942- plusieurs mesures ont été prises :

- ◆militarisation des groupements d'active qui reçoivent des armes et des munitions ;

- ◆mobilisation des anciens par rappel à leur groupement d'origine ;

- ◆transformation des groupements en centres mobilisateurs avec l'incorporation des classes 1943, 1944 et 1945.

En métropole, après l'arrestation du commissaire général des chantiers et sa déportation en Allemagne le 4 janvier 1944, les Chantiers ont tout de même survécu en étant répartis en trois éléments :

- ◆un secteur vert avec les groupements d'origine (30 000 hommes) ;

- ◆un secteur bleu mis à la disposition de la production industrielle (30 000 hommes) ;

- ◆un détachement forestier dans les Landes (12 000 hommes) ;

Les chefs de groupement ou leurs adjoints qui purent tenir jusqu'au débarquement des Alliés mirent sur pied avec leurs cadres et leurs hommes des unités de la valeur d'un bataillon ou d'une compagnie suivant leurs possibilités.

La reconnaissance officielle

Le gouvernement et l'État Major de l'Armée ont reconnu la valeur de l'organisation paramilitaire des Chantiers de la Jeunesse par un certain nombre de mesures :

- 1) un régiment de l'armée d'Afrique (7^e RCA) a été déclaré officiellement *Régiment de tradition des chantiers de la Jeunesse* avec des distinctions particulières dans le port de la cravate et du béret vert ;

- 2) l'ordonnance du 10 décembre 1944 du Gouvernement provisoire de la République, lui-même issu de la Résistance, concernant la dissolution des chantiers reconnaît que "*les cadres des Chantiers ont pris une part active à la Résistance soit dans le maquis, soit dans l'exercice de leurs fonctions*" ;

- 3) l'Instruction ministérielle du 24 janvier 1945 du ministre de la Guerre admet des cadres non militaires des chantiers dans l'Armée ;

- 4) enfin, les Chantiers de la Jeunesse sont la seule organisation dont par ordonnance du 14 octobre 1945, le gouvernement de la République a décidé que : "*le temps de service accompli dans les Chantiers de la Jeunesse est validé comme temps de service militaire actif*".

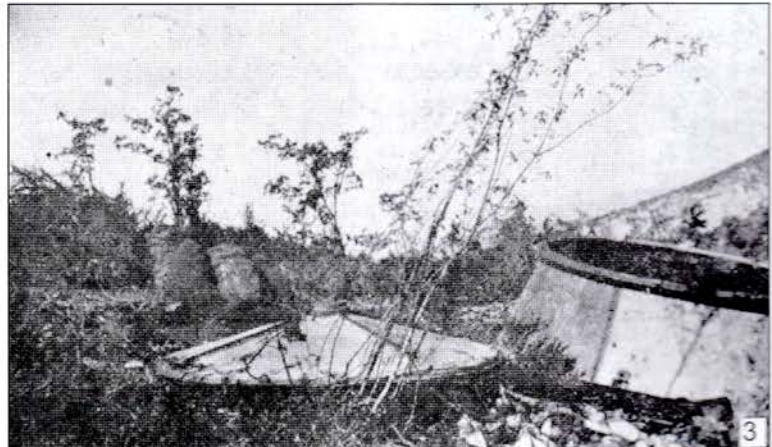
Jean IMBERT

Sources : *Histoire des Chantiers de la Jeunesse*
racontée par des témoins

Photos extraites des *Images des Chantiers*, Ed. de l'Orme Rond
et du Journal du 8^e Groupe



1 - en pleine nature ... les cuistots au pouvoir !
2 - les jeunes occupés au décoconnage
3 - les fours pour le charbon de bois



IMPLANTATION DES GROUPES DANS LE NYONSAIS

LES CHANTIERS DANS LE NYONSAIS VUS PAR JOFFRE LEMAIRE ANCIEN COMMISSAIRE ASSISTANT AU GROUPEMENT 33 "LE VENTOUX"

C'est en août 1940 que l'on vit débarquer à Nyons par le train encore existant, un groupe de militaires munis de matériel hétéroclite venus pour recevoir et installer le premier contingent des Chantiers de la Jeunesse. Il était formé de jeunes hommes mobilisés en 1940 et maintenus en activité pour une période de service national remplaçant la conscription abolie.

Il s'agissait de trouver dans le Nyonsais : de Montjoux au nord, aux confins du Vaucluse au sud, de Sainte-Jalle à l'est à Saint-Maurice-sur-Eygues à l'ouest, des emplacements pour recevoir des camps de toile en attendant de pouvoir édifier des baraquements préfabriqués.

La mise en place du groupement 33 puis des groupes est entièrement l'oeuvre des jeunes : création des routes, défrichage du terrain, équipements électriques s'il y a lieu, acheminement et montage des baraques, installation des cuisines, ateliers, etc.

Un camp comprend une dizaine de baraquements plus les services. Un service des travaux coordonne le travail nécessaire.

L'activité : la France est terriblement appauvrie. Les camps vont se situer dans les zones de production, à la campagne essentiellement :

- ◆ forestage et fabrication de charbon de bois pour les voitures et les camions, tracteurs et tous véhicules équipés de gazogènes ;
- ◆ bois de chauffage pour la population ;
- ◆ exploitations agricoles pour production de blé, pommes de terre, légumes divers, élevage pour la viande et le fromage, fruits, vigne, etc.

La vie au camp

Le réveil au clairon vient interrompre brutalement un sommeil profond.

Dérouillage, le jeune bondit le torse nu pour la séance de dérouillage appelée hébertisme du nom de son inventeur. Footing jusqu'au point d'eau, ablutions et retour aux baraques.

Toilette - petit déjeuner

Salut aux couleurs, allocution et instructions du chef de groupe.

Départ aux chantiers de travail

Forestage : coupe de bois de chauffage, débardage, mise en stère, coupe de bois pour les fours à charbon de bois, montage, allumage, surveillance.

Exploitations agricoles : travaux des champs, chevaux et tracteurs, taille de la vigne et des arbres fruitiers, maraîchage, ramassage des légumes, traitements, etc.

Après le repas de midi : travail à nouveau si nécessaire mais surtout... sport, chant choral, musique, lecture, courrier, entretien du camp, route, aménagement du foyer et sa présentation, concours entre équipes qui se manifestent dans leur originalité.

Le soir : veillée de plein air ou au foyer (théâtre, chants, contes). Les jeunes ne quittent pas le camp.

On retiendra la place du chant et de la musique dans la vie des chantiers. Chaque jeune possède son carnet de chants. Les plus musiciens vont parfaire leur technique afin de rejoindre la musique du groupement ou la musique nationale pour les très doués. Cette phalange avait acquis en son temps une certaine notoriété.

La nourriture des hommes : afin d'être complet disons que les produits des fermes ont beaucoup fait parler d'eux, le topinambour et le rutabaga étaient les vedettes de l'époque. Il fallait être talentueux pour nourrir les hommes dans de telles conditions. Le commandement a employé les grands moyens pour se sortir du piège. Sous les ordres d'un pharmacien nutritionniste adroit, créateur "du fonds d'os" en remplacement du beurre, une école de cuisine allait recevoir en stage de formation tous les chefs de groupe. Ainsi chacun a survécu car nos chefs veillaient au grain.

L'implantation des groupes et des fermes dans le Nyonsais. Le groupement avait deux activités essentielles : l'agriculture et le forestage. 450 hectares répartis en 9 exploitations étaient cultivés.

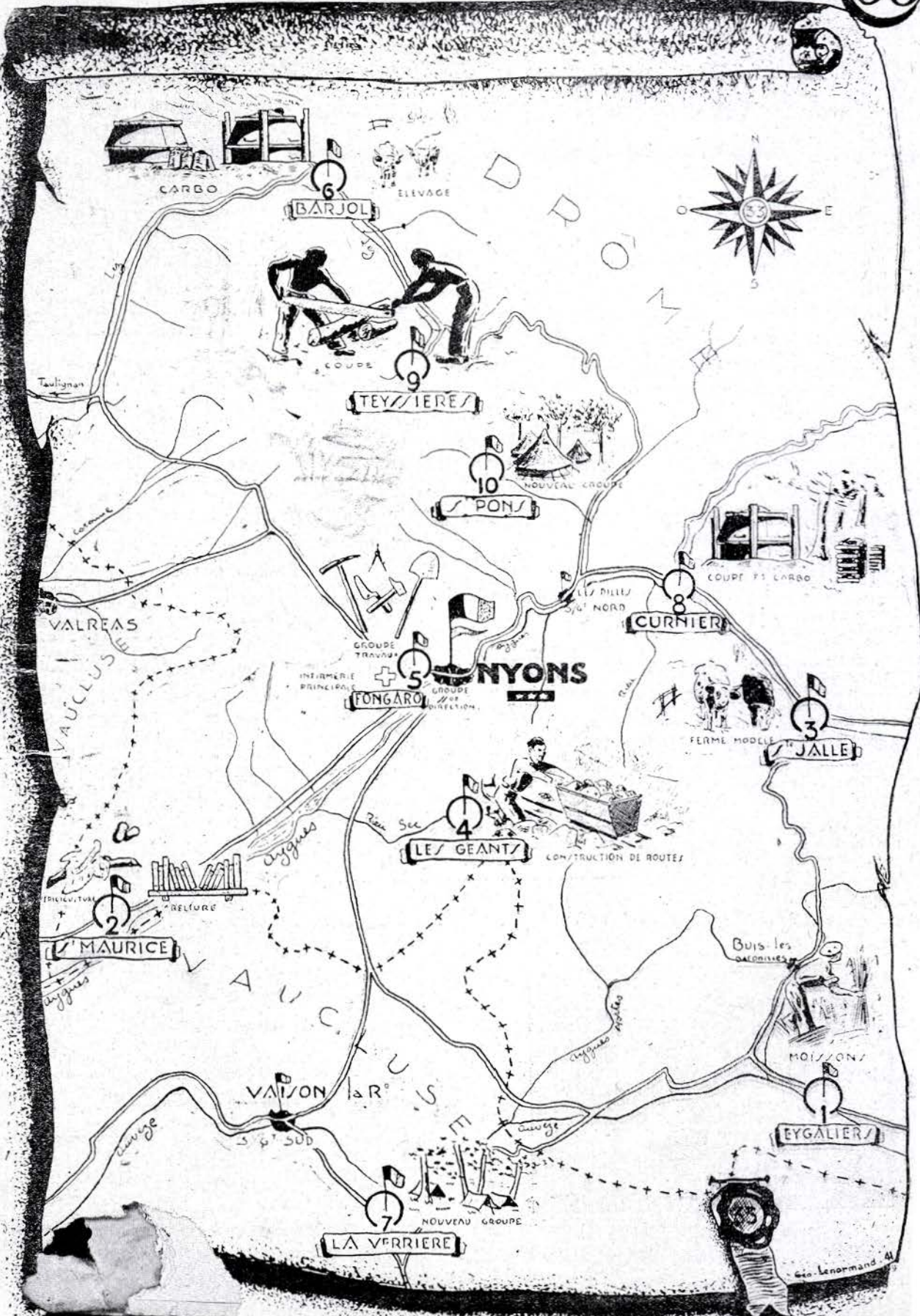
La production comportait le blé, la pomme de terre, betteraves, fourrage, arbres fruitiers, la vigne, l'olivier, le maraîchage qui était très important, etc.



GROUPEMENT "LE VENTOUX"

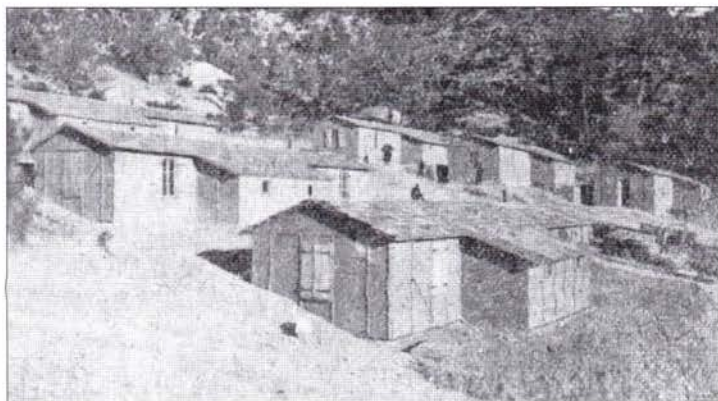
A Vaillans Cœurs Riens Impossible.

33





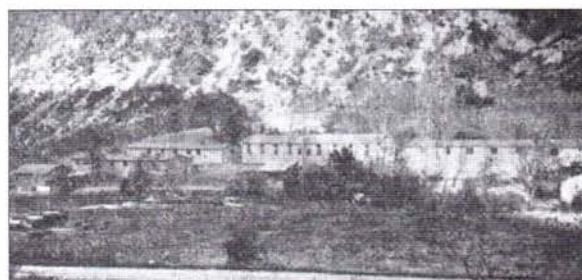
Groupe 6 - Barjol



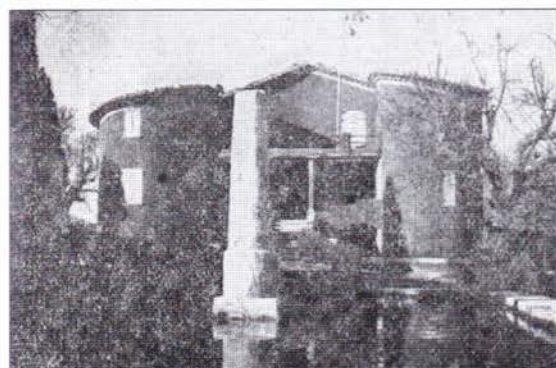
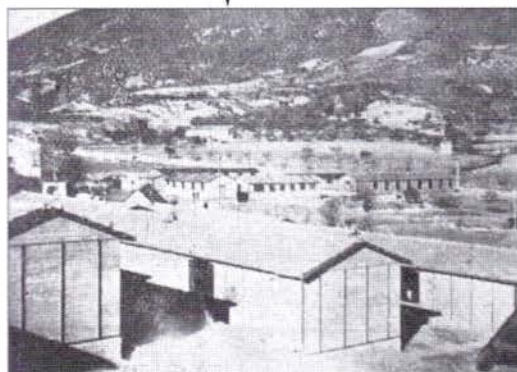
Groupe 10 St Pons



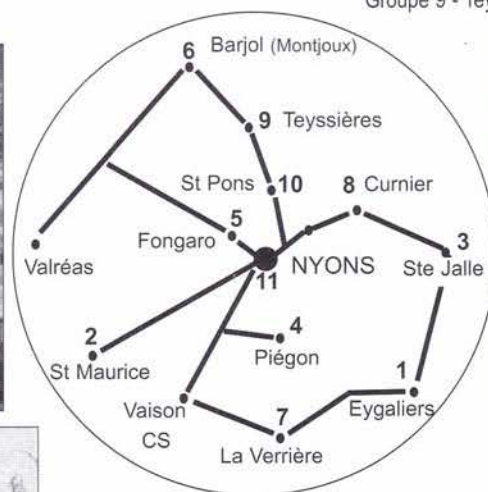
Groupe 5 - Nyons



Groupe 9 - Teyssières



Groupe 2 - St Maurice, la ferme école



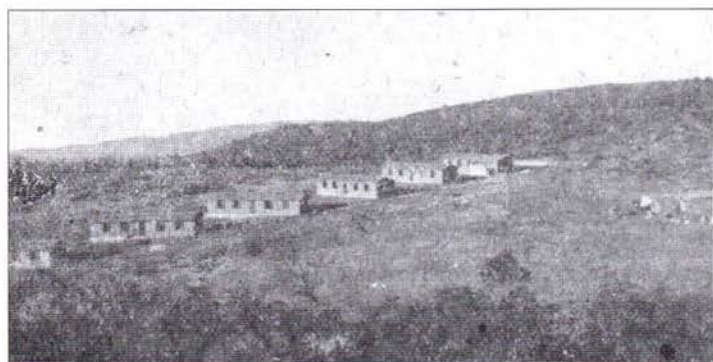
Groupe 8 - Curnier



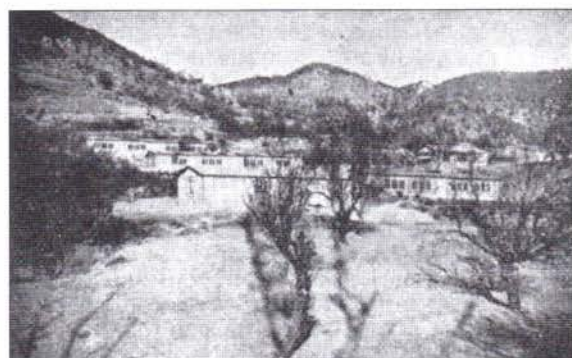
Des jouets fabriqués par le Groupe 1 - Eygaliers et distribués aux enfants de Plaisians et d'Eygaliers le 4 janvier 1942



Groupe 3 - Sainte-Jalle



Groupe 7 - La Verrière



Groupe 4 - Piégon - Les Géants

Photos extraites des bulletins
Le Ventoux n° 10 - octobre 1941 (Coll. A. Courbis)
Le Ventoux, n°15 - mars 1942

Les exploitations agricoles :

- ◆ le château de Barjol à Montjoux ;
- ◆ la ferme des Estangs à Vinsobres ;
- ◆ les fermes de Chausan, la Marne, le Crapon à Nyons ;
- ◆ les Géants à Puyméras, la Verrière au Crestet

(Vaucluse) ;

◆ et une ferme aux Pilles ainsi que la ferme école à Sainte-Jalle.

Organisation du Groupement (1940-1943) "Le Ventoux"

Exposés au rude contact de la nature, répartis en 11 camps, 11 groupes implantés dans le Nyonsais, le plus souvent en forêt, les jeunes ont vécu cette tranche de vie de leurs 20 ans dans la fraternité et le besoin de servir.

◆ **Groupe 1 Eygaliers** : bien isolé dans la forêt où priment la coupe de bois et la carbonisation.

◆ **Groupe 2 Saint-Maurice** : travaux divers dont la coupe, la culture maraîchère mais aussi, la reliure, l'imprimerie et la culture du ver à soie.

◆ **Groupe 3 Sainte-Jalle** : son célèbre château, sa ferme école et ses nombreux hectares mis à jour par nos vaillants jeunes, et où les chefs d'équipe ont connu au cours de leur stage des semaines enrichissantes.

◆ **Groupe 4 les Géants à Puyméras** (Vaucluse Nord) : un nom qui marque, groupe isolé lui aussi en pleine nature où les travaux de ferme côtoyaient l'abattage en forêt.

◆ **Groupe 5 Fongaro à Nyons Ouest** : groupe d'accueil avec des équipes aux travaux divers, la musique, l'infirmerie.

◆ **Groupe 6 Barjol à Montjoux** : sa carbonisation, son château qui nous abrite et les arbres que l'on y abat.

◆ **Groupe 7 La Verrière au Crestet** (Vaucluse Nord) : ses travaux agricoles où jeunes et bétail rivalisent dans les travaux des champs.

◆ **Groupe 8 Curnier** : célèbre pour sa coupe et sa carbonisation.

◆ **Groupe 9 Teyssières** : particulièrement exposé aux intempéries, s'y pratiquent aussi la coupe et la carbonisation.

◆ **Groupe 10 Saint-Pons** : au fonds de la vallée du Bentrax, sa forêt et sa coupe.

◆ **Groupe 11 Nyons-Groupe de direction** : sur la route de Montélimar à la sortie de Nyons à l'époque. Des équipes spécialisées assurent les différents services d'organisation et de fonctionnement du groupement tout entier. La musique du 33 s'y est installée aussi à l'automne 1942.

L'antenne de commandement du groupement se trouvait dans l'ancienne Société Générale située au sud de la Place du Champ de Mars devenue place de la Libération.

Le Groupement fut commandé par le commissaire Bozon-Liaudet puis par le commissaire Coche (général de l'armée).

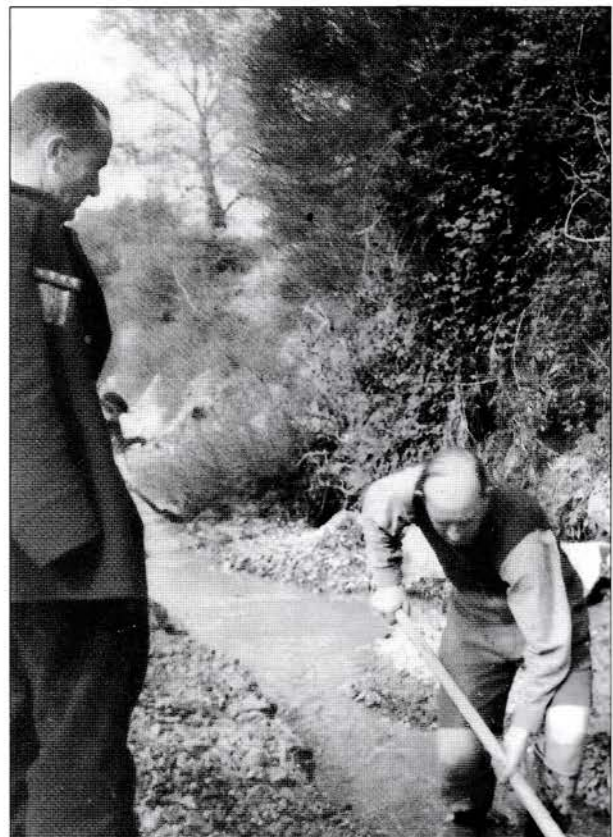
La vie va se dérouler dans l'enthousiasme, les chants étant notre potion magique pour marcher, travailler et nous reposer. La discipline est ferme mais acceptée avec bonne humeur, car dispensée par des chefs qui font beaucoup de progrès (stages fréquents de formation). Nos jeunes chefs sauront être un exemple vivant et permanent pour aider

leurs camarades à sortir rapidement du traumatisme de la défaite. Avec leur bel enthousiasme ils vont aider le pays à se relever vite. Il le faut car de cruels épisodes sont à venir sous peu [...].

La fin du Groupement 33

Le Groupement n°33 part dans les Landes à l'automne 1943. Il va travailler suite aux grands incendies, couper du bois de mine et nettoyer. Il laisse à Nyons tout le matériel, les installations, les baraques, le matériel de transport, les équipements de toute nature, les lits, la literie, etc. Je suis chargé de rester avec 200 hommes pour continuer les exploitations agricoles et assurer la surveillance de tout l'ensemble.

Nous y vivons les 8 ou 9 mois qui précèdent le 6 juin 1944. Ce sont des moments affreux au milieu de nos amis nyonsais. Cette situation délicate et difficile découle de la situation géographique de Nyons, ville située entre la montagne et la plaine : en montagne la Résistance, en plaine les Allemands et leurs suppôts. Les heurts sont permanents et violents : coups de main, arrestation, déportation, assassinats... enterrements de patriotes, de miliciens, démonstrations imposantes de la population lors des enterrements, c'est une ambiance de guerre civile. Les gens ont peur. Le 6 juin 1944 c'est le débarquement en Normandie et à Nyons la Résistance déboule au grand jour dans la cité. Les chantiers sont prêts à se joindre à la



1er mai 1942 - Joffre Lemaire détournant le flux de la rivière l'Eygues sous l'œil bienveillant du général Coche alors chef du Groupement 33
(Coll. Joffre Lemaire)

Résistance. Trois compagnies sont sous les ordres de trois de nos chefs : Didio, Le Strat, Péquignot. Ils font mouvement sur Bouvières. En ce qui me concerne je demande au commandement deux jours pour récupérer éventuellement les 200 jeunes dont j'ai la charge. Après deux jours de recherches avec le chef Arthaud et le constat que les fermes sont désertes, nous gagnons Bouvières pour prendre un commandement à notre tour. A quelques kilomètres de notre point d'arrivée, un accident de voiture

très grave pour moi va me retirer des combats pour un mois de soins dans la clandestinité au Vercors. Je reprendrai la lutte le 15 août à la bataille de Montélimar puis en Maurienne au PC du colonel Delassus chef de la 1/2 brigade de la Drôme avec des effectifs différents autres que Chantier. Je quitterai la Drôme sitôt après et ne pourrai ainsi pas connaître le bilan de la participation du groupement n°33 à la libération de la France.

... L'édifice commençait à craquer. A Nyons le bruit se répandait que la Milice (une invention du régime) avait cerné le camp de Romeyer et qu'on l'avait vidé de tous les jeunes... On avait, paraît-il, emmené ces jeunes solidement encadrés par des hommes en armes, de nuit, jusqu'à la gare de Nyons où on les avait embarqués pour l'Allemagne dans des wagons à bestiaux...

La nouvelle du camp de Romeyer et des wagons à bestiaux, répandue par les autres jeunes à leurs parents, fit un effet prodigieux.

Par le train, par voiture à gazogène et même, pour deux ou trois d'entre elles qui venaient des Hautes-Alpes, par jardinières à cheval, les familles débarquèrent à Nyons qui venaient chercher leurs enfants. Les hôtels se remplirent instantanément. Et l'on commença à voir rôder par tout le pays des recruteurs furtifs qui venaient enrôler les jeunes pour le maquis. Ceux qui n'avaient pas de famille disponible se volatilèrent dans la nature. Par sa décision d'envoyer toute la classe 42 en Allemagne, Laval, qui fut fusillé par la suite, avait pourtant plus œuvré pour la Résistance que toutes les exhortations de De Gaulle, car les maquis jusque-là squelettiques commencèrent ici leur prolifération....

Pierre MAGNAN

Incorporé en novembre 1942 dans les Chantiers de Jeunesse au Lavandou (Var), Pierre Magnan est ensuite par sanction muté au camp disciplinaire n° 5 de Nyons. Il y passe d'ailleurs ses premières nuits à la morgue ! Il décrit l'atmosphère des derniers jours passés aux Chantiers. Lui-même s'enfuit de Nyons à bicyclette pour gagner Montélimar et de là les Alpes. (Source P. Magnan, *Un monstre sacré*, Denoël éditeur, p. 179-180)



" Le temps n'efface pas le souvenir "

Le 4 juin 1988 a été inaugurée, Promenade de la Digue, la stèle du Groupement 33 Le Ventoux en présence de M. Jean Escoffier, maire de Nyons, du général Coche, des colonels Joffre Lemaire et Duranel et d'anciens des Chantiers.

LA FÊTE DES ANCIENS DU GROUPE

Depuis longtemps on parlait de réunir tous les anciens en un repas d'adieu. Serait-ce une sorte de festin pantagruélique, où seul le ventre trouverait son plaisir ? On aurait pu le croire.

Heureusement, il n'en fut rien, et l'esprit trouva aussi sa part dans cette soirée d'adieux.

Le jeudi, 9 octobre, choisi à cette fin, fut endeuillé par la nouvelle de la disparition d'un de nos camarades, Edouard Bondil, tué dans un accident de chemin de fer. Tout le groupe s'unissant à la douleur des parents assista à ses obsèques, et ce n'est pas sans émotion que sur la place de Nyons, nous avons autour du cercueil, noué la chaîne de l'amitié, et chanté :

"Ce n'est qu'un au revoir, mon frère"

Notre fête commença dès notre retour de Nyons par la transmission des pouvoirs aux nouveaux chefs d'équipe par les anciens.

C'est le soir. Le ciel à l'ouest est embrasé. Le soleil à son déclin éclaire notre camp de ses derniers rayons : heure, entre toutes, propice aux réflexions graves et sérieuses.

Le Chef Joubert adresse une brève allocution aux jeunes rassemblés devant le drapeau, puis commande à ceux qui vont être promus, et qui se sont détachés en avant des équipes :

"A genoux les jeunes !"

Et alors s'engage entre le chef et ceux qui sont agenouillés un dialogue simple, mais impressionnant.

- *Jurez-vous de suivre toujours les impulsions et les directives de vos chefs ?*

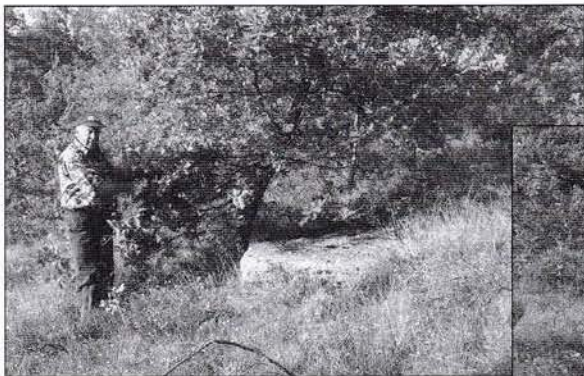
- *Nous le jurons.*

- *Jurez-vous de mener toujours votre équipe au mieux des intérêts matériel et moraux de vos jeunes ?*

- *Nous le jurons.*

- *Jurez-vous d'entraîner votre équipe dans la voie de la REVOLUTION NATIONALE, derrière notre chef à tous le MARECHAL PETAIN.*

- *Nous jurons sur l'honneur !*



Les anciens chefs d'équipe décrochent alors leurs galons de leur propre poitrine et l'agrafent sur celle de leur filleul de promotion ; ils leur remettent en même temps la cordelière, symbole de leur caractère de chef.

- Debout les chefs d'équipe !

C'en est fait, les jeunes arrivés en juillet sont maintenant responsables de l'honneur du groupe. A eux de se montrer dignes de leurs prédécesseurs, et même de faire mieux encore.

Tous, ceux qui vont partir et ceux qui restent, saluent la descente des couleurs. Ensuite un apéritif offert par les nouveaux promus, réunit les chefs d'équipes au bureau.

Le repas suivit, présidé par le chef De Raymond ; le chef Bozon n'avait pu se rendre libre.

Se trouvaient aussi présents les chefs Moyroud, Richard, Bergognoux et Paulin, ainsi que notre nouvel aumônier.

On ne quitte pas le camp de Curnier.

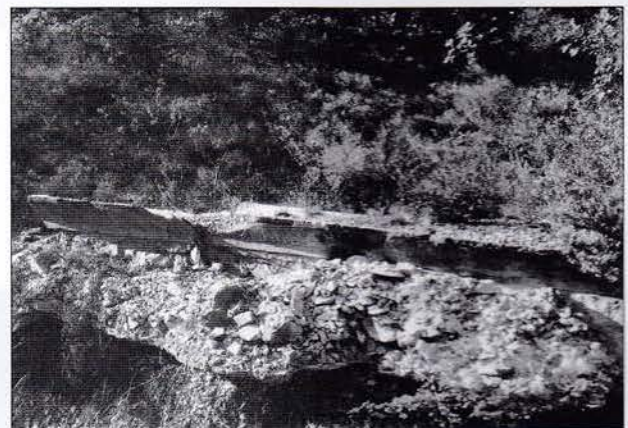
On ne quitte pas le huitième groupe, car on reste fidèle à son esprit.

La plupart ce soir-là se promirent à eux-mêmes de montrer que ce n'était pas là seulement des mots, mais que ces idées allaient bientôt se transformer en réalisations concrètes.

LE HUITIEME CONTINUE !...

R.BRIET

(Extrait du journal du 8^e Groupe - Coll R. Pays)



Quelques vestiges du Groupe de Curnier:

En haut : lavabos (abîmés lors des crues de 1992) en bordure du ruisseau des Raves.

A gauche : support du mât pour le drapeau.

Ci-contre : reste d'un angle de mur de fondation pour une baraque.

(Clichet C. Laget)

LA MUSIQUE ET LA CHORALE DU GROUPEMENT "33"

Le groupement 33 peut s'enorgueillir aussi de sa musique ; ses échos ont tout au long de son existence, largement dépassé les hauteurs du Ventoux.

Elle est née au groupe 5, dit Fongaro, au nord-ouest de Nyons, sur la route de Montélimar d'un groupe d'authentiques musiciens. Le chef Decombat et le chef d'atelier Giraudo, sous-chef de musique du major Pille, ont su former cet ensemble musical qui devait dignement représenter le groupement 33.

Forte d'une cinquantaine d'exécutants, venus la plupart des régions alpines, lyonnaises et du Midi, elle est aussi devenue la dauphine de la Musique Nationale des Chantiers, installée à Châtelguyon, tant par la qualité de ses prestations que sa présentation lors de défilés dans la région ou les rues de Nyons.

J'ai figuré au sein de cette formation, marché au pas cadencé aux accents des tambours et clairons, présent aussi sous le kiosque à musique lors des nombreux concerts donnés en soirée et largement appréciés de la population nyonsaise, fervente de belle musique.

Peut-être privilégiés, nos jeunes musiciens n'en étaient pas moins confrontés, outre les répétitions, à des travaux ou corvées plus ou moins pénibles.

Ainsi, réveil à 6 heures, chargement en gare de camions de tuiles, entraînement de la musique au pas cadencé,

ou corvée de bois chez le chef Carton, travaux divers au magasin d'équipement, garde en ville,

ou corvée de ravitaillement, déchargement de wagons, répétition de la chorale,

qu'ils savaient assurer avec toujours le même esprit "servir la cause des Chantiers".

Cependant, la musique tenait une large place dans la vie du groupement 33. Ses sorties étaient parfois éloignées, telle sa présence remarquée, à Marseille, au printemps 1942, lors d'une importante manifestation regroupant de nombreuses musiques pour les défilés et concerts, et à Valence pour des cérémonies officielles en présence des nombreux chefs du Commissariat des Chantiers.

Soixante ans après, revivre avec plaisir ces moments-là, c'est conforter le souvenir et l'image de huit mois de Chantiers, la satisfaction d'avoir connu, avec la musique, l'esprit de camaraderie et les valeurs qui en ont fait la grande famille du groupement 33.

Janvier 1943 fut pour la chorale du Groupement 33 -un ensemble de "jeunes" rassemblés par le chef Decombat, chef de la musique, et réunis par la passion du chant-, l'occasion de se lancer dans une aventure éphémère, mais qui, terminée en apothéose fit honneur au fanion du Groupement 33.

En effet, ses diverses prestations, de succès en succès, lui ont permis d'accéder au concours des Chorales de France organisé par le commissariat général des chantiers et de se mesurer aux talentueuses chorales venues des groupements voisins.

Ayant moi-même fait partie dès le début de cette chorale, demeurent présentes les différentes étapes du concours : les répétitions, l'exigence, la rigueur du chef Decombat, et surtout notre long voyage de 3 jours, pour atteindre Pontgibaud, près de Châtelguyon, lieu de notre concours, par le train, les camions, la marche à pied dans le froid, la boue, la neige d'un rigoureux mois de février.

Pontgibaud atteint, c'est la salle des fêtes qui nous a enfin accueillis pour la finale de notre ultime prestation.

Devant un jury composé du chef Pardoel, chef de la musique nationale des Chantiers, du colonel Gondret et plusieurs chefs du Commissariat général des Chantiers, la chorale du groupement 33 de Nyons, par son interprétation de *L'Hymne à la nuit* de Rameau, fut proclamée meilleure chorale des Chantiers. Elle terminait ce concours à la première place devant la chorale du groupe 4 de Caumartin, celle de Pyrénées-Gascogne, celle du groupement 21 et celle des établissements hippiques des Chantiers.

Le lendemain 6 février, les salons de l'Hôtel Splendid de Châtelguyon, siège du Commissariat général des Chantiers ont résonné des échos d'une soirée de gala où l'orchestre de la Musique nationale et les chorales présentes se sont succédés pour un concert de clôture, retransmis intégralement à la radio avec, au programme :

La Symphonie en Ut mineur, de Mozart ;

Le Carnaval de Venise, de Berlioz ;

la chorale du Groupement 4, classée deuxième ;

la chorale du Groupement 33, classée première ;

L'Hymne à la Nuit, de Rameau, par les deux

chorales réunies ;

L'ouverture du Barbier de Séville, de Rossini ;

La Marche de Tannhäuser, de Wagner ;

O'Drapeau, par la chorale du 33 accompagnée par l'Orchestre National.

Soirée rehaussée par la présence du général de la Porte du Theil, commissaire général des Chantiers, où tous les lauréats ont été longuement félicités et qui a terminé fort agréablement et dans la fraternité cette aventure.

Des images des Chantiers que l'on ne peut oublier et qu'il est toujours agréable d'évoquer lorsque l'on a fait les Chantiers de Jeunesse au Groupement 33.

Roger PIZZO

SOUVENIRS D'UN TAMBOUR-MAJOR

C'est le 4 mars 1942, qu'après un voyage d'une nuit (ce n'était pas encore le TGV), je fis connaissance de la si jolie ville de Nyons.

Direction vers GDR (Groupe de Direction). interrogation... musicien ? ... oui, instrument ? ... Hautbois... bon pour la musique, 5^e groupe, rompez ... et voilà ceux avec qui j'allais partager ma vie pendant huit mois.

Je me présentai au chef de musique, chef Decombat. Je l'informai que, titulaire d'un premier prix de hautbois et d'un premier prix de solfège supérieur du Conservatoire de Marseille, je pouvais rejoindre la Musique nationale des Chantiers de Châtelguyon.

Nous eûmes quelques discussions à la suite desquelles, pesant le pour et le contre, j'optai pour rester à Nyons.

Nommé chef d'équipe quelques temps après, je fus aussi nommé tambour-major.

Il y eu des entraînements laborieux et dangereux (tous les curieux reculant précipitamment lorsque la canne "fusait").

C'est alors que fier, comme seul peut l'être un tambour-major à la tête de ses musiciens, je pénétrais tambour battant, clairon sonnante, canne volant (pas très haut) sur la grande place de Nyons où trônait le kiosque à musique.

Le galon : le tambour-major étant en général un gradé de carrière, on ajouta à mes deux bandes blanches de galon de chef d'équipe et au milieu, un galon losange de tambour, créant ainsi un galon unique dans ce Groupement 33. Et c'est ainsi que durant quelques temps je fus salué militairement, avec respect y compris par des chefs, le galon inconnu et mystérieux méritant prudence.

Incidents : deux incidents importants marquèrent cette courte "carrière" :

◆ le premier eut lieu lors d'un déplacement à Vaison-la-Romaine. Tout allait fort bien, le pas rapide cadencé par la musique, je me laissais aller à l'enthousiasme et ma canne lancée d'une main sûre partit vers les cieux... lorsque devant moi une rangée de chefs trois quatre étoiles sur fond blanc, me fit oublier une seconde ma canne, qui retomba à mes pieds lamentablement ; me baissant pour

la saisir mais la dépassant je la manque. Le premier rang de tambour du bout du pied me la renvoie, je la manque à nouveau, deuxième coup de pied des tambours ... ouf, je la tiens. C'est ainsi que ces chefs eurent droit à cette étrange danse, exécutée par le tambour-major. Danse qui, peut-être, a été interprétée comme un numéro longtemps mis au point ? J'en doute fort.

◆ le deuxième eut lieu à Marseille lors du grand rassemblement sur le quai du port, avec toutes les musiques des groupements. Partis de Nyons au pas chasseur, notre arrivée au Pontet le fut au pas Légion. Les quelques soixante kilomètres séparant ces deux villes, ayant changé lentement notre rythme. C'est dans les wagons, première classe chevaux, avec couchette de paille, que s'effectua le trajet vers Marseille. Rassemblés sous des tentes dans le parc Chanot, notre chef de musique, l'œil brillant vint me dire : *"avez-vous remarqué que les tambours des autres groupements ont les baguettes peintes en blanc ? ... Il faut être comme eux, faites faire le nécessaire"*. Le lendemain eu lieu le grand rassemblement sous un soleil de plomb pendant plusieurs heures, la cérémonie se terminant, le chef ordonne... départ vers la rue Breteuil, départ musique rue Haxo... Rue Haxo je brandis ma canne pour donner le départ à la musique 1, 2... et j'entends quelques vagues, plan, plan, rataplan... Je me retourne, oh ! catastrophe, les baguettes fraîchement peintes, sous l'ardeur du soleil, s'étaient littéralement collées dans les boudriers. La suite, je ne vous la dis pas. Mais comme le disait Jean Nohain *"ce pays ou tout commence et tout finit par des chansons"*, c'est ainsi qu'à nouveau à la tête de cette magnifique formation, nous avons remonté La Canebière et le Cours Lieutaud, sous les applaudissements et les braves enthousiastes de la foule.

Je pense qu'une jolie étoile brillait pour moi dans le ciel, puisqu'il n'y a jamais eu de réprimande à ces deux mésaventures.

Quatre mois après cet événement, mon temps Chantiers se terminait et je quittais Nyons, Nyons la jolie ville de mes vingt ans.

Alexandre PILLE



La musique du 33 entraîne le défilé à Valence - Août 1942

TÉMOIGNAGES ET DOCUMENTS

CONCERNANT LE 8^e GROUPE "DUGUESCLIN" DE CURNIER

TÉMOIGNAGE DE RAOUL PAYS (âgé de 16 ans en 1940)

Ce groupe était un des plus importants du secteur : 150 jeunes en âge de conscription (leur nombre fut de 50 puis de 80 avant d'être de 150 en fin 41, c'est à dire avant la construction des baraques au quartier de la Malthe). A la fin de l'année 40 et jusqu'au début de l'année 41, ils logeaient dans les granges ou dans les hangars du village, certains sous des tentes.

Régions de provenance des jeunes : au début ils étaient originaires du Nord, de la région parisienne, Bretagne et Normandie. Ensuite du Var et de Marseille-Aix, puis des Hautes-Alpes : Gap, Veynes, Serres, etc.

Le camp était commandé par le Chef Loisel, natif de Bretagne. Pétainiste et collaborateur notoire, à la Libération, il a été condamné à une lourde peine de prison pour collaboration avec l'ennemi.

Lorsque le Travail Obligatoire a été institué, le chef Loisel, au moment où les jeunes des chantiers devaient être libérés, faisait venir la nuit des fourgons cellulaires de la police de Pétain pour envoyer directement en Allemagne ceux qui étaient désignés suivant la tranche d'âge.

Dès que j'ai su qu'il devait y avoir une deuxième rafle, j'ai fait intervenir le groupe de résistants A.S. du secteur dont j'ai fait partie en tant que responsable des renseignements.

Ainsi, à l'arrivée des fourgons, au bas du camp, le groupe est intervenu pour neutraliser les chefs du camp et les conducteurs des fourgons. Ceci a permis aux jeunes désignés de partir dans la nature et pour la plupart d'intégrer le maquis. Durant cette opération, je suis resté à l'écart pour ne pas être reconnu.

Le chef Loisel, par la suite, a fait fermer le café-restaurant de mes parents : mon père avait des idées contraires au gouvernement de Vichy, ce qui risquait de donner des idées subversives aux jeunes qui fréquentaient son établissement. De plus son fils (Raoul), était soupçonné d'entretenir des contacts avec les maquisards terroristes.

Quelques jours plus tard, la maison a été investie par un car de G.M.R. et deux miliciens qui ont procédé à une fouille complète du bâtiment, à la recherche d'armes, de papiers...et de moi-même.

Au début, les chefs des chantiers de jeunesse sortaient de l'armée de l'armistice de Pétain ou des écoles d'élèves d'officiers ou s/officiers. Ensuite ils étaient formés au sein des chantiers.

En ce qui concerne l'anniversaire de la Légion de Pétain, telle que cette cérémonie est décrite dans "le

carnet du 8^e Groupe", c'était le 31 août 41, à Nyons. Il faut préciser que ce rassemblement avait pour but de pousser les jeunes vers le gouvernement de Vichy et la collaboration avec l'Allemagne nazie.

Composition du camp :

- 7 (ou 8) baraques pour les hommes
- 1 pour le matériel et les cuisines.

En amont, dans le ruisseau des Raves, la construction d'un barrage fut effectuée pour le captage de la source. Une canalisation amenait l'eau jusqu'au camp. Des toilettes ont été réalisées près du ruisseau.

Les coupes de bois :

- ◆ à Curnier : la Lonjanne et le Devès
- ◆ à Arpavon : la Buisse et le Sierry
- ◆ à Eyroles : les Grèzes

La ferme à Arpavon se trouvait au nord du ruisseau de la Buisse.

Trois jeunes des chantiers se sont mariés avec des jeunes filles de Curnier :

- ◆ le chef Audoin (natif du Nord), avec Mlle Simone Teste ;
- ◆ Jean Lepape (natif de Bretagne), avec Mlle Emilienne Chambon ;
- ◆ Ginous Faure (natif des Htes Alpes), avec Mlle Claire Bérard.

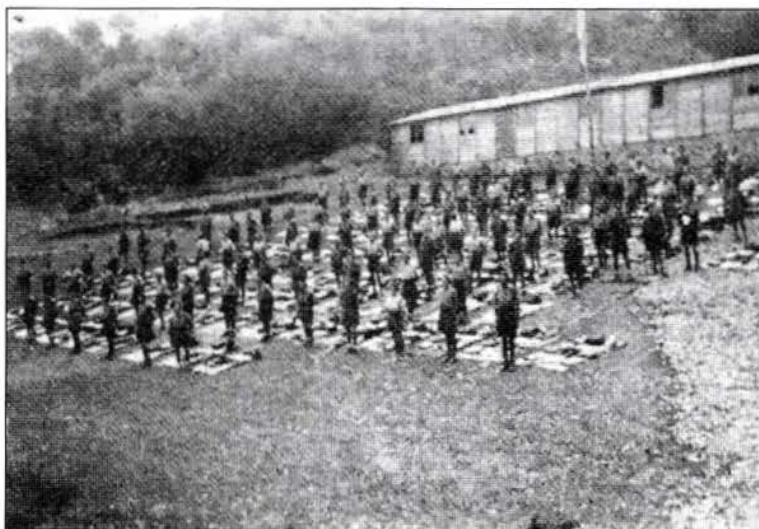


Photo extraite du Journal du 8^e Groupe p.15

TÉMOIGNAGE DE MARCEL REYNAUD (âgé de 7 ans en 1940)

Le début des chantiers : en juillet 1940, après l'armistice le gouvernement décida de réaliser ces camps de jeunesse afin de récupérer les jeunes de 20 ans et de les affecter à différents travaux selon le besoin des habitants, vu que la guerre était "finie".

Qui étaient ces jeunes ? ils venaient de différents endroits, parfois éloignés : de Bretagne, de Corse, du Midi de la France, des Hautes-Alpes...

Ici, à Curnier, c'était le 8^e Groupe, un des plus importants, 150 jeunes pour l'époque de 1942 à 1943. Ensuite le camp fut occupé par les "Indochinois".

L'emplacement du camp : sur des parcelles appartenant à M. Bérard (actuellement propriété de M. Villoria), De M. Etienne Martin et de Mme Céline Gleyze, en bordure du ruisseau des Raves.

Le choix de Curnier était imposé par l'autorité dépendant de Vichy, le site était favorable (peut-être celui d'un endroit défini comme stratégique), pour accueillir des jeunes.

Le terrain de sport : M. Léon-Adolphe Reynaud (le père de Marcel) faisait partie du conseil municipal à l'époque, le Maire étant M. Gabriel Ricou. Certains membres étaient d'accord, d'autres non, en ce qui concerne la location du terrain (quartier le Plan), à proximité du camp de base.

M. Victor Deydier a quand même loué ce terrain en friche à la mairie, suivant un contrat pour 10 ans. Après la désertion du camp, ce terrain est redevenu pâturage et exploité par Léon Reynaud, lequel a continué à effectuer le paiement de la rente.

Ce terrain était très bien aménagé, il comportait les terrains de foot et de basket, un portique, les pistes pour courir et sauter.

Il y avait des matchs avec des équipes d'autres villages, et lorsqu'ils avaient gagné, il traversaient le village en chantant.

Les conditions d'hébergement : au début, ces jeunes étaient logés chez l'habitant dans des conditions précaires : granges, remises, greniers... jusqu'à fin 1940. Par exemple M. Lepape occupait un emplacement au Café Ducol (actuellement c'est le restaurant du village de Curnier).

L'hiver était rigoureux, mais les jeunes allaient faire leur toilette, au pas cadencé, à la rivière. Ils traversaient alors le village pour aller jusqu'à la passerelle. Ils faisaient vite, on le comprend, et oubliant souvent soit du savon ou des objets que nous allions récupérer avec d'autres enfants.

Les mulets : au début de 1941, pour la construction des baraques, ils allaient chercher le sable à la rivière avec des sacs de toile forte qu'ils remplissaient et posaient sur le dos des mulets.

Un mulet était réservé pour le ravitaillement, avec une charrette bâchée, il allait tous les jours à Nyons.

Le dimanche, pour se défouler, ils organisaient des courses avec ces mulets. Le départ était alors effectué devant l'école (aujourd'hui la mairie) jusqu'au "rocher Granier" (carrefour de la route de Montaulieu).

Un seul jeune muletier pouvait monter et conduire un mulet très rétif (car il ne pouvait accepter que quelqu'un soit sur son dos). Pour réussir, il faisait tenir ce mulet par deux personnes près d'une murette qui lui permettait d'enjamber rapidement afin de bien se positionner sur le dos de l'animal, lequel partait au grand galop, il gagnait ainsi toutes les courses !

Il y avait aussi un mulet qui ne voulait jamais avancer dès le virage situé à l'entrée du village, (ce virage était alors très étroit), l'idée fut alors trouvée, il suffisait de passer par la toute petite ruelle dite "Sous le Calabert"... Allez savoir pourquoi ?

L'équipement et les dotations : ils portaient un uniforme vert, comparable à nos gardes forestiers. Le séjour était de 8 mois, ils étaient dépourvus d'armement ; par contre ils devaient participer à des travaux.

Pour dotations : tous les mois, ils recevaient du savon de Marseille, des cigarettes, une petite solde. Des échanges s'effectuaient alors avec les habitants afin d'obtenir de la nourriture notamment : tommes de chèvres, œufs, charcuterie...

Le four à pain : M. Léon Reynaud possédait un four à pain qu'il a dû mettre à disposition jusqu'au début de l'installation au camp. Un de ces jeunes était pâtissier de métier, c'était un parisien nommé Fleury. M. Reynaud a dû lui apprendre à faire du pain, c'étaient des gros pains ronds.

Les spectacles : les jeunes organisaient des pièces de théâtre, au camp, les Curniérois étaient invités gratuitement. Marcel se rappelle d'une des pièces jouées : *Barbe Bleue*.

Le spectacle était quasi permanent car tous les déplacements s'effectuaient au pas cadencé et en chantant !

Une distraction fut très prisée : lors de l'hiver 1942-43 la neige avait duré plusieurs mois ; les jeunes firent construire par les menuisiers une énorme et lourde luge pour 8 personnes, en bois de mûrier, et les enfants pouvaient l'emprunter pour descendre du haut du camp jusqu'à la route.

La prison : pour ceux qui commettaient des larcins (poules, œufs, lapins... afin d'améliorer leur ordinaire). Lorsqu'ils étaient pris en flagrant délit, ils étaient enfermés pour la peine de 2 à 3 semaines, dans un "cochonier", dans la paille, un vrai trou avec une petite lucarne, à peine 1,6 m de haut et moins de 4 m². On les faisait sortir pour les

besoins, mais surtout le matin. Ils devaient impérativement formuler des excuses à la victime : c'était la punition !

On accédait à ce local, (proche de M. Ricou à cette époque), par la rue de la Fontaine qui était alors une calade.

L'accident de l'assistant Joubert : en 1943 (le grade d'assistant correspondait à celui d'adjudant).

L'assistant Joubert remontait de Nyons à vélo ; il faisait très chaud et à l'approche du "gourd" près de l'ancien moulin en direction des Pilles, il a désiré se baigner. Il y avait là un énorme trou profond de plusieurs dizaines de mètres de long avec un tourbillon à proximité des rochers de la rive. Pour nous enfants, il y avait stricte interdiction de se mettre à l'eau à cet endroit. On peut très bien imaginer qu'il a dû être entraîné vers le fond.

Un monument se trouve érigé sur cette digue.



Le monument Joubert (Clichet C. Laget)

Au groupe 8 *Duguesclin*...

Ablutions Matinales

Un coup de sifflet strident vient de déchirer l'air. C'est le réveil.

Dans la carrée on entend des grondements sourds et diffus d'abord, puis tonitruants. On dirait un réveil de fauves. Un courageux se lève « Brr !... il fait froid ! », Second coup de sifflet. L'un après l'autre les Jeunes sortent de leur baraque et encore à moitié endormis vont au rassemblement. (Ah ! ces escaliers !)...

Départ au petit trot pour la rivière.

Dans la nuit encore sombre, une horde de fantômes traverse le village.

« Allons ! toutes les liquettes en bas ; tout le monde torse nu ». On s'exécute en rechignant. Chacun cherche un peu d'eau entre deux pierres pour y tremper le coin de la serviette. Une fois la serviette mouillée, on change de coin et on se frotte délicatement les yeux.

La toilette terminée ; on remet en hâte chemise et tricot ou veste de treillis

Ah ! comme l'on se sent mieux lorsqu'on s'est bien débarbouillé à la rivière !

Chefs d'équipes **Briet et Perrin**.

La fin du camp : Certains ont pu rejoindre les maquis et entrer ainsi dans la clandestinité. Les chefs et ceux qui étaient endoctrinés sont partis pour la cause allemande.

Le camp s'est retrouvé désert, les gens allaient récupérer, la nuit, tout ce qui pouvait être utile : portes, fenêtres, matériel... Un nommé Belliando alors entrepreneur à Vaison acheta ce qui restait et procéda à la démolition totale.

Voici une des chansons que Irène Clément a pu reconstituer, de mémoire:

*Voilà les gars de Curnier
Sur la route
Nous allons gaiement.
Tout le monde à la coupe
Voilà comment on est content.*

*refrain
Sous le beau ciel bleu
Au dessus de nos têtes
Nous marchons toujours en avant
Nous partons toujours le cœur en fête.*

*Sur les chemins
Il y a autant de pierres
Qu'il y a de fleurs dans les jardins
D'oiseaux sur la branche légère
Qu'il y a de filles sur tous les chemins.*

Iu dans *Le Ventoux* :

Charade

Mon premier serpente dans les villages
Mon second est aussi célèbre que le vin et l'amour
Mon troisième est un enfant de chez nous
Mon tout est le sauveur des ménagères actuelles

Rutabaga

*Le Ventoux n° 10 - 15 octobre 1941
(Coll. Alain Courbis)*

AU GROUPEMENT DE NYONS

TÉMOIGNAGE DE MAURICE LAGET, QUARTIER DES BLACHES

Après l'Armistice de juin 1940, le Gouvernement s'installe à Vichy, en zone libre jusqu'en novembre 1942.

La France est désarmée. Le contingent restant des troupes est regroupé dans des camps où les jeunes poursuivent leur instruction militaire sans arme. Ils sont vêtus d'uniformes vert foncé avec des bérets du même genre que les chasseurs alpins.

A Nyons, les premiers arrivants sont originaires de Perpignan, Carcassonne (ils roulent les "r" ...). Leur camp est installé à Fongaro, près des établissements Eysseric, avec des baraques en bois -un hôpital était même prévu mais n'a pas été achevé-.

L'objectif : installation des camps autour de Nyons, participation des Jeunes à la vie du canton, aide aux agriculteurs, coupes de bois, défrichage, moissons...

L'hiver 1940-1941 est très froid. Le manque de main-d'œuvre se fait sentir car bon nombre d'agriculteurs sont prisonniers de guerre ou mobilisés en Orient, Lybie, Syrie, comme par exemple dans notre quartier : Ramsay est en Syrie, Brochier est prisonnier.

La récolte d'olives est difficile avec le froid, la neige, et l'aide des Jeunes des Chantiers est la bienvenue (8 pour le quartier, à raison de 2 par ferme). Ils participent également aux travaux d'amélioration du chemin et de la cour de l'école des Blaches, un bassin d'arrosage est aménagé par Roger Arnaud originaire de la Saulce (H.A.) qui a gravé son nom sur le mur. Nous connaissons particulièrement le chef Poignet, époux de l'institutrice des Blaches, et le lieutenant Didio, fils d'un général.

Après l'occupation totale de la France par les Allemands, les Chantiers ont quitté Nyons pour les Landes.

Le train de Nyons étant "surchargé", des Jeunes en ont profité pour sauter, en bordure du torrent de Sauve. Certains connaissant un peu la région sont allés dans des fermes, par exemple Roger, le maçon, s'est retrouvé aux Blaches avec des copains pour se cacher. Très peu de Jeunes sont arrivés à destination dans les Landes. Le chef de corps a été déporté.



Hiver 1940-1941 : Trois jeunes avec la famille Laget, quartier Château Rian
(Coll. M. Laget)

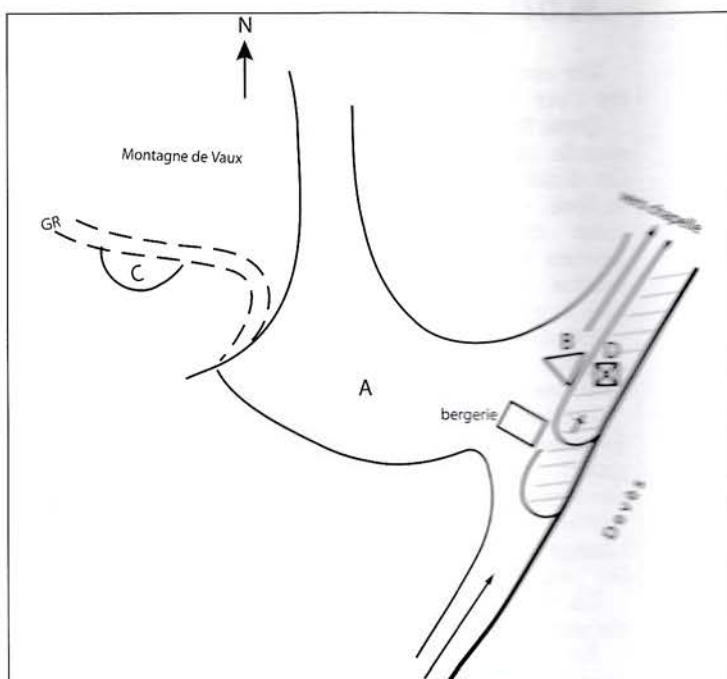
et de **ROGER AMIC**, (âgé de 8 ans en 1940)

Un campement (A) était situé au Col du Pontias sur l'emplacement d'une ancienne vigne. On y accédait par un chemin muletier remplacé par la route actuelle. La cuisine (B) était installée sous le rocher formant abri contre le grand roc.

Le travail consistait à couper du bois de chêne dans la montagne de Vaux pour faire du charbon de bois à l'aide de fours en acier relativement légers, en trois parties séparables pour le transport.

Les fours étaient installés sur des plateformes (C) le long du chemin de Vaux (actuel GR), face sud. Ils étaient déplacés le long du chemin en fonction des coupes de bois.

Une francisque géante (D) transportée à dos d'hommes depuis la ferme Reynaud (fin de la route) a été érigée sur le rocher du Pontias, face à Nyons, le 31 décembre 1941. Quelques jours après son installation elle a été terrassée par le Pontias... Un pylône couché sur le rocher, vestige de cette aventure, a intrigué bon nombre de touristes pendant bien des années.



Croquis de R. Amic

NDLR - Le groupe de Ste Jalle a été évoqué dans
Terre d'Eygues n°26, Spécial XX^e siècle, p. 40

L'ÉRECTION DE LA FRANCISQUE

Vue par un Jeune

Nyons est une gentille petite ville provinciale sagement retirée sur les bords de l'Aygues, masquant coquettement l'âge de ses pierres patinées. En retrait de toute grande circulation, au milieu des oliviers qui lui font un tapis aux teintes de velours usé, elle berce son indolence.

Elle a des montagnes paisibles qui s'accordent avec son caractère de personne sage, un tant soit peu nostalgique.

Un petit piton rocheux la surplombe : Pied de Veau.

Les Nyonsais le connaissent ; les jeunes du groupement 33 encore mieux ; ils y vont chercher leur bois. Le 2 Janvier les civils observateurs aperçurent une étrange floraison en son sommet. Une francisque élançée y était piquée.

A vrai dire, j'ignore si beaucoup s'en émurent, si beaucoup même le remarquèrent. On dit les Nyonsais assez fluides. On dit aussi qu'ils de-

réaliser lorsqu'on se trouve au pied d'une lame rocheuse qui vous surplombe à peu près à pic d'une vingtaine de mètres, qui, sur son autre versant, s'incline à 85° sur une longueur glissante de plus de cent mètres et dont le fait en atteint péniblement trois de large avec, en son milieu, une faille d'un mètre dans laquelle il faut loger le pied de la francisque.

Pour mieux saisir la situation, allongez votre index et votre majeur en les écartant légèrement. Repliez les autres doigts. Posez une règle en équilibre et songez qu'il n'existait aucune autre main pour la dresser entre les deux doigts.

Je ne sais qui aida le plus des cordes des muscles ou du cran des travailleurs ; le pylone fut hissé le long des parois verticales jusqu'à ce que son poids le fasse basculer et se coucher en travers du sommet. Puis, les haches fixées, on dut le faire ramper jusqu'à amener son pied au dessus de la

meurent volontiers attachés à leurs pénates au point de ne guère sortir de chez eux.

Emotion ou non les critiques ne furent point ménagées aux jeunes du chantier. Les civils commentèrent le projet audacieux de hisser sur ce piton un insigne géant de 12 mètres de haut : « Le froid gèlera le mortier... » « C'est impossible à dresser » et bien d'autres remarques.

Le groupement 33 a pour devise : « A cœur vaillant rien impossible ». Moyen de le vérifier. La population qui déambulait en ce premier Janvier put voir, sur le quatre heures de l'après-midi, des groupes d'une dizaine de jeunes, en treillis, sac au dos, passer en chantant et prendre la promenade des Anglais qui les conduisait à pied d'œuvre.

Il fallut monter le matériel à dos d'hommes. Avec l'imagination de vingt ans, certains se voyaient chasseurs alpins, manœuvrant en montagne. Plus imaginatifs furent les por-

faillir. Instant dramatique, le mot n'est pas exagéré. La francisque était soutenue horizontalement au dessus du vide par chefs et jeunes arquebuteurs, les pieds coincés dans les moindres fentes de la pente rocheuse. D'autres chefs, logés dans l'intérieur même du pylone, faisaient contre-poids. Des cordes, frappées au sommet de l'insigne, furent jetées aux jeunes restés au col qui se mirent à les hâler. Lentement la francisque se dressa, glissa dans son trou, s'équilibra dans sa pose définitive.

Le plus pénible était accompli ; le plus dangereux aussi. Du col au sommet du rocher, chefs et jeunes, côte à côte, formèrent une chaîne. Les seaux de mortier, les pierres, le fumier escaladèrent le rocher.

Puis tout fut terminé.

Le projecteur qui avait éclairé de sa lumière crue l'opération s'éteignit, les feux tombèrent, moururent. Et comme le clocher de Nyons laissait

teurs des vastes haches en fer blanc qui s'imaginaient Francs portant sur leurs épaules le bouclier de Clovis. Les chefs s'étaient chargés du pylone. La force du terme ne dépasse pas l'image. Il cheminait lentement, paraissant ramper sur le feuillage des oliviers trépassés, pareil à une étrange et monstrueuse chenille, chair et métal, véritable hallucination à la Brueghel le Vieux.

Le soleil couchant darda un dernier regard sanguinolent sur la caravane qui atteignait le col du Pied de Veau. Le vent se leva, s'engouffra, glacé, tranchant. Des feux s'allumèrent, postillonnant dans l'air vif leurs braises ardentes. Il y eût un temps d'arrêt pendant lequel treillis, étoiles et barrettes reprenant souffle, vinrent demander à la flamme un chaud encouragement.

Le plus dur restait à faire : hisser au sommet du piton pylone et hache, les fixer l'un à l'autre, et dresser le tout. Or imaginez pareille opération

tomber les douze coups de minuit sur le repos de ses ouailles, une longue théorie d'êtres humains verts kakis, s'écoula à travers la nature vers le camp.

En chantant.

Tout se fit en chantant, travail et retour. Ce qui permit de mesurer combien il n'est pas vain de compter sur les jeunes. Tous étaient volontaires, tous savaient à quel dur travail ils allaient s'astreindre, dans la nuit, dans le vent glacé, pour accomplir un symbole, c'est à dire quelque chose qui ne leur serait d'aucune utilité matérielle.

Un tel fait est un encouragement et bien que le vent se soit acharné à mettre bas huit jours plus tard notre ouvrage nous ne renonçons pas. Nous monterons une autre francisque plus belle parce que fruit de notre ténacité et de notre espoir.

Daniel CONDROYER.

UNE VISITE AUX GÉANTS...

... Aux alentours de la St Jean, le Camp Galliéni reçut, pour la seconde fois, bien des honneurs : le filleul de la Maréchale Pétain était choisi pour une inspection du Commissaire général aux Chantiers de Jeunesse venant de Chatel-Guyon, le général de la Porte-du-Theil qu'on appelait depuis longtemps "le Gaulois"... Et c'était ce personnage lointain du Gouvernement qui allait venir, en personne, passer deux heures aux Géants !

Une catastrophe pour les jeunes chefs mais aussi, leur dit-on, un grand honneur dont il leur fallait se montrer dignes. Mobilisation générale du camp et, partout, nettoyage, rangement, astiquage, mise en scène dans une agitation fébrile avec, pour Dartois, une suprême calamité : recevoir à dîner le grand chef et sa suite ! Bien sûr, aussitôt, assaut des services de Nyons pour décrocher nécessaire et superflu : le groupement 33 serait, également et en son entier, mis en cause si les choses tournaient mal au Géants ! La charrette du ravitaillement dénonça le grand événement qui se préparait : son chargement gagna en poids et en qualité.

De son côté, Poutet décida d'offrir au général, en fin de soirée, un spectacle digne de lui : un feu de camp sur le thème "Révolution Nationale dans un coin des Baronnies", avec récit de la mort lente du hameau, drame de l'assassinat, à coups de fusil, d'un habitant par son voisin, arrivée de la vague des jeunes, restauration des terres et annonce d'un avenir lumineux. Quelqu'un monta de Nyons pour écrire les dialogues du scénario, la tête la mieux faite et l'écriture la plus élégante du journal "l'Aurore". On répéta, on fabriqua une centaine de flambeaux, la place de chacun des acteurs fut déterminée, avec précision. Quatre muletiers reçurent mission de former l'avant-garde d'honneur du cortège montant la route à pied. On choisit quatre belles couvertures comme caparaçons aux mules, méticuleusement pensées, le matin du grand jour. Nul ne fut déçu !

D'abord, en bon militaire utilisant à fond et, au dernier moment, l'effet de surprise, le général décida de monter aux Géants après la soupe du soir. Les jeunes y gagnèrent un bien meilleur repas.

Quand le bonhomme, la canne à la main, très "Clémenceau", aperçut les quatre mules au découvert du Rocher, il piqua sa première colère :

"Nom de Dieu ! Qu'est-ce que vous foutez là ? Fichez-moi le camp, et au galop ! Je suis venu voir du travail, pas du théâtre !"

Bon début.

Après la visite des installations menée au pas de charge, on réussit à faire asseoir le "Gaulois" devant le grand feu de camp allumé, alors que tombait la nuit sur le Lauzon et que se comptaient les lumières de Vaison. On lui infligea tout ce qu'on avait préparé en son honneur. Il fallut souvent le faire se rasseoir avec des "regardez, mon général !". Au coup de fusil du crime, il éclata de rire et, à l'apothéose, quand, d'un coup, à mi-hauteur du cirque, furent brandis les flambeaux allumés par une centaine de jeunes qui chantaient, le rugueux visiteur ne jeta qu'un coup d'oeil et rugit :

"Bande de cons. Ils ne m'auront rien épargné ! Tous ces pauvres jeunes qui m'attendent, là-haut, depuis des heures et qui maintenant se gèlent ! C'est pas un camp, c'est un studio de cinéma !"

Le cortège officiel déserta les lieux plutôt qu'il ne les quitta. Poutet et sa bande étaient atterrés.

Le lendemain, le vaguemestre remonta, de Nyons, un message de sympathie et de remerciements...

...Le "Gaulois" n'était pas un plaisantin. Il se montra, par la suite, tout également rigide devant les Allemands. Les Chantiers demeurèrent dans la limite stricte des Conventions d'armistice. Quand les autorités d'occupation cessèrent de les respecter, liberté fut rendue aux Jeunes de France qui rejoignirent les maquis en grand nombre...

Extrait de 39-45 *Tempête sur nos vingt ans*, Louis Briffaut, Ed. L'Amitié par le Livre, 1993

1905 : LA LOI DE SÉPARATION DES ÉGLISES ET DE L'ÉTAT ET SON APPLICATION À NYONS

Le 9 décembre 1905 est promulguée la **loi de séparation des Églises et de l'État**. Ses deux premiers articles en définissent l'esprit :

TITRE PREMIER

Principes

ARTICLE PREMIER. La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public.

ART. 2. La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. En conséquence, à partir du premier janvier qui suivra la promulgation de cette présente loi, seront supprimées des budgets de l'État, des départements et des communes, toutes dépenses relatives à l'exercice des cultes. Pourront toutefois être inscrites auxdits budgets les dépenses relatives à des services d'aumônerie et destinées à assurer le libre exercice des cultes dans les établissements publics tels que lycées, collèges, écoles, hospices, asiles et prisons...

Cette loi applicable en 1906 a fait couler beaucoup d'encre et a provoqué un vif débat dans toute l'opinion française. Nous en verrons les principales traces. Mais qu'en a-t-il été dans notre ville ? C'est ce que nous essayerons de voir en apportant quelques éléments de réponse tant la question fut complexe.

La difficile élaboration de la loi

La discussion sur la séparation des Églises et de l'État remonte à fort loin puisqu'elle oppose déjà les gallicans (tenants d'une Église catholique dirigée par le roi de France) aux ultramontains qui estiment que le pape, en tant que conscience religieuse et morale, se doit d'intervenir partout dans la chrétienté. Les protestants ne se voient reconnaître qu'en 1787 -et encore avec des restrictions- et les Juifs doivent attendre la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen pour obtenir comme chaque citoyen le droit à la pratique religieuse dans le cadre du respect des libertés.

Tout au long du XIX^e siècle, les débats iront bon train sur cette question, séparant les républicains, alliés dans cette cause avec les protestants et les Juifs, des catholiques qui, pour beaucoup, se trouvent choqués de l'évolution de la société.

Une première évolution est notable en 1892 quand le pape Léon XIII promulgue l'encyclique *au milieu des sollicitudes*, dans laquelle il demande aux catholiques "d'accepter la Constitution (celle de la III^e République) c'est à dire de jouer le jeu des institutions républicaines pour influencer l'action politique et législative dans un sens chrétien". On le voit malgré tout le message n'est pas neutre.

De 1893 à 1898, la République est gouvernée par des républicains modérés -qualifiés de "progressistes"- comme

Casimir Périer puis Félix Faure à l'Elysée, Freycinet ou Méline à la Présidence du Conseil. Eugène Spuller, un ami de Gambetta, se distingue au ministère des cultes pour son "esprit nouveau de tolérance".

Le gouvernement de "défense républicaine" qui prend alors le pouvoir avec René Waldeck-Rousseau à sa tête doit d'abord régler l'affaire Dreyfus qui est finalement réhabilité.

Puis le gouvernement va commencer à s'attaquer au problème religieux par le biais de la loi sur les associations en 1901.

Dans un discours prononcé à Toulouse le 28 octobre 1900, Waldeck-Rousseau définit le caractère de la loi. *"je parle en homme qui n'est animé d'aucun esprit sectaire, mais simplement de l'esprit qui a dominé non seulement la politique de la Révolution mais toute la politique historique de la France..."*

Le 6 juin 1902, Emile Combes lui succède à la présidence du Conseil. Sa politique anticléricale va rapidement être louée ou conspuée. Beaucoup s'engagent alors dans un camp ou dans l'autre ; certains comme Bernard Lazare, juif, intellectuel athée, dénonce que l'on se serve de l'affaire Dreyfus - dont il a été l'un des acteurs principaux- pour tenter d'abattre les congrégations : *"il ne nous faut exiger qu'une chose : toute liberté pour la raison. Cependant si nous avons si peu de foi en elle que nous dussions faire appel à la contrainte pour la faire triompher, nous serions peu dignes de la servir, et nous serions vaincus. Car la raison est malhabile à employer la force et le droit sait parfois s'en servir pour se défendre, jamais pour s'imposer"*.

Les autres s'engagent dans un sens comme dans l'autre avec conviction. Le 24 janvier 1904, les archevêques de Paris et de Reims écrivent au Président de la République pour dénoncer l'interdiction d'enseigner

faite aux congrégations : *"pourquoi ? sinon pour anéantir le catholicisme dans les âmes par une instruction et une éducation antireligieuses ?"*. Le 18 mars, c'est au tour du pape Pie X de se prononcer contre cette loi *"nous déplorons et réprouvons hautement de telles rigueurs, essentiellement contraires à l'idée de liberté bien entendue et aux lois fondamentales du pays, aux droits inhérents de l'Eglise catholique et aux règles de la civilisation elle-même, qui défend de frapper des citoyens pacifiques qui, en se dévouant, sous la garantie de la loi, aux œuvres d'éducation chrétienne n'ont contrevenu à aucun des devoirs ni à aucune des charges imposées aux autres citoyens"*.

Dans l'autre camp, se trouvent Zola et Anatole France, Jaurès et les socialistes.

Survient alors une période de froid diplomatique entre la France et le Vatican ; en avril 1904, le président Emile Loubet est salué à Rome par *"viva la Francia anticléricale !"*. Le Saint-Siège proteste officiellement et Georges Clémenceau, dans *l'Aurore* déclare *"la guerre au pape !"* (18 mai 1904). Aristide Briand, député de la Loire qui dirige la commission de la loi, appelle au calme.

Emile Combes dans son discours d'Auxerre, le 4 septembre, annonce que la loi est imminente *"afin que la séparation des Églises et de l'État inaugure une ère nouvelle et durable de concorde sociale, en garantissant aux communautés religieuses une liberté réelle sous la souveraineté incontestée de l'État"*.

L'opinion publique s'empare de ce débat.

Les protestants, moins concernés par l'idée de séparation, puisqu'ils ne dépendaient pas vraiment de l'État, se sentent heurtés par le projet de loi : Louis Méjan et Raoul Allier, professeur à la faculté de théologie protestante, publient dans le *Siècle* une série d'articles (6/13/20 novembre) qui permettent de voir l'état d'esprit de l'opinion.

"Le projet Combes, inspiré par un esprit antireligieux était aussi contraire que possible aux principes de liberté et de respect des consciences" dit Louis Méjan. Les autorités juives rappellent que c'est grâce à Napoléon Bonaparte qu'elles ont pu se constituer en église et que c'est lui (donc l'État) qui est *"leur pape"*. Le grand rabbin Zadoc-Kahn craint donc que la fin du Concordat ne ramène à l'éclatement de la communauté en de multiples synagogues, chacune agissant pour son propre intérêt.

La politique de Combes le rend très rapidement impopulaire et il démissionne le 18 janvier 1905. Il est remplacé par Maurice Rouvier, ministre des Finances de Combes, résolu à terminer le travail commencé. Celui-ci continue donc au Parlement. Louis Méjan rappelle l'étendue du travail. *"Beaucoup de partisans de la Séparation (qui étaient en réalité une minorité au parlement) espéraient, voulaient une loi qui aurait été une arme définitive dans la lutte anticléricale et aussi anticatholique. La plupart des projets proposés étaient inspirés par cet état d'esprit. Mais la commission parlementaire, en accordant audience à toutes les collectivités, corps et groupements qui ont demandé à être*

entendus, même à des personnalités individuelles, a inévitablement subi l'influence de leurs conceptions, dont aucune n'inspirait une opposition irréductible, une condamnation irréfléchie des textes proposés, mais dont chacune au contraire, cherchait les solutions les plus propices à conférer aux Églises toutes les libertés et indépendance compatibles avec les droits de l'État et de l'ordre public. Le fait que le catholicisme, obéissant aux directives de Rome, a opposé un refus absolu au principe lui-même de réforme, ce fait a donné aux délégations des sociologues, des israélites et surtout des protestants un pouvoir d'action plus considérable et souvent décisif."

S'ensuivent alors des débats passionnés, passionnants où les arguments ne manquent ni de mordant ni de piquant ; ainsi pour l'abbé Gayraud *"l'Église se trouve dans l'impossibilité de se suffire à elle-même au point de vue matériel : vous l'avez condamnée à une sorte de mendicité et de salariat"*, alors que pour Maurice Allard, député socialiste du Var *"un homme religieux est un homme en état de subjectivité...Que voulons-nous donc, nous socialistes ? Nous voulons que les hommes se préoccupent un peu plus du monde extérieur, du monde objectif, qu'ils sachent faire leur paradis sur terre, au lieu de le chercher dans un monde imaginaire"*.

Entre ces deux logiques, va se mettre au point le texte qui doit beaucoup à Briand, Louis Barthou ou Paul Deschanel. La loi est votée par la Chambre des députés le 3 juillet 1905 par 341 voix contre 233. Le Sénat l'approuve ensuite par 179 voix contre 103, le 6 décembre 1905.

Il reste désormais à l'appliquer et notamment à dresser les inventaires de chacune des églises, temples ou synagogues afin de se conformer à la loi.

Le 11 février 1906, Pie X condamne la loi par l'encyclique *Vehementer nos*. Le pape y rappelle sa prééminence et condamne *"le gouvernement français qui n'a pas hésité à manquer vis-à-vis du Saint-Siège apostolique aux égards ordinaires et à la courtoisie dont on ne se dispense même pas vis-à-vis des États les plus petits. Et ses mandataires - qui étaient pourtant les représentants d'une nation catholique - n'ont pas craint de traiter avec mépris la dignité et le pouvoir du pontife, chef suprême de l'Église, alors qu'ils auraient dû avoir pour cette puissance un respect supérieur à celui qu'inspirent toutes les autres puissances politiques, et d'autant plus grand que, d'une part, cette puissance a trait au bien éternel des âmes et que, sans limites de l'autre, elle s'étend partout"*.

Cela laissait présager des troubles qui ne manquèrent pas d'arriver lors de certains inventaires. Le 4 février 1906, Albert de Mun, député catholique écrit dans *le Figaro* que *"la guerre civile est dans Paris ! depuis trois jours, le gouvernement de la République fait assiéger les églises, ses agents les prennent d'assaut. Les soldats sont conduits à ces honteuses expéditions ! le sang coule, les blessés sont nombreux. On en ignore le compte mais on sait que c'est une foule ; quelques uns sont morts peut-être à l'heure où j'écris. D'honorables citoyens, coupables*

d'avoir manifesté leur foi, sont condamnés plus durement que les criminels".

Ce qui se produit à Paris, se produit aussi en province notamment dans le Nord. Marc Sangnier, leader du Sillon, figure de la démocratie chrétienne s'en émeut *"Camarades ! il est pitoyable que dans notre pays de France, qui se proclame un pays libre et qui se voudrait être une république démocratique, nous assistions à de semblables spectacles ; et je comprends l'indignation d'une foule d'honnêtes citoyens, qui trouvent que les commissaires de police ont beaucoup d'autres malfaiteurs à arrêter et surtout que l'armée française devrait avoir une autre mission que celle qui consiste à envahir des églises"*.

Le 7 mars 1906, le ministère Rouvier est battu d'une voix et c'est Sarrien qui le remplace. Clémenceau est ministre de l'Intérieur. Aristide Briand et Raymond Poincaré rentrent dans ce gouvernement plus modéré et qui va chercher l'apaisement.

Comme l'avait pressenti Clémenceau au moment du vote de la loi, l'application n'en serait pas facile : *"ces 36 millions de catholiques représentent une incroyable diversité d'opinions, de sentiments, de croyances, de traditions dérivant de la foi, de l'atavisme, de l'intérêt, des habitudes de la vie, des convenances sociales. Il y a les catholiques, au sens véritable du mot. Il y a surtout les catholisants. C'est une foule bigarrée qui va de la foi la plus sincère à l'indifférence, au doute, à l'incrédulité pratiquante, qui va du confessionnal à la franc-maçonnerie. Il faut vous y résigner"*.

Ainsi Clémenceau évite les conflits et dans les circulaires aux préfets appelle à la prudence et à la casuistique si chère à ses adversaires. Le 30 janvier 1907, les évêques de France, constatant le changement d'attitude de l'État lancent un mouvement de conciliation et acceptent de mettre le texte à l'essai. C'est le début d'une longue cohabitation.

Mais à Nyons qu'en est-il ? Sent-on ces aspirations nationales ou, le Pontias chassant les mauvais esprits, le calme règne-t-il ? Nous allons voir que, pour les catholiques du moins, les éléments sont plus pondérés et marqués par les réalités de la vie quotidienne, même si cela n'exclut pas certaines secousses. Comme Jean Laget, dans son article sur *"Nyons catholique"* (TE n°32 p. 35 à 40) nous nous servons essentiellement du registre des délibérations de la Fabrique de Nyons, en axant nos recherches sur les premières années du XX^e siècle.

Au recensement de 1872, on comptait 2357 catholiques pour 1208 protestants et 5 israélites. On est loin du Nyons du XVI^e siècle où dominaient les protestants mais la communauté demeure importante. Faute de documents nous tenterons de voir comment vivaient les catholiques grâce au registre de délibérations de l'église paroissiale de la ville de Nyons qui commence en 1894.

C'est à ce moment que s'installe le chanoine Duranton

(né en 1841 à Claveyson) nommé par l'évêque de Valence. Dès lors on constate que les relations avec l'administration -ici, le sous-préfet- sont tatillonnes.

En effet, le nouveau bureau a pour président Louis Rey. MM Sisteron et Frigière en sont les trésorier et secrétaire. Les autres membres sont le curé et M. Monteillet. Leur première mission est de dresser le budget de l'année : les recettes et les dépenses sont fixées à 2315 francs (1 franc, de l'époque, correspond au salaire journalier d'un bon ouvrier). Ce rapport est envoyé à la sous-préfecture qui le renvoie le 26 octobre en rappelant que le Conseil de Fabrique doit exiger que le président et le trésorier prêtent serment ; que ce serment doit être constaté sur le registre de délibérations et enregistré sous 20 jours à la sous-préfecture.

Le 22 novembre, le Conseil de Fabrique se réunit donc pour la prestation de serment.

M. Sisteron, le trésorier *"jure de gérer avec fidélité les deniers de la Fabrique de Nyons et de se conformer aux lois, ordonnances et décrets qui ont pour objet de rappeler leur inviolabilité et leurs applications régulières aux dépenses de la Fabrique"*.

En 1895, le Conseil de Fabrique décide de se séparer des pompes funèbres tout en gardant certaines attributions :

1) que la Fabrique conserve bien ses droits une fois les corps arrivés à la porte de l'église pour la fourniture des tentures, catafalques, cierges, décorations et autres nécessaires à la cérémonie tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de ladite église ;

2) que le corbillard et les draps mortuaires qui seront employés pour le transport des catholiques soient munis d'une croix.

En 1896, le Conseil procède à une élection après le décès de deux membres dont M. Frigière dont on fait l'éloge. M. Emile Bonnet, capitaine à la retraite et chevalier de la Légion d'Honneur et Henri Chaumond, clerc de notaire acceptent leurs nouvelles fonctions. M. Bonnet est élu président, M. Chaumond, secrétaire.

Le conseil, avant de clore sa séance, a cru devoir consigner dans sa délibération le vol sacrilège commis dans l'église pendant la nuit du 26 au 27 mars par d'audacieux malfaiteurs. Ces derniers ont forcé la petite porte du clocher, et fait sauter les verrous de celle qui communique avec l'église au moyen d'instruments en feu dont on a retrouvé les traces.

Cinq troncs ont été fracturés ; on a emporté celui de Saint-Antoine et brisé le banc d'œuvre des marguilliers dans lequel se trouvait le tronc. Celui-ci a été retrouvé plus tard sur un monceau près du jardin, mais il était vidé et brisé. On estime à 80 francs le montant du vol avec 50 francs de dégâts en plus. Tout en manifestant son indignation devant une telle profanation et en exprimant ses regrets de l'impunité des coupables que la Justice n'a pas encore pu atteindre, le Conseil est heureux de constater que le tabernacle et la sacristie ont été respectés et qu'aucun vol de nécessaires ou d'ornements n'a été commis.

Bien que ce soit la "Belle Époque" cela n'empêche pas les larcins. On le constate, le produit des dons, estimé à 80 francs, est relativement important. C'est la vie d'une communauté que l'on perçoit à travers ces vicissitudes.

Ensuite la vie s'écoule tranquillement ; l'un arrive l'autre part mais l'on note une grande stabilité dans le Conseil de Fabrique : le curé Duranton reste, M. Bonnet assume sa fonction jusqu'à son décès en 1904, M. Sisteron demeure trésorier... D'autres arrivent comme M. Gustave Bœuf ou M. Aubert.

Si en 1905, on ne trouve rien concernant la loi de Séparation, votée en fin d'année, en revanche la délibération de 1906 est claire sur la pensée du Conseil. Le 11 décembre, on règle d'abord le budget puis on rédige la déclaration suivante : *"Nous, membres du Conseil de Fabrique, protestons contre le dessaisissement de la gestion de l'église de Nyons qui nous est imposé contrairement à la volonté de l'Église. Nous déclinons toute responsabilité relativement à la gestion de ces biens dans l'avenir et faisons profession de fidélité et de dévouement à l'autorité du Souverain Pontife et à l'évêque de Valence"*.

Il s'agit d'une opposition formelle face à la République. Ces hommes, faisant partie de la bourgeoisie nyonsaise (on le voit par leurs métiers respectifs) ou ayant choisi par vocation de servir l'Église (le curé et ses vicaires) s'opposent à une décision qu'ils ne nomment pas mais à laquelle ils vont tenter de faire obstacle.

Si, le 30 janvier 1907 les évêques français tentent une conciliation, d'un autre point de vue ils tentent aussi de reprendre la situation en main. Si Pie X interdit les associations diocésaines, des évêques vont transformer le Conseil de Fabrique en Conseil Curial.

Ainsi, Jean Victor Emile Chesmelong, évêque de Valence, très apprécié à Nyons, émet l'ordonnance du 25 septembre 1908 :

Vu la lettre pastorale par laquelle nous avons fait connaître à nos diocésains notre intention d'instituer un Conseil Curial chargé d'assister MM les curés dans l'administration temporelle des ressources du culte,

Vu l'ordonnance annexée à cette lettre réglant le fonctionnement des Conseils Curiaux en fixant les attributions de MM. les Conseillers,

Vu la liste des conseillers présentée par M. le curé de la paroisse de Nyons, avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

1) sont nommés par les présentes membres du Conseil Curial de la paroisse de Nyons :

-M. Le chanoine Duranton Jérôme, président du Conseil Curial ;

-M. l'abbé Crimier Camille, membre de droit ;

-MM. Auguste Sisteron, Charles Rey, E. Aubert, G. Bœuf et Gabriel Barillon.

2) chacun des conseillers sera informé de notre décision par M. le Curé et recevra un exemplaire de l'ordonnance fixant attribution et prérogatives.

3) M. le Curé de Nyons est chargé de l'exécution de

la présente ordonnance qui sera conservée par les archives paroissiales.

Le Conseil Curial est installé solennellement le 4 septembre 1908.

Cela amène plusieurs remarques.

Dans un premier temps, on ne note aucun changement puisque ceux qui étaient au Conseil de Fabrique sont présents dans ce nouveau conseil. Mais c'est le curé et non plus un laïc qui préside et les membres ne sont plus liés à la République (ou à la sous-préfecture) mais directement à l'évêque. Il s'agit donc là d'une reprise en main qui tente de minimiser les impacts de la Séparation.

Cette opposition on la constate aussi dans la parution de *"Nyons catholique"*. Ainsi en 1907, le P.V dressé par le curé de Nyons pour délit de presse est l'occasion de flétrir l'intolérance des républicains et leur anticléricalisme. À côté des récits à vocation morale et des épisodes glorieux de la paroisse, on invite les lecteurs à puiser dans la bibliothèque paroissiale des romans propres à fortifier la foi des fidèles et leur amour d'un passé commun. On les engage à dédaigner les romans contemporains responsables de la décomposition sociale et qui ont amené l'affaire Dreyfus (cf. Zola ou Anatole France). La masse de l'opinion catholique s'affirme conservatrice et antirépublicaine. Mais cela ne va pas trop loin. Nyons est une petite ville relativement paisible où l'on compose par exemple depuis longtemps avec les protestants -même si les relations sont parfois un peu tendues-. Si à Nyons l'inventaire de l'église ou du temple ne pose pas problème, c'est aussi bien sûr que les sommes engagées sont moindres. Cet inventaire est fait très tôt (15 mai 1905). Cela permet aux parties en présence de ne pas supporter le poids de ce qui arrive avec la loi.

On le voit au début du XX^e siècle comme aujourd'hui les conflits internes en France, les sujets de réflexion ont peut-être changé, mais en 2005 comme en 1905 les discussions vont bon train ce qui fait à la fois le charme et la problématique de ce pays.

Daniel CUCHE

Sources bibliographiques.

La première partie s'inspire largement en le résumant du livre 1905, *la séparation des Églises et de l'État*, Ed. Perrin, 2004.

La seconde provient des documents confiés à Jean Laget par la paroisse catholique et qui ont déjà servi à la publication d'un article dans *Terre d'Eygues* n°32.

SORTIE À LYON LE 23 AVRIL 2005



St Exupéry et le Petit Prince

Le but de la sortie avait attiré 61 personnes. La météo avait prévu un temps pluvieux mais si nous sommes effectivement partis de Nyons sous l'averse le ciel s'est montré plus clément à Lyon où nous avons eu surtout du vent.

PETIT HISTORIQUE DE LA VILLE DE LYON

La ville est située entre les deux principales collines : Fourvière "*la colline qui prie*" où sont concentrés les couvents et les fondations religieuses et la Croix Rousse "*la colline qui travaille*" quartier réservé à la soierie et ses ouvriers, les canuts, avec, entre les deux rives du Rhône et de la Saône le quartier que les lyonnais appellent la presqu'île.

C'est en 43 avant J.-C. sur le site de la colline de Fourvière (de *forum vetus* : vieux forum) que fut fondée la colonie de Lugdunum, origine de la ville de Lyon, *Lug* signifiant : dieu lumière et *dunum* : colline. Les romains firent bâtir de grands monuments.

Fourvière fut abandonné progressivement au III^e siècle au profit des rives de la Saône et du Rhône. Après une période de déclin la ville connut un nouvel essor économique au XI^e siècle, période faste pour le commerce et la construction d'édifices religieux. Un siècle plus tard le roi de France contribua à sa prospérité en créant des foires qui attirèrent les marchands étrangers, surtout italiens. François I^{er} y installa l'industrie de la soie en 1536.

Prise dans la tourmente des guerres de religion la ville subira les assauts des protestants du tristement célèbre baron des Adrets. Elle ne retrouvera le calme qu'avec l'entrée d'Henri IV en 1594 mais elle perd en même temps son pouvoir politique au profit de Paris.

Nouvelle période faste aux XVII^e et XVIII^e siècles avec le développement de la soierie et la construction de nouveaux monuments dans le style de la Contre Réforme, tels que l'Hôtel de Ville. Pendant la Révolution la ville s'opposera à la Convention qui ordonnera sa destruction qui ne sera heureusement que partielle. La prospérité reviendra avec le Second Empire.

Au XX^e siècle Lyon se modernisera sous le mandat d'Edouard Herriot, maire de 1905 à 1927 et dont l'action s'est poursuivie sous le mandat de ses successeurs.



Le théâtre romain sur la colline de Fourvière

VISITE DE LA VILLE

C'est sur la place Bellecour que nous avons rendez-vous avec la guide qui a piloté notre bus tout le matin à travers Lyon.

Au centre de la place s'élève la statue de Louis XIV due à Desjardins en 1715. Le nom de Bellecour vient de "*bella curtis*" donné à une vigne que possédait en ce lieu l'archevêque de Lyon au XII^e siècle. Sur la place s'élève un clocher seul vestige de l'hôpital de la Charité détruit lors de la construction de l'hôtel des postes.

Depuis quelques années la ville a essayé de pallier son aspect triste en adoptant toute une palette de couleurs pour les façades à la sobre architecture.



Place Bellecour, la statue de Louis XIV



Depuis Fourvière, vue de Lyon.
Au centre la voûte en verre de l'Opéra

Il n'y a pas de pont ancien pour traverser le Rhône ou la Saône : 26 sur les 29 que comptait la ville ont été dynamités par les Allemands lors de leur retraite en 44, les ponts médiévaux n'ayant pas été conservés au XIX^e siècle car pas assez solides pour supporter un trafic croissant.

Tout au long du parcours notre guide nous a signalé les principaux monuments : **Palais de Justice** où se sont tenus entre autres les procès de Caserio (assassin de Sadi Carnot) et de Klaus Barbie - l'**Hôtel Dieu**, construction des XVII^e et XVIII^e siècles dont la façade donnant sur le Rhône est l'œuvre de Soufflot - les **restes de fortifications** et du **fort Saint Jean** qui va être transformé en Ecole Nationale du Trésor Public - l'**ancien entrepôt des grains** - la **place des Terreaux** avec l'Hôtel de Ville et la fontaine en plomb due à Bartholdi avec ses 69 jets d'eaux (pour le numéro du

département) - l'**Opéra** rénové et surmonté en 1990 d'une voûte en verre par l'architecte Jean Nouvel - la **rue de la République** avec ses immeubles style Second Empire et leurs fenêtres décorées de lambrequins - le **Palais de la Bourse** bâti en pierre de Cruas - l'**église St Bonnaventure** de style gothique - la **place des Jacobins** dénommée ainsi par référence à un couvent de frères dominicains et dont la fontaine (1886) représente quelques artistes lyonnais dont Philibert Delorme.

Quittant le centre ville nous avons ensuite visité la rive gauche du Rhône qui portait déjà le nom de la **Part Dieu** au Moyen Age "la propriété de dieu" et qui a commencé à prendre de l'extension après l'endiguement du Rhône au XIX^e siècle. Ce nouveau quartier d'affaires date des années 1975 et comprend 50 000 m² de bureaux. Son célèbre "crayon", l'immeuble du Crédit lyonnais, haut de 142 m abrite en outre un hôtel et le Centre commercial regroupe 260 magasins. La gare du TGV y a également été implantée. Ensuite direction des **Brotteaux** avec sa gare désaffectée dans une partie de laquelle Paul Bocuse a installé un de ses restaurants, puis petit aperçu des hôtels particuliers qui bordent le **boulevard des Belges** pour aller, en admirant au passage la grille d'entrée du **parc de la Tête d'Or**, jusqu'à la **Cité internationale**. Elle a été conçue en grande partie en briques par l'architecte italien Renzo Piano et comprend une salle des Congrès, un musée, un hôtel, des logements individuels... Le siège mondial d'Interpol est tout proche.

Au retour, dernière halte devant la **fresque des lyonnais**, magnifique réalisation en trompe l'œil, à l'angle de la rue de la Martinière, réalisée sur un mur aveugle. L'illusion est très réussie. On peut y voir 30 personnages parmi les Lyonnais les plus célèbres allant de Ste Blandine, en passant par Jacquard, Laurent Mourguet le créateur de Guignol, Edouard Herriot, les frères Lumière jusqu'à Frédéric Dard, Bocuse et Bernard Pivot.

Pause repas pour déguster dans une ambiance chaleureuse l'excellente choucroute de la **Brasserie Georges** dont la renommée n'est plus à faire.

Notre Dame de Fourvière vue de la
place Bellecour



NOTRE DAME DE FOURVIÈRE

Nous nous retrouvons ensuite sur le parvis de la basilique d'où l'on a une très belle vue panoramique de la ville et pour une visite très enrichissante de l'église principale et de la crypte.

Avant la construction de la basilique actuelle, un sanctuaire existait déjà, construit au XVII^e siècle, édifié lors de la peste de 1648. Le prévôt des marchands et les échevins avaient fait vœu d'y aller en pèlerinage chaque année le 8 septembre pour mettre la ville sous la protection de la Vierge.

En 1870 c'est pour demander à la Vierge de protéger Lyon de l'invasion allemande qu'un vœu fut fait par les autorités de la ville. Le premier sanctuaire s'avérant trop petit pour recevoir tous les

pèlerins, l'édification d'une nouvelle basilique fut projetée en 1872 et l'exécution des travaux confiée à l'architecte Pierre Bossan puis après sa mort, en 1888, à son disciple Sainte-Marie Perrin. Les fonds provenant des dons des fidèles permirent une réalisation rapide et la basilique fut inaugurée le 16 juin 1896.

L'édifice de 86 m de long est flanqué de quatre tours de 50 m de haut symbolisant chacune une vertu cardinale. Les façades nord (gothique) et sud-ouest sont décorées de scènes ou de personnages de l'Ancien Testament. Au fronton, à la droite de la Vierge, les échevins l'implorent de sauver la ville de la peste et à sa gauche le clergé la supplie de protéger la ville des Allemands.

A l'intérieur on note l'absence de nefs latérales. Les coupoles reposent sur 16 colonnes en marbre groupées deux par deux. Sur les murs de chaque côté deux grandes mosaïques l'une représentant la bataille de Lépante, l'autre la promulgation du dogme de l'Immaculée Conception. Les frises florales du soubassement sont art nouveau, le plafond néo classique.

Dans la crypte, sous l'autel, se trouve une sculpture représentant la mort de Joseph qui a les traits de l'architecte Bossan.

C'est à pied que s'est poursuivie la visite en s'arrêtant d'abord pour admirer de haut la vue sur le vaste théâtre romain qui pouvait contenir 10 000 spectateurs.

Descente ensuite par le calme jardin du sanctuaire d'où l'on a de belles perspectives sur la ville, puis par un raide escalier de plus de 250 marches, avant d'arriver dans le vieux Lyon Renaissance, au quartier St Jean, rénové à partir de 1960 et la visite de quelques-unes des célèbres "traboules".

L'inscription du vieux Lyon au patrimoine mondial de l'humanité se justifie pleinement.

La visite s'achève à la Cathédrale St Jean construite entre le XII^e et le XIV^e siècle pour sa plus grande partie même si certaines chapelles ne datent que du XVII^e siècle. La façade est majoritairement gothique. A l'intérieur une remarquable horloge astronomique dont le mécanisme de fer forgé remonte au XVI^e siècle. Elle présente un calendrier perpétuel ainsi qu'un calendrier religieux. Le cadran des minutes est de forme ovale et ses aiguilles s'allongent pour en suivre le contour. Des automates sont visibles pendant quelques instants à 12 h, 14 h et 15 h, malheureusement nous sommes arrivés trop tard pour pouvoir les admirer !

Retour sans encombre à Nyons dans la soirée et rendez-vous pris pour une prochaine sortie aussi enrichissante.



Jeannine DÉMÉSY

Les clichés illustrant cet article sont de M. Beunardeau



- 1 - Intérieur de ND de Fourvière
- 2 - Quartier St Jean, une traboule
- 3 - La cathédrale St Jean et la Saône
- 4 - Vue générale de Lyon depuis Fourvière. Au centre le "crayon" de la Part Dieu.

"LIRE EN MAI"

Comme chaque année, pour le week-end de l'Ascension, de nombreux écrivains se sont installés sous les Arcades, les jeudi et samedi. Le thème était cette année, l'un des sept péchés capitaux : **l'orgueil**.

Des animations, des conférences-débats sur le sujet, autour de quelques auteurs, ont permis des rencontres enrichissantes.

En 2006, les 25/26 et 27 mai, le fil conducteur sera la **paresse**.

En même temps, dans le cadre de ce salon, le 4^e concours littéraire de Nyons et des Baronnies sera organisé sur ce thème par l'association poétique et littéraire *Portique*.

L'UNIVERSITÉ NYONSAISE DU TEMPS LIBRE (UNTL)

vous propose ses conférences :

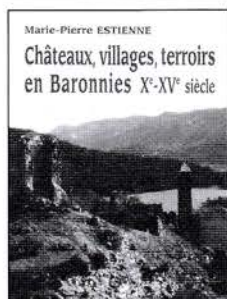
Jeudi 1^{er} décembre 2005 **La cuisine romaine** par Mélanie Bienfait, guide conférencière du Patrimoine

Jeudi 19 janvier 2006 **Madame de Sévigné** par Pierre Baudron, professeur d'Histoire

Jeudi 16 mars 2006 **Les Juifs du Pape** par René Moulinas, professeur émérite à l'Université d'Avignon

Jeudi 13 avril 2006 **L'histoire de l'ordinateur** par Jean-Paul Nédeau, ingénieur ECL

Livres, revues...



Marie-Pierre ESTIENNE

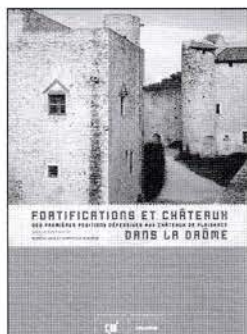
Châteaux, villages, terroirs en Baronnies X^e - XV^e siècle

Publications de l'Université de Provence

Ouvrage broché 24x16 - 287 pages

Cet ouvrage est une vaste compilation de la thèse de Marie-Pierre Estienne, docteur ès archéologie.

Il comporte l'analyse des conditions politiques, économiques, sociales... de l'enchâtellement des Baronnies, son évolution au cours des siècles suivant les fluctuations de la féodalité, des pouvoirs seigneuriaux et ecclésiastiques.



Michèle BOIS et Chrystèle BURGARD

Fortifications et châteaux dans la Drôme

Editions Créaphis - Paris 2004.

On trouve dans cette publication, dirigée par Michèle Bois, docteur en archéologie médiévale et Chrystèle Burgard, conservateur du Patrimoine de la Drôme, un inventaire allant des premières positions défensives aux châteaux de plaisance, en passant par le Moyen Age, la Renaissance... Les rubriques concernant ces châteaux, très bien illustrées, ont été rédigées par des archéologues, des professeurs d'histoire.

Bulletin d'adhésion (à reproduire)

M., Mme, Melle.....

Adresse.....

Adhère à la Société d'Études Nyonsaises et verse le montant de la cotisation 2006

Cette cotisation donne droit aux deux numéros annuels de la revue "Terre d'Eygues"

22€ par personne 28€ par couple 11€ pour les étudiants 34€ pour les membres bienfaiteurs



Agence Paysage, Avignon

Meilleurs Vœux
et Bonne Année 2006